

## AU SOMMAIRE

### 2 FIRMES DE COURTAGE LANCENT DES TITRES RÉA

Les deux plus anciennes firmes de courtage du Québec, Lévesque, Beaubien et Geoffrion, Leclerc, deviennent sociétés ouvertes. Elles offrent donc simultanément au public des actions ordinaires admissibles au RÉA. Page 9

### PORTRAIT : CLAIRE LÉGER

Mme Claire Léger, vice-présidente de Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, siège également aux conseils de Québecor, Radio-Québec, Hydro-Québec et la Corporation du Groupe La Laurentienne. Elle représente — avec son frère Jean-Pierre — la deuxième génération des Léger, qui lance l'entreprise familiale vers de nouveaux sommets. Page 10

## La tension monte entre la Grande-Bretagne et la Syrie

### DAMAS EXPULSE TROIS DIPLOMATES BRITANNIQUES

LONDRES (AFP, Reuter) — Le gouvernement britannique a dénoncé comme « parfaitement injustifiable » l'expulsion, hier, de trois de ses diplomates à Damas en représailles au renvoi, 24 heures auparavant, de trois attachés de l'ambassade de Syrie à Londres, soupçonnés d'implication dans des actes de terrorisme.

La mesure frappant l'attaché militaire britannique, le colonel Maitland-Titterton, le premier secrétaire, M. David Taylor, et un vice-consul, M. Andrew Balfour, a été notifiée hier matin à l'ambas-

sadeur de Grande-Bretagne à Damas, convoqué pour l'occasion au ministère syrien des Affaires étrangères.

Les trois expulsés ont été avertis qu'ils devraient regagner la Grande-Bretagne sous une semaine. Tout comme MM. Zaki Oud, Ahmad Abdoul Latif, et Mounir Mouna, s'étaient vus signifier, samedi, un délai de sept jours pour plier bagages et quitter le territoire britannique.

« La riposte syrienne est à la fois parfaitement injustifiable et regrettable », a déclaré hier un porte-parole du Foreign Office. La veille, le même ministère

avait justifié la décision de renvoyer trois Syriens chez eux par le fait que le gouvernement de Damas avait refusé de lever l'immunité diplomatique les protégeant, interdisant ainsi leur interrogation par la police, et leur éventuelle comparution en justice.

Scotland Yard avait demandé à entendre les trois hommes à propos de la tentative d'attentat contre un avion de la compagnie israélienne EL AL, déjoué le 17 avril à l'aéroport de Londres-Heathrow.

Voir page 8: Tension



Deux diplomates libyens, à qui l'ordre d'expulsion avait été signifié plus tôt par le gouvernement espagnol, ont quitté Madrid samedi.

### ANCIENNE DÉLÉGUÉE ET MINISTRE DU QUÉBEC

## Beaudoin retourne à Paris pour promouvoir Canadair

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Mme Louise Beaudoin retourne à Paris, à titre de représentante de l'avionerie Canadair en Europe, plus particulièrement en France.

Ancienne Déléguée générale du Québec en France, ministre des Relations internationales dans l'éphémère cabinet Johnson, Mme Beaudoin fera la promotion des appareils Challenger et des avions citernes CL-215, construits en banlieue de Montréal par la société fédérale de la couronne.

C'est que LE DEVOIR a appris hier de source sûre.

Elle a demandé et obtenu un congé de deux ans du gouvernement du Québec, pour répondre à l'invitation de M. Pierre DesMarais, président du conseil d'administration de Canadair. Elle entre en fonction dans trois semaines, soit le 1er juin.

Depuis trois mois elle était prêtée à l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), un organisme sans but lucratif qui s'occupe de coopération et d'échange universitaire dans les trois Amériques. La présidence de l'OUI est assumée par M. Gilles Boulet, président de l'Université du Québec, et le directeur général en est M. Gilles Arès.

Québécoise âgée d'une quarantaine d'années, Mme Beaudoin est une historienne de formation, et une fonctionnaire de carrière, oeuvrant dans la fonction publique depuis près de vingt ans. Elle travailla notamment pour M. Marcel Masse, ministre des Affaires intergouvernementales de l'Un, à la fin des années soixante, de même que pour M. Claude Morin, dirigeant le cabinet de l'ancien ministre péquiste des Affaires intergouvernementales. Elle a également été associée à l'ENAP.

Associée dès la première heure au Parti québécois, elle fut candidate de cette formation aux élections partielles de 1979, contre le libéral Jean-Claude Rivest, qui fut élu député. Elle réintégra ensuite la fonction publique, occupant notamment la direction des affaires françaises aux Affaires intergouvernementales.

À la fin de 1983, le premier ministre, M. Voir page 8: Beaudoin

## Le silencieux

L'ENFANCE sera de plus en plus brève pour les êtres qui naîtront.

On est pauvre des biens dont on ne sait se passer.

Souvent les gens qui ne se mêlent pas de leurs affaires n'en ont pas qui les occuperaient.

— ALBERT BRIE

## L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE AU CANADA



Une fillette s'approprie à lire la liste des précautions à prendre contre les retombées radioactives affichée un peu partout dans la région de Kiev. La catastrophe nucléaire de Tchernobyl n'a cependant pas alerté que les Soviétiques. L'opposition à cette forme d'énergie ne cesse de croître en Occident. L'atmosphère est malgré tout à l'optimisme à Énergie atomique du Canada.

## Les réacteurs CANDU ont-ils un avenir ?

- STAGNATION DU MARCHÉ
- OPPOSITION DE LA POPULATION
- BAISSÉ DES PRIX DU PÉTROLE

JOCELYN COULON

OTTAWA — À Énergie Atomique du Canada Limitée, l'atmosphère est à l'optimisme. Malgré la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en Union soviétique; la stagnation complète du marché des centrales nucléaires; une baisse considérable de ses revenus et une réduction de son personnel; l'opposition grandissante de la population à cette forme d'énergie et la concurrence féroce de nombreux États occidentaux. Les dirigeants de l'ÉACL continuent de croire que le programme nucléaire canadien a un avenir et que d'ici quelques années la vente de réacteurs nucléaires CANDU reprendra.

« Nous sommes toujours dans le creux de la vague, surtout avec la baisse des prix du pétrole, et nous le reconnaissons sans gêne. Cependant, le programme CANDU n'est pas mort et nous prévoyons que, d'ici quelques années, de nombreux pays devront

se décider quant à leurs approvisionnements en énergie électrique et il n'y aura pas d'autre choix que d'acheter des centrales nucléaires. L'ÉACL sera alors là pour obtenir sa part du marché », déclare M. Réal Boucher, vice-président d'Énergie Atomique du Canada à Montréal.

Le Canada n'a pas vendu un seul réacteur CANDU depuis cinq ans. En ce moment, 24 de ces réacteurs fonctionnent au pays et dans le monde (sur 374 réacteurs). Le Pakistan, l'Inde, l'Argentine, la Roumanie et la Corée du Sud sont les seuls pays à avoir acquis des réacteurs canadiens.

Depuis la fin des années 70, le marché des réacteurs nucléaires est stagnant. « Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cette situation. Dans les années 60 et au début des années 70, la consommation d'énergie augmentait d'environ 7% par an. Puis brusquement, elle est descendue rapidement à 2% à cause de l'augmentation des prix du pétrole qui a obligé de nombreux pays à met-

Voir page 8: CANDU

## Tout ce que vous voulez savoir sur les blattes ... et que vous n'avez jamais osé demander

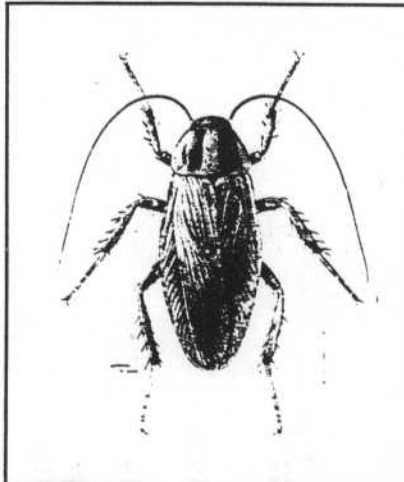
FRANÇOIS BARBEAU

LE CINQUIÈME JOUR, Dieu créa la blatte. Le genre humain, longtemps préoccupé par d'autres ennemis, luttant contre d'autres bêtes et bestioles autrement plus dérangeantes, ne se formalisait pas outre mesure de l'omniprésence de cet insecte qui ne pique ni ne mord.

Les temps ont bien changé, mais pas la blatte. Les entomologues ont dressé leur arbre généalogique et notent que « déjà, au Carbonifère, les blattes étaient très répandues et il en existait en abondance un grand nombre d'espèces. Actuellement, on en connaît trois à quatre mille espèces vivantes ».

De cette immense famille, une demi-douzaine d'espèces seulement ont choisi de cohabiter avec le genre humain. Les autres prolifèrent dans la nature humide et chaude des zones tropicales et subtropicales. La blatte qui fuit, la nuit, quand on allume la lumière de nos cuisines, est la blatte germanique (blatella germanica), affectueusement appelée coquerelle.

La coquerelle, donc, pullule à Montréal. Nos édiiles en en même discuté la



La blatte germanique adulte porte deux bandes noires verticales sur le thorax, qui sont caractéristiques de l'espèce.

semaine dernière à l'hôtel de ville, et le ministre de l'Énergie, M. John Caccia, considère le problème si grave qu'il souhaite la formation d'une commission tri-

partite fédérale-provinciale-municipale pour élaborer les plans d'une campagne tous azimuts d'extermination de cet insecte.

Le premier front serait le quartier de la Côte-des-Neiges, du moins certains secteurs du quartier, littéralement envahis par la blatte germanique. C'est un organisme communautaire, l'organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges (OEIL) qui a donné l'alerte, après avoir recueilli des centaines de plaintes de locataires dégoûtés. Une enquête sommaire effectuée l'été dernier par les gens de l'OEIL a démontré que plus de 300 immeubles à logements multiples du quartier étaient infestés de blattes et que tous les efforts d'extermination étaient vains, parce qu'ils ne touchent pas tous les foyers d'infestation.

L'exterminateur, pour livrer avec efficacité sa guerre chimique, doit pouvoir entrer dans chaque appartement d'un immeuble infesté. Les locataires sont priés de collaborer avec l'exterminateur, d'abord en vidant leurs armoires de cuisine et de salles de bain, les deux endroits de prédilection des blattes, qui recherchent chaleur et humidité, puis en

Voir page 8: Blattes

## TCHERNOBYL Les autorités écartent toute possibilité de catastrophe

(AFP, Reuter) — Un éminent académicien soviétique a affirmé, hier à Moscou, qu'il n'y avait plus de possibilité de catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl, alors que la psychose de la radioactivité s'emparait de la ville de Kiev (à 130 km de Tchernobyl) et commençait à gagner Moscou.

Admettant pour la première fois qu'il existait réellement jusqu'à ce jour une possibilité théorique de catastrophe (une grande quantité de combustible et de graphite du réacteur étant en incandescence), l'académicien Evgueni Velikhov, qui passe pour être l'un des principaux conseillers de M. Mikhail Gorbatchev pour les problèmes nucléaires a affirmé: « Désormais, ceci n'existe plus. Une nouvelle étape de travaux commence pour déterminer les endroits les plus contaminés ».

Un train de mesures préparatoires est d'ailleurs en cours pour le bétonnage du compartiment du quatrième réacteur, a annoncé l'agence Tass.

De plus, le gouvernement réaffirme que le

Voir page 8: Tchernobyl

**EXPO CUISINES 86**

- MÉLAMINE
- STRATIFIÉ
- CHÈNE
- MERISIER

**A PRIX RÉDUIT**

**NOUVEAU FINANCEMENT DISPONIBLE**



### NOS SPÉCIALITÉS

- SALLE DE BAINS
- RAJOUTS
- SALLE DE JEUX
- TOUT GENRE DE RÉNOVATION

**RÉNOVATIONS L'ACADIE**

VASTE SALLE DE MONTRE

9724 Boul. L'ACADIE, MtL

**HEURES D'OUVERTURE:**

SAMEDI ET DIMANCHE: 10h à 17h

LUNDI À MERCREDI: 9h à 18h

JEUDI ET VENDREDI: 9h à 20h

ESTIMATION GRATUITE **337-0702**

## L'accord constitutionnel Rhéaume réplique à Rémillard

(PC) — Avant de se porter à la défense des francophones hors-Québec, le gouvernement québécois devrait chercher à consolider la situation de la langue française sur son propre territoire.

Telle est l'opinion du chef du Parti indépendantiste du Québec, Gilles Rhéaume, qui réagissait hier aux propos du ministre des Relations intergouvernementales, Gil Rémillard. Le ministre a rendu publiques vendredi, lors d'un colloque tenu au Mont-Gabriel, les conditions d'une adhésion éventuelle du Québec à l'accord constitutionnel de 1982.

« Le gouvernement libéral tente de nous éblouir en nous attendrissant sur le sort des francophones hors-Québec, alors que la seule majorité francophone sur le continent subit des assauts continus au niveau de son identité », a déclaré M. Rhéaume.

Dans une entrevue parue dans le quotidien Le DEVOIR de samedi, le

ministre Rémillard annonçait son intention de revendiquer, lors des pourparlers constitutionnels, la reconnaissance explicite des francophones hors-Québec dans l'article 23 de la Charte canadienne.

M. Rhéaume a par ailleurs tenu à dénoncer les cinq conditions minimales d'une adhésion éventuelle du Québec à l'accord constitutionnel posées par le gouvernement Bourassa.

Selon lui, le fait de demander la reconnaissance du Québec comme société distincte constitue un net recul dans notre histoire.

« C'est ridicule de réduire le peuple du Québec à la dimension d'une société, a déclaré hier le chef du PI Gilles Rhéaume, nous avons toujours été considérés comme peuple fondateur et non comme une société ».

Le chef du PI croit absolument nécessaire de mettre sur pied une commission parlementaire à Québec sur la question des négociations constitutionnelles. De plus, dans le cas d'une entente, il demande au ministre Rémillard de respecter sa promesse électorale en soumettant la ratification de l'adhésion du Québec au Canada Bill à un référendum populaire.

Fidèle à lui-même, M. Rhéaume est convaincu que les « maladroites » du gouvernement Bourassa, notamment l'amnistie aux illégaux, et l'affaiblissement de la loi 101, convaincront les Québécois de la nécessité de l'indépendance.

Même avec la loi 101 nous ne sommes pas immunisés contre l'invasion culturelle de langue anglaise, a souligné le chef du PI.

## Mulroney semble avoir réussi à poursuivre le rapprochement entre la Chine et le Canada

DENIS LESSARD

BELJIN (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney aura réussi à maintenir les relations privilégiées entre le Canada et la Chine en dépit du départ de son prédécesseur Pierre Trudeau et des craintes de Pékin face à une modernisation devenue hors de contrôle.

Terminant aujourd'hui une visite officielle de trois jours en Chine, M. Mulroney semble avoir réussi à poursuivre le rapprochement amorcé par le premier ministre Trudeau au début des années 70 alors que le Canada fut l'un des premiers pays à reconnaître la Chine communiste.

M. Mulroney entreprend une tournée aujourd'hui à Séoul alors qu'à Ottawa son ministre Sinclair Stevens doit faire face à des accusations de conflit d'intérêt. Le député libéral Lloyd Axworthy a réclamé le retour immédiat du premier ministre au pays.

« Vous êtes l'ami du peuple chinois », a déclaré sans ambages le numéro un chinois, Deng Xiaoping, au début d'un échange de plus d'une heure accordé au leader canadien samedi.

Architecte du mouvement de modernisation amorcé par son pays, Deng Xiaoping, âgé de 82 ans, ménage ses audiences et pour tous

les observateurs le seul fait qu'il ait consenti à rencontrer M. Mulroney est fort significatif quant à l'importance que la Chine accorde à ses rapports avec le Canada.

Tout au long de sa tournée, M. Mulroney a insisté sur la volonté canadienne d'accompagner la Chine dans la « seconde longue marche » de son plan de modernisation industrielle et technologique commencé au tournant de la décennie.

Tout le long de sa tournée, M. Mulroney a souligné la détermination canadienne à approfondir une relation dont les bases avaient été jetées par des ventes massives de blé sous le gouvernement conservateur de Diefenbaker.

Cependant, M. Mulroney n'a pas osé soulever la question des prisonniers politiques incarcérés par le gouvernement chinois et qui préoccupent Amnistie internationale.

Les fonctionnaires canadiens qui ont soulevé la question, se sont fait dire que ça ne regargait en rien le Canada. « Au niveau des fonctionnaires, les inquiétudes manifestées par de nombreux canadiens ont été transmises. On nous a répondu qu'ils étaient incarcérés pour des actes criminels », a expliqué un haut fonctionnaire canadien.

Au cours de sa tournée en fin de semaine, M. Mulroney a aussi pu rencontrer le premier ministre

Zhao Ziyang et le président du Parti communiste Ho Yaobang.

Mais c'est dans une Chine angossée par les problèmes engendrés par le mouvement de modernisation amorcé il y a cinq ans qu'est débarqué le premier ministre Mulroney.

Avec le politicien canadien, Deng, l'initiateur de toutes ces réformes, a longuement insisté sur la nécessité pour Pékin de contrôler soigneusement le rythme du progrès, « de ne pas faire une indigestion », ont souligné les fonctionnaires canadiens.

La Chine craint par exemple qu'une modernisation anarchique des villes ait un effet dévastateur sur l'équilibre des populations, provoquant un déferlement de paysans pauvres, attirés vers une vie moins austère vers les grands centres.

Chaque année, six millions de jeunes Chinois arrivent sur le marché du travail, un problème qui se pose avec de plus en plus d'acuité pour Pékin. Pour Deng Xiaoping, la Chine doit se donner des cibles réalistes de croissance d'ici la fin du siècle, « et ne visera pas à dépasser qui que ce soit ».

De son côté le premier ministre Mulroney a rappelé à ses interlocuteurs l'expertise canadienne dans des secteurs comme l'agriculture, les transports, les télécommunications et l'hydro-énergie. Un

savoir faire dont le premier ministre Zhao Ziyang a reconnu la qualité.

Pour cimenter les liens que veut préserver le Canada avec la Chine, M. Mulroney n'était par ailleurs pas arrivé les mains vides à Pékin. Pour les cinq prochaines années Ottawa doublera les budgets de l'agence de coopération et de développement international consacrés à la Chine, qui passeront de \$100 à \$200 millions. Un donnera aussi aux Chinois une usine d'engrais chimiques d'une valeur de \$300.000.

En revanche le Canada est déterminé à ce que la Chine n'oublie pas les Canadiens au moment de distribuer ses contrats. Ottawa a doublé ses effectifs au bureau de Beijing et ouvrira prochainement une délégation à Shanghai.

Pour réduire les taux d'intérêt sur les projets canadiens en Chine, Ottawa consacra \$350 millions de plus à la société pour l'expansion des exportations. Cette injection était nécessaire parce que les entreprises canadiennes ne parvenaient plus à concurrencer les bas taux d'intérêt offerts par les Européens, notamment, pour arracher des contrats de Pékin.

Le passage du premier ministre Mulroney en Chine coïncidait avec un blitz commercial d'importantes entreprises canadiennes, qui a accouché de plusieurs contrats.

**guérin**  
l'éditeur qui édite

APPROUVÉ PAR M.E.Q.  
**LE CORPS HUMAIN EN SANTÉ**  
(Biologie 3e secondaire)  
Auteurs: DARVEAU/MARCOUX/HALLÉ

Guide du maître

le corps humain en santé

Manuel ISBN-2-7601-1056-7 22,00\$ (530 p.)  
Recueil ISBN-2-7601-1305-1 9,00\$ (203 p.)  
Guide du maître ISBN-2-7601-1165-2 37,90\$ (398 p.)

**guérin** éditeur limitée  
4501 Drolet  
Montréal H2T 2G2  
Tél.: (514) 842-3481

Le manuel favorise l'épanouissement physiologique et psychologique en donnant l'occasion de développer des savoir, savoir-faire et savoir-être. Il est accompagné d'un guide du maître contenant tous les instruments de mesure nécessaires pour appliquer l'évaluation formative et sommative dans la classe de biologie.

Manuel ISBN-2-7601-1056-7 22,00\$ (530 p.)  
Recueil ISBN-2-7601-1305-1 9,00\$ (203 p.)  
Guide du maître ISBN-2-7601-1165-2 37,90\$ (398 p.)

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241
---	---	--	---

## Le Québec mérite-t-il une presse féministe?

RENÉE ROWAN

Y a-t-il suffisamment de personnes dans la société québécoise — femmes et hommes — qui sont prêtes à investir financièrement pour avoir une presse féministe?

La question se pose avec encore plus d'actualité au moment où *La Vie en rose* (LVR) traverse une crise financière particulièrement difficile. La réponse, on ne la connaît pas encore. Mais on peut espérer que oui.

La partie n'est pas entièrement gagnée et la menace de fermeture du seul magazine féministe au Québec n'est pas écartée. Toutefois, le collectif de direction de *La Vie en Rose* est confiant (LVR) d'atteindre, d'ici le 2 juin, son objectif de \$75.000, la somme qui va permettre de remettre LVR sur les rails en attendant la relance d'automne.

Déjà, la campagne informelle de

levée de fonds lancée depuis quelques semaines auprès de 376 femmes féministes du Québec donne des résultats qui permettent de penser positivement. Trois cent cinquante-deux (352) femmes ont accepté de collaborer financièrement et 170 ont déjà fait parvenir leur chèque pour une somme approximative de \$40.000.

C'est ce qu'a indiqué, vendredi, au cours d'une rencontre avec la presse, Lise Moisan, une des fondatrices de LVR et présidente du conseil d'administration. Avec Louise Desmarais, elle coordonne la campagne de levée de fonds.

Les 24 autres femmes sollicitées ont refusé leur appui pour diverses raisons, entre autres parce qu'elles n'étaient pas d'accord avec le contenu rédactionnel de la revue. La moyenne des dons est de \$235 par personne, ce qui est déjà en soi exceptionnel. Les plus « riches » ou les plus « croyantes » peut-être — 14

## FÉMININ PLURIEL

femmes et un homme — ont versé \$1.000 chacun.

La levée de fonds est maintenant lancée dans le grand public. Tous les dons, si petits soient-ils, sont les bienvenus. Pour garantir que les sommes recueillies serviront bien à organiser et financer la relance prévue pour l'automne prochain, on a formé une fiducie. Celle-ci comprend trois personnes: Louise Rolland, avocate-conseil de LVR, Carmen Jutras et Ginette Giroux, toutes deux comptables agréées.

Si, d'ici le 2 juin, la somme de \$75.000 n'est pas atteinte, les coordonatrices de la levée de fonds s'engagent à retourner l'argent déjà recueilli. C'est pourquoi on invite les « généreuses donatrices et donateurs » à inscrire, en lettres moulées,

leur nom et adresse à l'endos de leur chèque. Celui doit être envoyé à l'adresse suivante: 4120 avenue du Parc Lafontaine, Montréal, H2L 3M8. La campagne se poursuivra tout au cours de l'été puisque LVR, pour fonctionner confortablement et procéder à la relance du magazine, a besoin au total d'un fond de roulement de \$200.000. La deuxième étape de la campagne de souscription qui se poursuivra jusqu'à l'automne, visera donc à aller chercher les \$125.000 supplémentaires.

Campagne informelle puisque, jusqu'à maintenant, on n'a dépensé que \$300 environ pour de la sollicitation par téléphone. LVR n'a pas les moyens de se payer des panneaux publicitaires dans le métro, à l'arrière des autobus ou à la télévision.

Cette campagne est un test de solidarité lancé aux Québécoises. Mais elle est en même temps un test politique, une question posée plus clairement que jamais au mouvement des femmes québécoises, estime le collectif de LVR. « Le féminisme d'ici est-il assez fort pour soutenir financièrement un des éléments les plus visibles de sa presse? » Le pari est lancé.

### ■ Une Vie en rose améliorée

Plutôt que de s'attarder à la menace de fermeture qui continue de planer si LVR n'atteint pas son objectif de \$75.000 d'ici trois semaines, Lise Moisan et Françoise Guénette ont préféré, vendredi, parler du plan de relance qui permet tous les espoirs.

Celui-ci comprend divers volets: consolidation financière, réorganisation interne, élargissement du contenu, amélioration de la forme.

Féministes, les lectrices de LVR le sont, écrivent Françoise Guénette et Francine Pelletier dans la dernière livraison de LVR (mai 1986), « mais elles refusent de se faire dire quoi faire ». Comme elles cherchent un médium d'information plus sûr de lui, plus « positionné » et en même temps plus flexible, elles nous demandent d'élargir le spectre de nos sujets pour y intégrer des préoccupations très quotidiennes de la majorité des Québécoises: santé, éducation des enfants, etc., tout en continuant à développer des secteurs comme l'international.

Dans l'étude de marché réalisée par la firme de consultants GICAM pour le compte de LVR, il y a un point sur lequel la clientèle du magazine est unanime: une vision ouverte, puissamment féministe de l'actualité tout en évitant de se concentrer uniquement sur les dossiers femmes: avortement, droit au travail, garderies, groupes.

Ce qui ne veut pas dire un changement fondamental de cap ou de contenu, soutient en entrevue Françoise Guénette. Les féministes québécoises l'espèrent bien.

Il ne faudrait pas vivre ici ce qui se passe ailleurs, particulièrement en France, tel qu'on peut le constater dans le dossier (fort intéressant) sur la presse féministe à travers le monde que l'on trouve dans ce même numéro de mai de LVR.

Il faut voir le « succès monstre, phénoménal dans les annales de la presse périodique féminine française » que rencontre actuellement le magazine *Femme actuelle*. La formule est toute simple, apprend-on sous la plume de Jocelyne Richer: une centaine de pages, 200 sujets par numéro, 250 photos. Un magazine vidéo-clip. Les sujets? Mode, beauté, cuisine, bricolage, décoration, horoscope... « Aux grands dossiers sur l'avortement, le chômage des femmes ou le viol, qui ont fait les beaux jours des magazines féminins des années 70, *Femme actuelle* rétorque avec un dossier spécial éclairages ».

Après seulement un an d'existence, le magazine a plus de deux millions et demi de lectrices (33 fois plus que LVR...).

Les Québécoises feront-elles la preuve qu'elles veulent un magazine « différent »?



# Air Canada et moi

## Partenaires à Londres

J'importe. Pour les boutiques.  
Pour les grands magasins.  
Mon créneau: le design intérieur.  
J'écume l'Europe.  
Cette saison, c'est Londres.  
Avec Air Canada, bien sûr!

Départ de Montréal

PARIS	Tous les jours, sans escale
LONDRES	5 vols sans escale par semaine
GLASGOW	1 vol par semaine*
FRANCFORT	Tous les jours*
DÜSSELDORF	2 vols directs par semaine
MUNICH	2 vols directs par semaine
ZÜRICH	2 vols directs par semaine
GENÈVE	5 vols directs par semaine
BOMBAY	5 vols par semaine**
SINGAPOUR	5 vols par semaine**

\*Via Toronto  
\*\*Via Londres



TRANSPORTEUR OFFICIEL  
MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE  
DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES



LE 50<sup>th</sup> ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA

Air Canada et moi, toujours sur place quand il faut. De Montréal, des Prêt-à-partir 5 jours par semaine vers Londres. Sans escale.

La porte grande ouverte sur l'Europe. Des correspondances rapides vers tous les grands centres économiques.

En service Intercontinental, classe Affaires. Air Canada, lauréat du "Prix d'excellence - Service aux passagers" 1985, décerné par le prestigieux magazine Air Transport World.

Air Canada. Mon partenaire à Londres. Tremplin vers Bombay et Singapour. Et bientôt vers d'autres carrefours internationaux.

DRF 13005



**AIR CANADA**

# L'oeuvre de Louis Jobin dans le patrimoine québécois

## LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

Le monument *saint Georges terrassant le dragon* fait désormais partie de l'inventaire des biens culturels classés du Québec.

En effet, Madame Lise Bacon, vient de confirmer le classement, à titre d'oeuvre d'art, de la statue de saint Georges et, à titre de monument historique, de son socle en pierre, sur la place de l'église, à Saint-Georges ouest, en Beauce.

Il s'agit d'une oeuvre du sculpteur Louis Jobin (1845-1928) auquel le Musée du Québec consacre une importante exposition cet été.

Peu de sculpteurs québécois ont autant d'oeuvres expressément protégées par la Loi sur les biens culturels que Louis Jobin. Outre son *saint Georges terrassant le dragon*, l'inventaire des biens culturels classés ou reconnus comprend un char allégorique réalisé pour la procession de la Saint-Jean de 1880, la statue de Notre-Dame du Saguenay (1881) à Cap Trinité, et plusieurs statues d'anges réalisées pour les paroisses de Saint-Honoré (1890), Beauceville (1890) et Saint-Pascal (1925).

Louis Jobin, né en 1845 à Saint-Raymond de Portneuf, a sculpté près d'un millier d'oeuvres. Apprenti chez François-Xavier Berlinguet (1830-1916), Jobin a complété sa formation à New York avant d'ouvrir à Montréal, en 1870, son premier atelier. Cinq ans plus tard, il s'établit à Québec puis, en 1896, à Sainte-Anne-de-Beaupré. Sa réputation s'appuie en bonne part sur les sculptures monumentales destinées à une exposition extérieure.

Son *saint Georges terrassant le dragon* constitue une réalisation exceptionnelle, non seulement dans son oeuvre, mais aussi dans l'histoire de la sculpture sur bois québécoise.

« À n'en pas douter, Jobin a réalisé là un exploit technique qui fait du *saint Georges terrassant le dragon* son oeuvre majeure et un monument tout à fait exceptionnel dans la sculpture du Québec », écrit M. Mario Béland, conservateur de l'art ancien au Musée du Québec,



Saint Georges terrassant le dragon, une oeuvre de Louis Jobin désormais classée, à titre d'oeuvre d'art, selon la loi sur les biens culturels.

dans Louis Jobin, maître sculpteur (Fides/Musée du Québec, 216 pages, nombreuses illustrations, reliure cartonnée, \$35) publié à l'occasion de l'exposition qu'il a dirigée.

Il s'agirait du premier groupe équestre sculpté par un Québécois et installé au Québec et, selon M. Béland, de la seule statue équestre en bois recouvert de feuilles de métal en Amérique.

Le statue, d'une hauteur de près de trois mètres, pèse une tonne. Une radiographie a révélé l'usage de tiges de fer pour renforcer les appuis afin de faciliter le plus possible l'expression du mouvement. Jobin aurait triché sur le cabrage du cheval dont l'une des pattes antérieures est au repos, tandis que l'autre est en mouvement.

Pour des motifs encore inconnus, il a couvert la sculpture en bois de feuilles de cuivre martelées au lieu

des feuilles de plomb, habituellement utilisées, comme il l'avait fait pour *Notre-Dame du Saguenay*.

« Il s'agit, d'un point de vue à la fois technique et iconographique et aux plans matériel et formel, de l'oeuvre la plus complexe jamais réalisée par le sculpteur durant sa carrière », conclut M. Béland.

Le monument à saint Georges constitue la pièce maîtresse de l'exposition du Musée du Québec. Grâce à la collaboration de la fabrique paroissiale, de la population de Saint-Georges, du Musée et du ministère des Affaires culturelles, le Centre de conservation du Québec a pu sauvegarder et restaurer ce monument, menacé de destruction après trois-quarts de siècle d'exposition sur la place de l'église.

**La ouananiche** — La Société historique du Saguenay et la Société d'histoire du lac Saint-Jean ont mis sur pied un comité de promotion de la Ouananiche comme emblème animalier de leur région.

« Faire de la ouananiche notre emblème animalier régional, c'est reconnaître, mettre en valeur et préserver une richesse naturelle collective spécifique, dans le but de lui garder toutes ses valeurs historique, touristique, économique, sportive et sociale » lit-on dans les documents du comité lequel a obtenu, à ce jour, l'appui d'une bonne douzaine d'administrations municipales de la région.

La ouananiche est un saumon d'eau douce qui, au lieu de retourner dans l'Atlantique, a décidé de rester dans le lac. « C'est trellement vrai », écrit M. Pierre G. Vaillancourt, biologiste, que les ouananiches qui descendent le Saguenay et qui regagnent la mer redeviennent saumons. En fait les ouananiches de la région sont issues de saumons qui, jadis, venaient frayer dans nos eaux et qui, plutôt que de redescendre vers la mer, ont choisi de demeurer chez nous. »

La promotion de poisson, qui a fait la réputation du lac Saint-Jean depuis plusieurs siècles, à titre d'emblème animalier a pour but de favoriser le plus possible la préservation de cette espèce dont l'habitat s'est trouvé perturbé par le développement urbain, l'établissement de l'industrie et le grand nombre de pêcheurs.

# NON

## monsieur le recteur

**3 millions en frais de scolarité supplémentaires, à raison de 120 \$ par étudiant par année. Voilà comment le recteur de l'Université de Montréal veut éponger son déficit. C'est une solution facile qui nous apparaît inacceptable. Encore une fois, l'Université pare au plus pressé sans s'attaquer aux vrais problèmes.**

Mais nous ne sommes pas dupes.

# 2

Les Services aux étudiants économiseront des milliers de dollars, par la seule introduction par la **Faecum**, de procédés budgétaires plus modernes. Pourquoi l'Université ne fait-elle pas de même ?

# 1

Que dire de la productivité de nos professeurs quand 40 % d'entre eux font 70 % de la recherche, selon le rapport Lacroix ? Combien cela coûte-t-il à l'Université ?

# 3

Et que dire de la transparence de l'administration, quand elle refuse de divulguer le rapport du vérificateur interne, qui démontrerait sa mauvaise gestion ? Même les plus hautes instances n'y ont pas accès !

**Oublions-nous que si l'Université s'embourbe, la situation des étudiants n'est guère meilleure ? Que notre formation est dévaluée, nos chances d'emploi diminuées, notre endettement accru ?**

Nous pensons qu'il existe d'autres solutions que cette hausse déguisée des frais de scolarité. Et nous sommes prêts à collaborer.

Aussi, nous proposons :

Que l'Université évalue véritablement tous les professeurs comme le recommande le rapport Lacroix, pour que la qualité de notre formation s'améliore.

Qu'elle reconnaisse notre effort de collaboration dans la meilleure gestion des Services aux étudiants et des autres services de l'Université.

Que l'Université établisse une meilleure concertation avec son milieu en collaboration avec les étudiants. Qu'elle se rende plus utile à la société en évitant de doubler les ressources et les coûts.

Afin que notre formation soit mieux adaptée aux exigences du marché du travail, qu'elle nous aide dans nos démarches auprès des syndicats, des entreprises et des groupes sociaux, pour qu'ils contribuent à améliorer notre formation.

**Plus que jamais, il est temps de réaffirmer l'importance vitale des universités dans la société. C'est pourquoi nous demandons à l'Université de s'associer avec nous pour revaloriser l'enseignement supérieur auprès des gouvernements et de la population.**

**M. le recteur, nous sommes prêts à collaborer. Mais vous ne vous attaquez pas aux vrais problèmes. Nous croyons qu'en adoptant les vraies solutions, l'augmentation des frais de scolarité ne serait plus nécessaire.**



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## New York acclame Chtcharansky

NEW YORK (AFP) — Symbole de la dissidence juive contre le régime soviétique, Anatoli Chtcharansky a été acclamé en héros hier à New York par quelque 300.000 personnes (chiffre donné par les autorités) qui manifestaient pour le droit à l'émigration des Juifs d'URSS.

Cette marche, qui se déroule à la même époque dans le centre de New York depuis plusieurs années à l'appel d'organisations juives américaines, a revêtu hier un caractère exceptionnel du fait de la présence de l'ancien « *refuznik* » dont la libération était réclamée par ces mêmes foules les années précédentes.

Relâché en février dernier, Chtcharansky a rappelé dans son discours les 9 années qu'il a passées en prison et dans les camps soviétiques et a lancé un vibrant appel pour que ceux qu'il a laissés derrière ne soient pas oubliés.

Alors que l'ambassadeur israélien auprès des Nations Unies, M. Benjamin Netanyahu, le présentait au micro, les manifestants ont entonné spontanément le chant hébreu *Shalom Aleichem* dont le titre signifie « Paix pour toi ».

« Ensemble nous avons gagné une fois, ensemble nous réussirons encore », a déclaré Chtcharansky, qui du fait de sa petite taille a eu besoin d'un tabouret pour atteindre le micro. Un écran vidéo géant retransmettait son image pour que tout le monde puisse le voir.

Le dissident qui vit désormais en Israël et qui est arrivé la semaine dernière en Amérique pour une visite de deux semaines a évoqué les tentatives des autorités soviétiques pour lui faire croire qu'il était isolé.

« Mais tous les ressorts d'une super-puissance, a-t-il dit, ne sont pas suffisants pour isoler un homme qui entend la voix de la liberté, pour isoler un Juif qui entend la voix de la solidarité avec son peuple ».

Chtcharansky a cité les noms d'autres dissidents, notamment celui d'Andreï Sakharov, et a préconisé des mesures concrètes aussi bien politiques qu'économiques contre Moscou pour obtenir leur libération.

De nombreuses personnalités se sont succédées à la tribune, dont le secrétaire d'État adjoint, M. John Withehead, les sénateurs Daniel Moynihan et Alfonse D'Amato, l'ar-

chevêque de New York, le cardinal John O'Connor et le maire de New York, M. Edward Koch.

Mme Avital Chtcharansky, l'épouse de l'ancien *refuznik*, qui a souvent participé à cette manifestation dans le passé pour plaider la cause de son mari, n'était pas présente. Elle attend son premier enfant et les médecins lui ont déconseillé le voyage.

M. Withehead a fait part aux manifestants du soutien du président Ronald Reagan et du secrétaire d'État, M. George Shultz, que Chtcharansky doit rencontrer demain à Washington.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645

## Le NPD à la défense de la loi 101

(PC) — Le conseil national du NPD-Québec, réuni à Montréal en fin de semaine, s'est porté à la défense de la loi 101 et a critiqué le « laisser-aller » du gouvernement Bourassa dans le dossier linguistique.

Le parti estime que l'essentiel des dispositions de la loi 101 doit être maintenu et appliqué, et que tout changement à cette loi « fondamentale » doit faire l'objet d'un vaste débat public et être sanctionné par voie référendaire.

Le NPD estime que l'affichage unilingue anglais doit être totalement prohibé, tout en avançant que dans certaines régions, l'usage d'une deuxième langue pourrait être autorisé, en autant que les français demeurent prédominants.

Les néo-démocrates soutiennent de plus que le gouvernement devrait débloquer les fonds et les effectifs nécessaires à une application systématique de la Charte de la langue française.

De plus, le parti affirme que l'État doit rétablir le budget de fonctionnement de Radio-Québec, pour lui permettre de remplir adéquatement sa mission culturelle.

## Visez des rendements supérieurs Les Fonds Desjardins

Voici les rendements annuels des Fonds Desjardins au 31 mars 1986

Actions 21,1 %  
Hypothèques 13,4  
International 38,8  
Obligations 23,9

Appelez-nous sans frais, peu importe où vous habitez  
Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus disponibles dans nos succursales

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-453-9657  
Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058  
Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2692 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026  
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5867 1-800-567-6920

Desjardins

# L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX Caen, la Stalingrad de l'Ouest

CLÉMENT TRUDEL

Caen est une ville qui fut détruite à 70 % lors de la Bataille de Normandie (6 juin/22 août 1944) où s'affrontèrent près de 3 millions de soldats, après le fameux Jour 'D'. Elle mit au moins 25 ans à se reconstruire. 15.000 civils y ont péri, 9.000 des 15.000 immeubles furent complètement rasés par 10.000 tonnes de bombes et 60.000 obus « alliés » ou par l'artillerie des divisions de Panzers. On a parlé de Caen, toutes proportions gardées, comme d'une Stalingrad de l'Ouest où s'était scellé le sort de l'hitlérisme.

Jumelée depuis 1962 à une ville allemande de même dimension, Würzburg, Caen a su tendre la main à l'ancien ennemi. Elle entend aller plus loin en lançant un message de paix au monde entier. Le maire adjoint de Caen, M. Georges Denizot, était récemment de passage au DEVOIR; il a expliqué l'ambitieux projet, mûri depuis 1981, d'un musée-mémorial qui ne fera pas que relater les faits de guerre mais s'attardera sur les raisons qui font que la paix et la liberté sont sans cesse menacées.

Ce musée sera doublé d'un centre de recherche et de documentation ouvert aux historiens du monde entier; les autorités pensent

ainsi avoir trouvé un outil pour consolider la démocratie dans un continent qui a si chèrement payé l'avènement du nazisme. Si tout se déroule comme prévu, Britanniques, Américains, Français et Canadiens devraient, en septembre, poser les premières pierres, sur un domaine de 17 hectares, au nord de Caen, d'un mémorial fort moderne, pouvant satisfaire la clientèle dans les principales langues parlées en Europe. Le musée, construit en partie sur ce qui fut le PC souterrain du général Richter, commandant la 716e division allemande, dominera la ville. Sur sa façade principale, on pourra lire: « La douleur m'a brisé / La fraternité m'a relevé / De ma blessure a jailli un fleuve de liberté » (P. Dorey). Les études prévoient une marée de 500.000 visiteurs par an, ce qui permettrait d'en amortir le coût en dix ans. La part qu'y joueront les Allemands de RFA ne sera pas négligeable, certains des élus de Würzburg allant même jusqu'à affirmer que la confrontation de 1944 en sol normand a dérivé une partie des Allemands d'un « système concentrationnaire ».

On parle de *paix des cimetières* lorsqu'une répression jointe l'extermination, comme à Ouradour. En Normandie, l'intention est de parler de paix, d'éduquer à la paix

à proximité de cimetières, là où gisent tant de fantassins et de parachutistes déversés sur les plages rebaptisées Utah, Omaha, Gold, Juno et Sword. Les Normands considèrent comme des frères les soldats canadiens des deux langues qui donnèrent leur vie pour les libérer. Le plan Eisenhower/Montgomery pour le débarquement avait réservé la plage Juno, soit surtout les villages de Courseulles et Bernières, à la 3e division canadienne; sur les plages Utah et Omaha étaient concentrées les troupes américaines et, sur Gold et Sword, se retrouvaient les Britanniques.

Mais là ne s'arrête pas la démarche. M. Denizot attire l'attention sur l'ambition du sénateur-maire de Caen, M. Jean-Marie Girault: confirmer à Caen son statut de pôle d'attraction, avec son infrastructure moderne et son université où se déroula en 1984 un important colloque, lors du 40e anniversaire du débarquement allié. Caen n'est-elle pas ville-charnière entre l'Angleterre et la France, point privilégié par Guillaume le Conquérant? En 1987, on célébrera le 900e anniversaire de la mort de Guillaume et l'occasion est belle de renouveler l'intérêt pour cette perle de Basse-Normandie, à moins de deux heures de train de Paris.

Dans cette terre ensanglantée — Caen s'est relevée trois fois de ses cendres, dans son histoire deux fois millénaire — les « itinéraires du souvenir » peuvent devenir sentiers de réflexion pour mieux asseoir la paix. Cela mérite une mention spéciale. Vincent Auriol, Président de la République, accordait en 1948 à la ville de Caen le grade de chevalier de la Légion d'honneur: « Ville patriote qui paya pendant l'occupation son hostilité à l'ennemi par des amendes et la déportation des meilleurs de ses fils dont beaucoup moururent dans les camps de concentration ». Une ville qui peut, de façon plus que crédible, afficher son aspiration à ne plus servir d'enclume aux envahisseurs sur cette « Voie de la liberté » allant de Cherbourg à Bastogne (Belgique) où progressa rapidement une partie de l'armée Patton avant la victoire des armées américaines.

■ Demain (13 mai) est une journée faste pour les citoyens ouverts à la problématique de l'Année Internationale de la Paix. Trois événements retiennent l'attention principalement dans la région montréalaise.

■ À l'Université de Montréal, l'un des volets du 54e congrès de l'Acfas (amphithéâtre D du pavillon 3200 Jean-Brillant), porte sur « Les scientifiques et la Paix ». Au nom-



bre des invités, Hubert Reeves, Paul Cappon, Fernand Seguin. L'on projettera *La bombe en bonus* film de 30 min. d'Audrey Schirmer et Claire Nadon, production de l'Onf qui donne la parole aux jeunes face à la menace d'un holocauste nucléaire.

■ À Verdun s'ouvre le Salon de la Jeunesse dont le thème central est la jeunesse et la Paix; dimanche prochain est prévue une table ronde portant sur Interculture et Paix chez les jeunes. Jusqu'au 19, il

ya accès à de nombreux kiosques et activités reliés à la paix.

■ À la Maison de la Culture de Côte-des-Neiges (13 mai, 19h30) le Conseil des Églises organise une projection-débat sur le film de Terri Nash: *Speaking Our Peace*, qui offre la version de féministes canadiennes sur les manières d'en arriver à la paix dans le monde. Mme Nash a aussi réalisé le film *Si cette planète vous tient à coeur*, avec le Dr Helen Caldicott.

## Mission internationale d'observation au Labrador

CLÉMENT TRUDEL

Les cinq membres d'une mission internationale d'observation présidée par Me Léopold Aussenstein (France) ont établi, à Montréal, quelques constats touchant les vols à basse altitude au-dessus des territoires des Innus (Indiens Montagnais et Naskapis du Labrador terre-neuvien et de quelques réserves du nord-est québécois). L'impact psychologique de ces vols, l'élément de frayeur, ne fait pas de doute selon la commission dont les membres ont d'ailleurs été témoins de trois survols rapides et bruyants d'un campement Innu, près de Goose Bay, par des avions de chasse à l'entraînement.

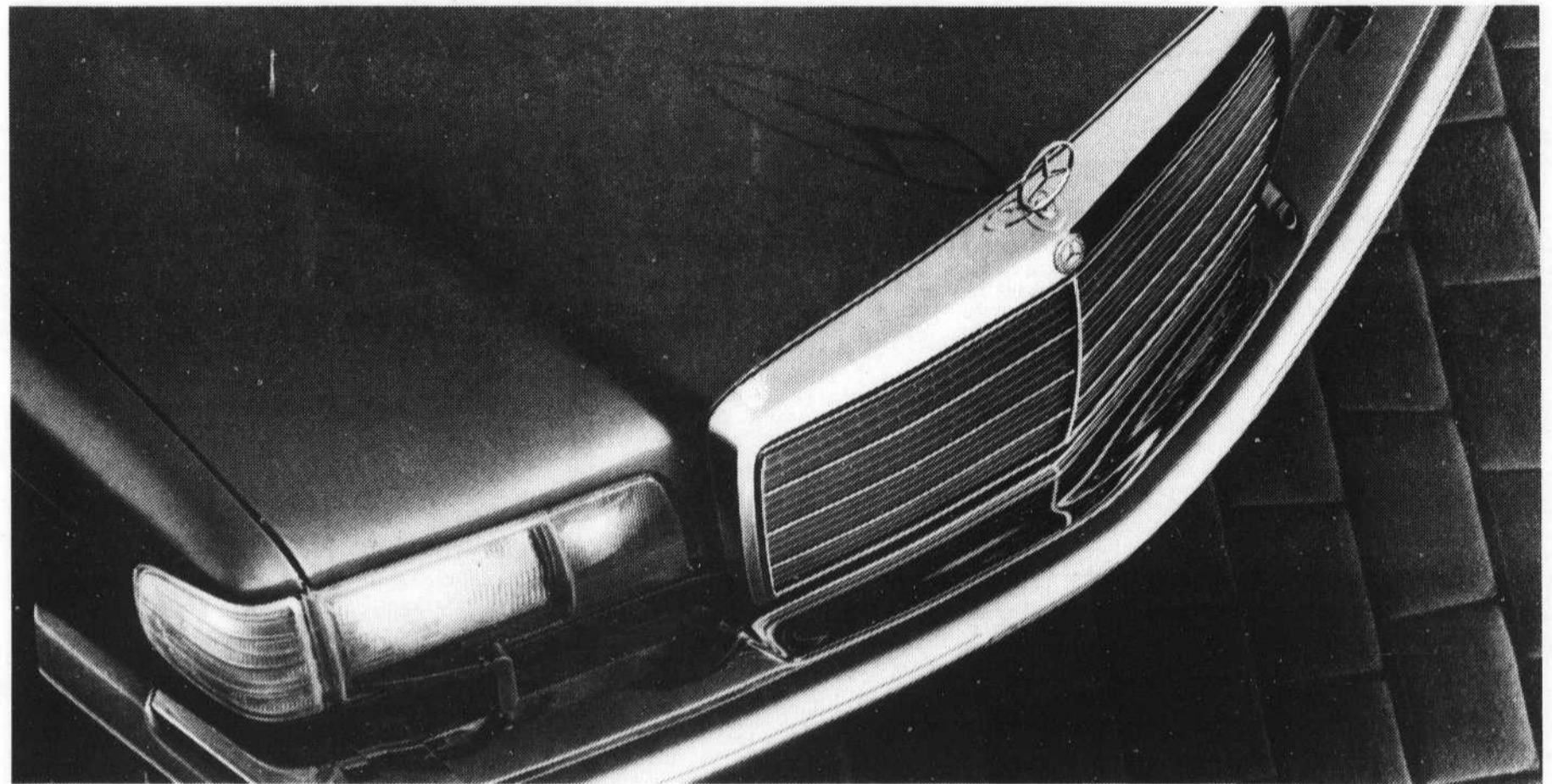
La commission cherche à savoir si les droits des Innus sont respectés dans ce territoire d'essai pour pilotes britanniques, allemands et canadiens. Le problème s'est posé lorsque les Innus ont exprimé leur désaccord avec un projet de superbase à Goose Bay, pouvant servir à l'ensemble des pays de l'OTAN; la mise sur pied de la commission a été facilitée par un comité de la Ligue des droits et libertés, de Montréal.

M. Aussenstein est secondé dans son travail par un médecin américain, le Dr Richard Bargen, qui poursuit cette semaine ses recherches à La Romaine et à Saint-Augustin sur les effets physiologiques de vols en rase motte ou à basse altitude; par l'évêque du diocèse de Moosonee, Mgr Leguerrier; par l'ex-présidente de la Commission des droits de la personne, Mme Francine Fournier et par Mme Danielle Petit, membre du bureau de la FIDH, organisme qui recevra à Paris, fin mai, le rapport final de la commission.

Cette semaine, la commission Aussenstein a pu s'entretenir avec des chefs de communautés Innus, avec de simples chasseurs amérindiens dont elle a observé le mode de vie en territoire de chasse. Des responsables du ministère canadien de la Défense ont aussi été appelés à fournir des précisions sur les précautions normalement prises par les avions de chasse pour « éviter » les campements des Innus. Sur les trois cas précis dont ont été témoins les membres de la commission, les autorités canadiennes ont riposté qu'il s'agissait peut-être d'un campement d'implantation récente... mais il s'agissait en fait de dix tentes plantées depuis environ trois semaines!

Les commissaires se sont refusés à donner une conférence de presse, les règles de déontologie les obligeant à livrer leurs conclusions en priorité à la FIDH. Un porte-parole de la Ligue des droits et libertés a toutefois déclaré que les enquêteurs avaient constaté un blocage dans les communications entre Innus et autorités militaires, les Amérindiens posant le plus souvent le problème sous l'angle culturel, ce qui a ses incidences sur le mode de gestion de ces territoires. Les Innus affirment, par exemple, qu'on porte atteinte à leurs droits lorsqu'on veut les obliger à fournir des renseignements sur leurs déplacements. À Terre-Neuve, les cinq observateurs de cette mission ont aussi rencontré d'anciens responsables gouvernementaux en matière de tourisme.

# POURQUOI POSSÉDER UNE MERCEDES-BENZ EST ENCORE MEILLEUR QUE DE CONDUIRE UNE MERCEDES-BENZ.



Mercedes-Benz ne s'est jamais contenté de construire des automobiles techniquement supérieures. Notre but ultime est de produire une automobile qui vous offre, aussi longtemps que vous la conduirez, un plaisir incomparable et un total manque d'inquiétude. C'est pourquoi chaque Mercedes bénéficie d'un service après-vente unique dans le monde de l'automobile.

Tout commence avec la vérification de votre voiture. Chaque Mercedes vendue au Canada subit un examen aussi complet que méticuleux, ici même, au Centre de préparation Mercedes-Benz, pour s'assurer qu'elle n'a aucunement été endommagée pendant le transport. Tout élément vital, des phares au groupe propulseur, est examiné et testé à fond.

Vous partez rassuré par le fait que votre véhicule bénéficie d'une garantie limitée, appuyée par l'usine, de 48 mois ou 80 000 km. Sans pièges, sans franchises, et sans ambiguïtés. Sans doute la plus forte des garanties pour voitures neuves offertes de nos jours. Étant donné la qualité du produit, cela n'a rien de surprenant.

Si vous voyagez dans les régions de Montréal, de Toronto ou de Vancouver et éprouvez certaines difficultés d'ordre technique après les heures d'ouverture normales ou en fin de semaine, le Service d'assistance routière Mercedes-Benz viendra à votre rescousse sur simple coup de téléphone. Un de nos experts vous suggérera, point par point, ce que vous

devez faire pour corriger le problème. Si cela est nécessaire, il enverra sur place un véhicule de service Mercedes-Benz pour vous venir en aide.

Vous découvrirez aussi que "l'entretien courant" n'a rien de courant quand il s'agit du bien-être de votre automobile. Bien au contraire; Mercedes-Benz ne le confie qu'à des techniciens chevronnés, qui ont à leur disposition le meilleur équipement qui existe. Qu'ils soient au service d'un concessionnaire Mercedes-Benz ou d'une de nos succursales de vente au détail, il n'est pas exagéré de dire que les techniciens d'entretien Mercedes-Benz comptent parmi les plus qualifiés du monde. Les pièces d'origine Mercedes-Benz — par l'intermédiaire d'un système de distribution national, géré par ordinateur — sont à votre disposition.

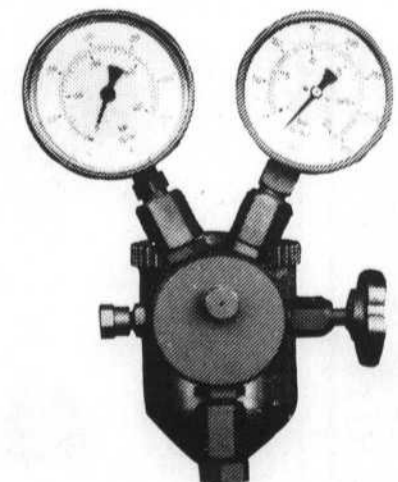
En résumé, Mercedes-Benz ne considère pas que l'achat d'une de ses automobiles marque la fin de ses obligations, mais, bien au contraire, leur début. Ses concessionnaires, tout comme ses succursales de vente au détail, s'engagent à faire de vous le propriétaire de voiture le plus choyé du monde.



La garantie limitée de 48 mois ou 80 000 km sur les voitures Mercedes-Benz neuves fait tout pour protéger le propriétaire, sans surprises ni clauses cachées.



Le service Mercedes-Benz offre un avantage unique: celui des normes Mercedes-Benz.



L'un des 223 outils spéciaux Mercedes-Benz qui permettent à nos techniciens hautement qualifiés d'effectuer leur tâche avec l'efficacité légendaire de Mercedes-Benz.



Construites comme aucune autre voiture au monde

Je suis enceinte... J'en parle.

grossesse secours 842-8641



## UN AUTRE PAS EN ONTARIO

**S**ANS TAPAGE inutile, presque avec modestie, l'Ontario vient de franchir un pas considérable dans son cheminement vers la mise en oeuvre d'une authentique politique de bilinguisme. En déposant à l'Assemblée législative, au début de ce mois, un projet de loi sur « la prestation de services en français », le gouvernement libéral minoritaire de M. Peterson s'est engagé plus avant dans cette voie de l'étapisme qu'il privilégie de toute évidence.

Sans aller jusqu'à la proclamation solennelle du bilinguisme, sans faire légalement du français l'une des deux langues officielles en Ontario, le ministre délégué aux Affaires francophones de cette province s'est considérablement rapproché de cet objectif qui effraie encore un certain secteur de la population. À vrai dire, le projet de loi élaboré sous la direction de M. B. Grandmaitre constitue le dernier dans ce cheminement pragmatique et prudent, tout à la fois.

Avec une rapidité surprenante, le gouvernement de M. Peterson, qui n'a pas encore célébré le premier anniversaire de son accession au pouvoir, vient en fait de donner satisfaction aux attentes de la population franco-ontarienne dans deux domaines précis.

Au niveau des institutions parlementaires, l'engagement du gouvernement libéral est sans équivoque. D'ici la fin 1990, le français aura finalement acquis droit de cité, entier et sans équivoque, au sein de l'Assemblée législative de cette province. Les débats pourront se dérouler officiellement dans les deux langues.

Entériner ce qui est pratiqué à Québec depuis 1867 et au Nouveau Brunswick depuis quelques années, c'est un minimum auquel heureusement ne se limite pas le gouvernement ontarien. Non seulement tous les projets de loi devront-ils alors être soumis dans une double version anglaise et française, mais le gouvernement s'engage de plus, à procéder, l'intérieur de ce délai, à une opération « rattrapage », considérable et impressionnante. L'ensemble des lois en vigueur dans cette province sera traduit en français, d'ici la fin de la présente décennie.

Pour la collectivité franco-ontarienne, cette mesure constitue un gain politique majeur, même si elle se situe en deça de l'idéal légitime de la reconnaissance du statut bilingue de cette province. Les Franco-ontariens seront sans doute davantage intéressés par la portée concrète et pratique de la majeure partie de ce projet de loi. Tous les services offerts par l'administration gouvernementale seront désormais accessibles à la très grande majorité des 500.000 francophones de la province voisine, dans un délai de trois ans après l'adoption de cette loi.

C'est dans un ensemble de 22 « districts bilin-

gues », clairement identifiés dans ce projet de loi, que les Franco-Ontariens pourront enfin se prévaloir de ce qui est un droit fondamental. Ce découpage recoupe, semble-t-il, la plupart des régions et municipalités où se concentre la collectivité franco-ontarienne.

Outre les transactions avec l'administration gouvernementale et ses multiples agences, le projet de loi vise un ensemble de services concrets: les établissements hospitaliers, les centres de services sociaux, à titre d'exemple. Le gouvernement fait preuve de prudence et de fermeté tout à la fois en s'engageant dans cette voie.

Prudence: cette loi ne comporte aucune obligation pour les municipalités et les commissions scolaires. À la lumière des incidents qui, sporadiquement, ramènent à la une de l'actualité le nom de telle telle petite ville ontarienne où se rallument des ardeurs d'arrière-garde, on s'explique la décision de Toronto de ne rien brusquer à ce chapitre. Quant au problème, fondamental et ancien, du statut des écoles franco-ontariennes, c'est heureusement une question déjà abordée par un autre projet de loi qui devrait normalement être adopté avant la fin de cette année.

Fermeté ou, peut-être plus exactement, volonté politique: le gouvernement a prévu la mise en place d'une « Commission des services en français » avec mandat précis de traduire dans les faits les dispositions de cette loi. Répertoire les agences et organismes gouvernementaux qui devront effectivement, dans les « districts bilingues », offrir leurs services en français: ce sera la première tâche des membres de cette commission. Mais il y a plus. S'il faut s'en remettre aux signaux en provenance de Toronto, ils devront aussi « inciter » d'autres organismes qui bénéficient de subventions publiques — les collèges d'arts appliqués, les universités, notamment — à entrer dans le jeu.

Ce dessein global traduit semble-t-il, un accord profond entre le parti ministériel et les néo-démocrates qui ont sont liés aux Libéraux par un accord d'appui législatif, valable jusqu'à l'été 1987. Les Conservateurs devraient aussi s'y rallier. Après des années de pusillanimité, c'est le minimum qu'on peut attendre d'un parti qui, à ce chapitre, a raté tellement de chances durant les décennies où ses leaders ont régné sur l'Ontario.

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) s'est à juste titre félicitée de la décision arrêtée à Toronto. C'est plus que le sort de cette seule minorité qui est ici en cause. Il s'agit aussi d'un geste significatif au moment où le dialogue constitutionnel entre le Québec et le reste du Canada semble devoir être relancé.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

## Le déluge invisible

C'ÉTAIT HIER, il me semble, tant les souvenirs et les impressions — les émotions aussi — me sont restés nets et précis en mémoire. Guidée par le chef de la protection civile de Lucerne, j'avais visité, pour *L'Actualité*, le plus vaste abri nucléaire de la Suisse et peut-être du monde.

Creusé à même le roc des Alpes, ce monument des horreurs à venir m'est apparu comme l'arche de Noé de l'Apocalypse. C'est avec un serrement au coeur que j'en avais parcouru les sept étages. Aujourd'hui, en Union soviétique, les Ukrainiens et des millions d'Européens sont, sous l'invisible déluge radioactif, des Noé sans arche.

Calmement, avec un fort accent alémanique, mon cicerone m'expliquait que les abris qui sillonnaient toute la Suisse tel un inextricable réseau veiné n'étaient pas érigés inutilement. Il était formel: un jour ou l'autre ils allaient servir. Une guerre ou un accident — nucléaire, chimique ou bactériologique — n'était pas seulement probable mais inévitable. Les termes exacts: « Un désastre, délibérément provoqué ou accidentel, est imminent et inévitable. »

C'était avant Seveso et la di-  
xine.

C'était avant Three Mile Island  
et Tchernobyl.

À l'époque, quatre Suisses sur cinq disposaient, en cas de catastrophe, d'un abri. Très exactement 5,8 millions de places disponibles pour une population de 6 millions et demi (le seul abri de Lucerne est en mesure d'abriter 20.700 personnes) et il était question de combler



### FAIRE-PART

ROLANDE ALLARD-LACERTE

le déficit au cours des 10 ans à venir. L'objectif est sans doute atteint aujourd'hui.

Je revois les longs couloirs kafkaïens, le mobilier entreposé, l'hôpital souterrain (doté d'une poutrière pour accueillir les enfants qui, conçus en des temps meilleurs, y verraient... le jour) et, à chaque étage du labyrinthe, les installations électriques, appareils pour filtrer l'air et les groupes électrogènes de secours. J'avais l'impression de jouer le rôle de reporter dans le décor hallucinant d'un film de science-fiction.

Si un jour devaient mugir, aux quatre coins de la ville, les 12 sirènes annonciatrices du malheur, les Lucernois, dans l'ordre — ils font de fréquentes répétitions — gâneraient les places qui leur sont assignées. Pour attendre la fin du danger. Ou la fin du monde.

Et pour trouver quoi en sortant de leur tanière? Un univers contaminé? Une terre brûlée, stérile, dévastée? Dieu seul le sait mais ils auraient fait un effort de survie.

Lovée à l'abri des irradiations, émanations délétères et autres re-

tombées fâcheuses du malheur, veille l'espérance.

Oui, l'homme a l'espoir tatoué à l'âme.

J'ai particulièrement en mémoire le soulagement éprouvé à la sortie du tunnel creusé sous le mont Sonnenberg. Mon émerveillement en retrouvant la pluie, la ville riante, les gens insoucients ou affairés et le chocolat chaud siroté dans une pâtisserie voisine.

Et devant la catastrophe de Tchernobyl, je me remémore tout cela. C'est l'homme qui souille son carré de sable, l'air qu'il respire, l'eau qui le désaltère. Hélas, il n'y a pas d'abri contre cette folie!

Pendant ce temps, attentifs et attentionnés, veillant avec une sollicitude non feinte sur notre santé, les médecins nous mettent quotidiennement en garde contre les dangers... de la cigarette!

## LETTRES AU DEVOIR

### Le temps est peut-être venu

**LES JOURNAUX** de ce matin diffusaient simultanément la recommandation de Joe Clark faite aux Canadiens de quitter la Libye tandis qu'il est encore temps, ainsi que l'intention avouée de Reagan de réattaquer la Libye militairement. Il est clair que l'escalade militaire américaine va se poursuivre, avec tout son cortège de victimes et ses risques de gouffre nucléaire.

Il n'y a pas que le duché de Moscou qui a gagné de l'étendue avec les années. Le Mayflower n'a accosté ni sur la côte du Pacifique et encore moins sur la côte de la Méditerranée. Que peut-on faire à part d'appuyer, avec plus ou moins de nuances, la position des intérêts américains au Moyen-Orient? Est-ce que le Canada peut avoir une influence de paix et de justice? Et le Québec, avec son gouvernement et ses organisations sociales? Et LE DEVOIR?

Le temps est peut-être venu pour l'Occident de procéder au bilan de ses relations avec la communauté arabe durant le 20e siècle: la seconde guerre mondiale, l'appui au Schah, Suez, le drame algérien avec son million de morts et plus, le génocide palestinien, jusqu'à la guerre sainte actuelle contre le peuple libyen. Surtout que LE DEVOIR peut exercer une responsabilité première dans cet éclairage de l'opinion québécoise et canadienne, non seulement par la qualité et le courage de ses enquêtes et de ses prises de position, mais encore plus par l'audace de sa nouvelle et de sa manchette quotidienne.

— JEAN PIERRE BÉLANGER  
Rosemont, 22 avril.

### Lettre ouverte au premier ministre du Québec

LE QUÉBEC est le seul État francophone en Amérique du nord, le seul parmi une soixantaine d'unilingues anglais. En ce sens, le Québec est notre seule Patrie, le seul endroit où nous pouvons vivre notre culture comme nous l'entendons, sans préjudice pour quiconque.

Pour en faire un milieu viable, plusieurs mesures essentielles et normales ont été prises au cours des vingt dernières années dont l'adoption de la Charte de la Langue française et la création de la Société Radio-Québec. Comme bien d'autres mesures de progrès, celles-ci sont attaquées de toutes parts par ceux qui ont intérêt à nous garder petits et insignifiants, même par certains des nôtres, victimes d'aliénation culturelle.

Ainsi, les coupures décriées par votre gouvernement dans le financement de Radio-Québec constituent une mesure destructive et inacceptable. Après son essor remarquable dans toutes les régions du Québec, il est impensable de forcer notre télévision à rétrograder, à laisser le champ libre à l'invasion culturelle anglo-américaine.

Je me permets donc de vous demander avec instance de ne pas réduire le financement de notre société de radio-télévision. Je suis certain que des centaines de milliers de Québécois qui ne vous écriront pas pensent de même. Puis-je vous suggérer d'augmenter plutôt les taxes sur les produits de luxe: bijoux, parfums,

fournitures, etc. toutes choses non essentielles du genre.

— JEAN-LUC DION, ing., D.Sc.  
Professeur à l'UQTR  
Trois-Rivières, 19 avril.

### L'avenir des corporations professionnelles

J'AI RELU avec beaucoup d'attention l'article de Michel Provost, paru dans votre journal du 11 avril dernier et c'est heureux qu'il insiste en particulier sur « la protection du public ». J'en suis conscient à titre de syndic de l'Ordre des comptables agréés.

Ce n'est pas mon propos de vouloir contredire l'auteur dudit article, sauf pour vous souligner l'importance qu'on attache, à l'Ordre des C.A., à la discipline et la formation professionnelle. N'y aurait-il pas lieu qu'un de vos journalistes fasse enquête auprès des 40 ordres professionnels cités au Code des Professions pour déterminer si effectivement d'autres ordres semblables à notre propre Ordre ont des membres? Cela ne veut pas dire que nous prétendons être des modèles sous ces chapitres!

Contrairement aux autres provinces canadiennes et en Angleterre, en particulier, tous les membres professionnels au Québec qui sont jugés coupables par les comités de discipline ne font pas la manchette dans les journaux ou dans nos revues spécialisées, sauf s'il y a radiation du membre au tableau de l'Ordre. (Voir Bilans — p. 68). C'est le Code des professions qui le veut ainsi. (Article 124).

— ROLAND R. POULIOT,  
F.C.A.

Montréal, 24 avril.

### Plus de macaroni, voilà tout...

Lettre adressée à M. Albert Juneau  
C'EST AVEC regret que nous avons lu votre éditorial du 18 avril. Une perception si basse de l'opinion étudiante nous étonne et nous choque. Nous avons relevé que selon vous:

- les étudiants se dissocient du déficit gouvernemental;
- la raison unique de la tollé étudiante est le changement du rapport prêt/bourse;
- les économies réalisées par le gouvernement amoindrirent la situation financière des universités;
- les étudiants ne se rendent pas compte de la difficile position financière des universités;
- nous aimerions discuter plus avant votre conclusion: vous estimez que la solution du problème réside en l'augmentation des frais de scolarité accompagnée d'une refonte du programme de prêts et bourses. Nous devons cependant être bref.

Tout d'abord, permettez-nous de compléter votre propos. En plus des \$24 millions épargnés en bourses, \$15,5 millions sont enlevés du financement des universités. Or, nous savons tous que les universités sont déjà sous-financées, qu'elles ont déjà coupé tout le gras, et même beaucoup plus. Certaines commencent à fusionner ou saborder des départements, on s'attaque maintenant à la moelle. Les cerveaux québécois méritent mieux.

Il est absurde de croire que les économies réalisées dans les bourses amélioreront la situation financière des universités puisqu'on leur enlève \$15,5 millions. Les universités ont besoin d'argent, la situation est grave. Mais vous nous dites de nous préparer à une augmentation des frais. Convenez qu'il nous est difficile d'accepter une hausse de coûts assortie d'un accroissement ex-

ponentiel de la maigreur des services. Cela revient à payer plus cher pour un diplôme qui vaut moins.

C'est ainsi qu'il faut voir l'opposition étudiante au changement du programme de prêts et bourses. Pour les étudiants affectés (un tiers des étudiants), une augmentation de l'endettement correspond à une hausse de frais pour un étudiant non éligible. Que ce soit la dette ou la scolarité qui augmente, il faut de toute manière payer plus. Toutefois, une révision du système de prêts et bourses serait bienvenue, nous vous l'accordons, à condition évidemment que les étudiants soient représentés au comité de révision.

Cependant, il est vrai que nous nous dissociions du déficit gouvernemental. Mais nous avons un intérêt évident à son élimination au plus tôt, car la dette qui s'accumule est un fardeau laissé à la postérité, c'est-à-dire nous. C'est dans les cégeps et les universités que sont nombre des contribuables de demain, occupés à parfaire les outils qui leur permettront de payer plus d'impôts. Couper dans l'éducation non seulement n'est pas diplomatique, c'est aussi illogique et contre-productif.

\* Un accroissement des coûts, entraînera nécessairement une augmentation du nombre de Kraft Dinner consommés par semaine, ou alors une hausse du nombre d'étudiants à temps partiel. Ceci n'est admissible que si la qualité de l'éducation reçue s'améliore.

— G. SCOTT WHITE  
co-président.

— SCOTT ROBERTSON  
vice-président,  
éducation en exercice.

— J.-FRANÇOIS TREMBLAY  
vice-président,  
Association des étudiants  
d'économie de Concordia.  
Montréal, 25 avril.

### Dans le sillage de l'impérialisme

POSER UNE bombe dans un aéroport ou une discothèque est certes un geste fasciste digne des temps pré-hitlériens. De plus, de tels actes font le jeu des super-puissances, les États-Unis et l'Union soviétique, qui s'en servent pour accroître le poids de leur intervention militaire et de leur diktat dans le monde.

Mais le terrorisme, ce n'est pas cela. Soutenir à coup de dizaines de millions des mercenaires en armes aux frontières d'un pays comme le Nicaragua c'est également du terrorisme. Tout comme s'arroger le droit de jouer au gendarme et de bombarder le peuple d'un pays souverain au nom d'une soi-disant réplique au terrorisme. Au contraire de ce que prétend le président américain, rien, absolument rien, ne peut justifier les agressions des super-puissances contre les peuples.

Le plus grand centre international du terrorisme n'est pas en Libye. Il se trouve dans les bureaux des gouvernements américains et soviétique, de la CIA et du KGB, de NORAD, de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. C'est pourquoi nous protestons contre l'appui donné par le gouvernement canadien à l'agression américaine contre la Libye. Nous estimons de plus qu'il est urgent que le Canada se retire de NORAD, de l'OTAN et de toutes les autres organisations du même genre qui servent à entraîner le peuple canadien dans le sillage des préparatifs de guerre de l'impérialisme américain.

— RICHARD TARDIF  
LOUIS GAGNON  
DOMINIQUE SAMSON  
ANN LAMONTAGNE  
MICHEL LAMBERT  
Québec, 28 avril.

## La hache de guerre

### ANALYSE

JEAN FRANCOEUR

POUR DÉBLOQUER les négociations dans la construction au Québec, il n'existe qu'un seul outil viable et réaliste, c'est la création d'une table de concertation où les parties syndicales et la partie patronale tenteraient un effort commun.

Il faut être drôlement naïf, dirait-on, pour s'étonner ainsi; il faut ne rien connaître des réalités de ce secteur; il faut surtout ne pas partager l'idée reçue qu'il n'y a rien à faire avec ces gens-là.

Bref, il faut être tombé sur la tête. Cette suggestion, c'est pourtant dans un document patronal qu'on la trouve, plus précisément dans cet « énoncé de principes » déposé à la table des négociations par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) au début d'avril.

Selon l'AECQ, il est devenu impensable de modifier les conditions du décret sans étudier les moyens de réduire les coûts de construction et d'éliminer le travail au noir. À cet effet, une table commune pourrait étudier les moyens, par exemple, 1) de supprimer les clauses non-productives du décret et 2) d'augmenter la productivité en réévaluant les horaires de travail et en assouplissant le régime des vacances obligatoires.

Cette proposition, on le devine, n'a trouvé aucun écho en milieu syndical. Pourtant cela se fait ailleurs, aux États-Unis aussi bien que dans les autres provinces canadiennes.

Il existe au Canada depuis 1980 un *National Joint Committee*, formé de six représentants des syndicats et d'un nombre égal de représentants de l'Association canadienne de la construction. Ce comité, après s'être penché sur divers problèmes d'intérêt commun, publiait l'année dernière une brochure d'une trentaine de pages où les parties dissent leur accord sur l'urgence d'enterrer la hache de guerre.

Le document conjoint souligne l'urgence de procéder à une revue des conventions collectives dans le but d'amender, en toute justice et équité, les clauses irréalistes qui entraînent des coûts improductifs. Urgence également de réviser un certain nombre de pratiques qui prévalent sur les chantiers, lesquelles

d'ailleurs tiennent le plus souvent à l'incurie ou à l'incompétence de l'entrepreneur lui-même, tels le manque de planification des travaux, les temps morts, le manque de formation des contremaîtres, mais également aux abus commis par une minorité de travailleurs, tels l'absentéisme chronique et les pauses café interminables...

C'est possible ailleurs, pourquoi pas au Québec?

La réponse est simple: c'est qu'ailleurs, il y a péril en la demeure. Le syndicalisme dans la construction est en chute libre partout sauf ici. Ne parlons pas des États-Unis où les syndicats sont pratiquement inexistant dans une quarantaine d'États et où 80 pour cent des travaux de construction des secteurs industriel et commercial seraient effectués par des entreprises non syndiquées. La gangrène gagne le territoire canadien. À l'heure actuelle, 90 pour cent des travaux de construction en Alberta sont exécutés par des non-syndiqués, 85 pour cent en Saskatchewan et 40 pour cent en Colombie-Britannique. En Ontario, les entreprises syndiquées se défendent mieux, mais le sol se dérobe sous leurs pieds.

La situation est tout autre au Québec où le législateur a imposé la syndicalisation obligatoire et l'a même étendue à tous les employeurs avec la création de l'AECQ en 1975.

Les inconvénients d'un tel régime ne sautent pas aux yeux. La loi garantit la survie des institutions syndicales et patronales en leur octroyant un « pouvoir de taxation » sur leurs membres. Quant aux entreprises, même aux lendemains de quelques largesses pour acheter la paix sur les chantiers, elles se retrouvent toutes sur le même pied. Elles font face à des coûts de main-d'oeuvre absolument identiques lors des appels d'offres — et il leur a été plutôt facile, jusqu'ici, de refléter ces coûts à la clientèle. La construction, faut-il le rappeler, ne travaille pas pour l'exportation!

Mais la situation se détériore sur le marché intérieur. La demande est moins forte, les budgets gouvernementaux plafonnent et les investissements privés sont limités. Cela se répercute sur le nombre des contrats et le niveau des « heures travaillées ». L'industrie de la construction se demande si ses produits ne sont pas trop chers et s'intéresse sur les moyens de les réduire, comme on l'a

fait par exemple en subventionnant les taux d'intérêts avec Corvée-Habitation.

Mais en y regardant de plus près, on constate qu'il existe au Québec un secteur « non syndiqué ». On l'appelle le « travail au noir », un concept assez élastique qui englobe tous les travaux effectués, illégalement ou non, à des conditions autres que prévues dans le décret.

D'autres problèmes se posent: la concurrence des « artisans » notamment dans le secteur de la rénovation résidentielle, certaines pénuries de main-d'oeuvre spécialisée, le vieillissement des hommes de métier, l'érosion du champ d'application du décret, un ratio irréaliste entre apprentis et compagnons dans certains métiers, le cloisonnement entre les métiers et les conflits qui en suivent...

Ce qu'il y a de particulier au Québec, c'est que ces problèmes sont soustraits à la négociation collective. Ils appartiennent à la politique.

Le travail au noir? Au gouvernement de s'en occuper. Qu'on intensifie la surveillance, au besoin avec une « police des moeurs ». Les syndicats se portent volontaires pour « assainir » la situation.

Les artisans? Qu'on les supprime. Le législateur leur a fait une place, qu'il leur enlève. Fini. Plus d'artisans, plus de problème.

Le champ d'application du décret? Politique également. Le gouvernement peut l'étendre ou le réduire à son gré, mettre à l'abri qu'il veut, ou en exposer d'autres.

Les définitions de métiers, l'apprentissage, la carte de compétence, le permis de travail, le ratio apprentis/companions, tout aboutit sur le bureau du ministre.

Telle est la « spécificité » québécoise dans la construction.

Faut-il s'étonner de certains comportements « infantiles » qu'on attribue au manque de « maturité »? Faut-il s'étonner que les parties ne trouvent plus guère utile de s'asseoir à la table de négociation pour chercher des solutions communes? À la négociation collective, on a substitué le lobbying, et les antichambres ministérielles sont mieux fréquentées que les salles de conciliation du ministère du Travail.

Mais, en dernière analyse, toute contre-productivité se paie. Et c'est chaque Québécois qui en subit une baisse dans son niveau de vie.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR: \$ 25 par semaine le samedi seulement = \$1.00

Pour information: à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur: Édition quotidienne = 1395 par année 755 6 mois 395 3 mois

Livraison par la poste: Édition quotidienne = 1459 par année 795 6 mois 423 3 mois

Pour information (514) 844-3361 Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 9558. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

EDUCATION SEXUELLE



■ De la régression pure et bête

Lettre adressée aux dirigeants de la section anglophone de la CÉCM

IL EST absolument révoltant et inadmissible qu'en 1986 un document comme celui que la CÉCM vient de publier relatif à la sexualité des adolescents et adolescentes ait été conçu; mais il m'est encore plus répugnant à l'idée qu'il ait été pensé et écrit par des hommes et des femmes vivant dans la même ville et à la même époque que moi.

En fait, j'en veux à tous ceux qui ont demandé, écrit et supporté la publication et la mise en oeuvre de ce document: ils n'ont d'ailleurs pas grand mérite puisqu'ils n'ont fait que se baser sur la morale, les moeurs et l'hypocrisie qui régnaient il y a 20 ans et ce, depuis des siècles auparavant.

En effet, comment pouvez-vous être assez dupes pour croire qu'en revendiquant l'abstinence et en dénonçant la masturbation et l'avortement vous allez « régler » la sexualité des adolescents. Mais qu'avez-vous donc à vouloir traquer ainsi leur vie sexuelle par de telles dispositions. Par de telles dispositions, chers concitoyens anglophones catholiques, vous ne faites que fermer les yeux sur une réalité toute naturelle qu'est la sexualité des adolescents.

Il me semble d'ailleurs que vous avez la mémoire bien courte car en pronant de telles mesures, vous oubliez qu'il y eut au Québec des orphelinats bondés d'enfants, abandonnés avant naissance, de taux élevés de mortalité infantile, des femmes mortes pour avoir tenu à mener à terme une grossesse dangereuse et des femmes venues, avec humiliation, sans aucun support et aucune ressource, grossir les rangs des familles monoparentales misérables, et tout cela parce que la moralité catholique et les pressions qu'elle exerçait sur les gens et plus particulièrement sur les femmes exigeaient cela pour avoir la bénédiction du bon Dieu. Mais en quoi, dites-moi, cela est-il plus digne pour une société que l'avortement, qui empêche les mortalités infantiles et maternelles, les misérables familles monoparentales, les enfants laissés pour compte dans d'horribles orphelinats?

Regardez donc autour de vous; ouvrez-vous donc les yeux un instant pour constater combien les générations des 40 ans et plus ont été malheureuses, parce que brimées dans leur liberté, comment, au summum de leurs frustrations, ils ont fait éclater la famille. L'être humain, chers concitoyens anglophones catholiques, a besoin de liberté. Et, s'il y a bien un âge où cette soif de liberté est impérieuse, c'est bien à l'adolescence.

Or, en quoi la masturbation, les moyens contraceptifs, les relations sexuelles et l'avortement des adolescents et adolescentes de cette ville vous concernent-ils? De quels droits vous permettez-vous de légiférer ce domaine à leur place, à partir de vos idées préconçues d'une certaine morale et de supposés moeurs (dictés par cette morale)?

Non! Je regrette mais ce document, qui nous fait reculer de 50 ans en arrière, nous ne l'acceptons pas. (...) Non! décidément, ce document doit être aboli. Les jeunes de nos sociétés contemporaines n'ont besoin d'aucune religion pour juger mais simplement d'informations adéquates!

Une adulte pas très loin de l'adolescence!  
— C. LAVERDIÈRE  
Montréal, 1er mai.

■ Mal à droite

BRAVO! Quel bonheur de savoir qu'il y a des personnes qui possèdent encore cette bonne vieille morale, seule valeur sûre et éternelle permettant à chacun, chacune de « grandir dans la foi chrétienne ». Que peut-on faire d'autre qu'applaudir ces gens qui veulent, au risque même d'en perdre leur bon sens, redonner à notre système d'éducation les seules valeurs qui épargneront à nos jeunes de connaître le feu infernal.

Voyons, mes bien chers frères (bien chères soeurs aussi), ne voyez-vous pas que nos enfants risquent d'être indépendants d'esprit lorsqu'ils seront adultes? Et si nous persistons à ne pas les empêcher de franchir en paix cette étape nécessaire à tout être humain qu'est la masturbation, ils commettront probablement le péché de s'épanouir, et qui sait, peut-être auront-ils un jour le front d'être bien dans leur peau! Forçons nos jeunes filles enceintes de prendre cette lourde responsabilité de mettre au monde un enfant, de le soigner, de l'élever alors qu'en même temps nous jugeons qu'elle n'est pas encore apte d'inscrire un petit X sur un bulletin de vote!

Recommandons-leur de s'abstenir à vivre toute relation sexuelle prémaritale tandis que nous venons d'assister au déclin de l'institution

du mariage! Interdisons-leur d'utiliser des contraceptifs pour se garantir que le taux de natalité (ou d'avortement) augmente davantage chez les jeunes femmes!

N'oublions surtout pas de rétablir la prière dans les classes pour s'assurer que les jeunes en aient assez au point où ils la banniront à tout jamais de leurs habitudes!

Tant qu'à y être, encourageons les Québécois, les Québécoises à retourner sur les bancs reconfortants de l'église pour qu'ils s'y endorment pendant des sermons qui ne les concernent plus! Suivons la voie céleste que nous ouvre le pape, tels des moutons qui suivraient un berger aveugle se dirigeant tout droit dans un précipice!

Pour finir, dissuadons les jeunes filles de poursuivre des études collégiales et universitaires, elles n'en auront pas besoin pour se soumettre à l'autorité de leur époux!

Nous aurions ainsi la certitude de voir poindre sous peu une autre révolution tranquille.

— ANDRÉ MARCEAU  
Montréal, 30 avril.

■ Haro sur la continence!

« BOIRE sans soif et faire l'amour en tout temps, il n'y a que cela qui nous distingue des autres bêtes. » Cette citation de Beaumarchais, je la dédie aux professionnels de l'enseignement et autres intéressés, outragés par une directive récente du secteur catholique anglophone de la CÉCM pronant l'abstinence chez les jeunes d'âge scolaire et dénonçant la pratique de l'avortement chez les adolescentes. Cette boutade, à laquelle son auteur n'attachait sans doute aucune connotation morale ou religieuse, pourrait être un bon sujet de réflexion pour ceux et celles qui ont pour tâche de dévoiler aux jeunes les mystères de leur sexualité et de leur enseigner l'usage le plus satisfaisant de leur genitalité. Je doute fort qu'ils s'en inspirent à cette fin. En effet, la comparaison avec « les autres bêtes » n'est guère flatteuse pour l'espèce humaine puisqu'elle situe celle-ci plus bas que l'animal chez lequel, au moins, l'instinct sexuel ne se manifeste qu'en certaines périodes régulières, sans intervention d'une intelligence supérieure.

Dans nos écoles, sans aller jusqu'à recommander explicitement aux jeunes la pratique habituelle des relations sexuelles, l'enseignement de ce secteur des connaissances humaines, préconisé par les mi-

lieux responsables, prend pour acquis au départ que 50% ou plus des adolescents de 15 ans ont de ces relations et que cette pratique étant entrée dans les moeurs, il est devenu inutile de la déconseiller comme prématurée.

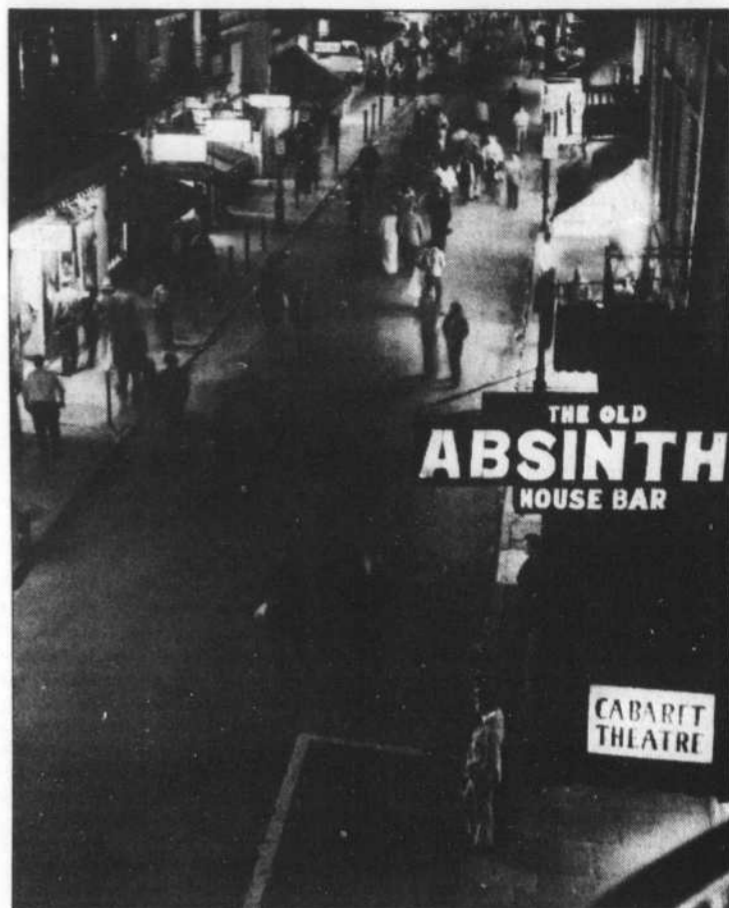
À plus forte raison, ne fait-on allusion à des valeurs ou à des principes chrétiens. En matière de sexe, la philosophie à la mode est à peu près ceci: « Faites l'amour si cela vous dit: c'est normal, c'est bon, enrichissant et formateur, évitez les « refluxements », masturbez-vous, mais faites tout cela avec prudence, hygiéniquement pour éviter les « accidents ». » N'oubliez pas les contraceptifs et au pis, pour les adolescents, il y a toujours l'IVG, autrement dit l'avortement.

La morale chrétienne, de son côté, reconnaît l'existence et le rôle de l'instinct dans l'expression de l'amour humain mais elle déclare que « la Chair doit rester soumise à l'Esprit ». Considérant l'homme comme un être intelligent, capable de discerner entre le bien et le mal et de faire entre les deux un choix raisonné, elle accorde très justement à certaines formes de discipline comme la pudeur et l'abstinence, une valeur supérieure à l'exercice désordonné de la sexualité, dans ce qu'elle préfère appeler l'Éducation à l'amour.

S'il est un témoignage éclatant du maboulisme de notre société c'est que, d'un côté, dans un système scolaire officiellement catholique on ait à signaler comme un acte de courage le retour à l'enseignement de quelques principes de base trop longtemps négligés tandis que de l'autre côté, des opposants, qui s'accommodent aisément du dévergondage sexuel des jeunes, se bornent à en atténuer les conséquences en omettant les causes et en s'abstenant de tout recours à des valeurs un peu plus nobles que la seule satisfaction de l'instinct, ont en outre l'outrecuidance de qualifier de « rétrogrades » ou de « ridicules » et de « doctrinaires » ceux qui veulent rester au-dessus de la ceinture. Et pourtant... Si, au lieu de faire dans certaines de nos écoles l'apprentissage de l'hédonisme on avait inculqué aux jeunes les recours à des préventifs comme la discipline des sens et le respect de la personne humaine, peut-être aurait-on moins à préconiser aujourd'hui des remèdes comme la contraception et l'avortement qui ne font qu'ajouter un mal à un autre.

— PIERRE DERMINE  
Montréal, 6 mai.

LANGUE



■ Raviver la source d'où viennent les mots

C'ÉTAIT inévitable. Je m'y attendais. La facilité d'expression dans leur langue maternelle dépérit chez mes enfants, malgré tous nos efforts. Nous avons créé un milieu français artificiel à la maison: émissions en français à la radio et à la télévision grâce à une antenne parabolique, amis français dénichés je ne sais plus où, lecture d'histoires avant le coucher et, bien sûr, communication en français en famille.

Quelle folie de vouloir combattre la norme, l'assimilation, la règle du pays! Les fils et les filles d'immigrés ignorent, pour la plupart, leur langue maternelle. Je refuse ce destin pour ma progéniture. Ces gens-là ont quitté leur pays natal en quête de meilleurs horizons et de liberté. Dans mon cas, un mari m'a déracinée et non l'insatisfaction. Voir les enfants lutter avec des mots absents ouvre une plaie en mon for intérieur.

Un voyage au pays de la langue maternelle s'imposait. Deux ans d'absence, c'est long pour des petits de cinq, six et neuf ans. La cadette imagine difficilement un endroit où tout le monde peut la comprendre dans « sa » langue. Son frère a des souvenirs assez flous de la parenté qui vit si loin.

L'âge favorise l'aînée dans sa conscience du « fait » français. J'ai implanté en elle une motivation à conserver notre langue. Je saisis toutes les occasions pour lui montrer ceux qui ne parlent plus que l'anglais... « même si leurs père et mère parlent une autre langue. Ces pauvres enfants, ils sont incapables de parler à leurs grands-parents. Je l'ai entendu plaider ma cause un jour. Toute malheureuse, elle implorait son frère et sa soeur: « Ne vous parlez pas en anglais, vous allez perdre votre français, vous allez perdre votre français! » Je l'ai épaulée, il va sans dire.

En raison du prochain voyage, une photo des grands-parents est encadrée et accrochée bien en vue sur le mur... idée de rafraîchir les mémoires trop courtes.

L'école finie, nous nous envoions. L'aînée a bien hâte de revoir ses petites amies. Les deux autres envisagent plutôt un départ, un

périphe bien loin de leur domaine familial.

Arrivés à Dorval, nous faisons la queue aux douanes. Chose étrange, la petite au verbe facile, est muette. Elle se retourne et me regarde d'un air déçu: « Ils parlent tous en anglais! » Puis, l'observateur de la famille repère grand-maman derrière les grandes vitres. Ils font de grands signes. Les formalités remplies, nous nous dirigeons vers le beau sourire accueillant de nos chers hôtes.

En route vers la maison, nous nous arrêtons à un petit restaurant de campagne. Les enfants s'installent au comptoir et les adultes choisissent une table. Liliane s'approche; ses yeux pétillent. Elle me confie en secret sa découverte: « Maman, le monsieur et la dame là, ils parlent en français! »

Au terrain de jeu, quelques jours plus tard, Lili hésite. Elle n'ose pas se mêler aux enfants qui s'amuse. « Maman, ces enfants, ils parlent tous français? C'est vrai? » Je confirme son dire. Souriante et rassurée, elle rejoint les autres aux balançoires.

Afin de profiter au maximum de notre séjour, les enfants doivent être confrontés à des groupes d'amis de leur âge dès notre arrivée. J'ai proposé de les envoyer à l'école. Les trois y ont été bien accueillis. Ils ont même eu la chance de faire des sorties de classe, activités spéciales de fin d'année, au mois de juin.

Oncles, tantes, cousins et cousines sont venus à la maison paternelle rafraîchir la mémoire des cousins américains qui ne les connaissent plus ou presque. Les grands-parents ont reçu de bon gré tout ce joli monde qui se présentait selon leur disponibilité. Nos photos, en Louisiane, correspondront désormais à des « objets » bien vivants.

Deux mois au Québec ont suffi pour raviver la source d'où viennent les mots, remettre en perspective la réalité d'une société francophone et développer les racines atrophiées qui nourrissent ce sang français qui lutte pour survivre depuis 300 ans dans la mer anglophone qu'est l'Amérique.

— JACINTHE PROULX-CALFEE

Bâton-Rouge, Louisiane, 6 mai.

CHIMIOTHÉRAPIE

■ Des heures d'attente interminables

Lettre adressée à l'infirmière responsable de la clinique de chimiothérapie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont

JE M'ARROGE LE droit, madame, de vous parler au nom des personnes atteintes de cancer qui fréquentent, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, la « clinique des tumeurs », dont vous seriez responsable.

Car il m'est apparu urgent de dénoncer une situation très déplorable, sur laquelle on semble avoir gardé le silence pendant trop longtemps.

M'ayant été donné d'accompagner une de ces personnes à votre clinique pour un traitement de chimiothérapie, j'ai eu le loisir pendant les quelques cinq heures que j'y ai attendu de penser à cette réplique, révoltée par la mauvaise organisation d'un tel service.

Tout le loisir également de m'entretenir avec les autres patients de leur expérience à cette clinique, pour apprendre, à ma grande surprise, que notre attente n'avait malheureusement rien d'exceptionnelle.

De fait, on demande aux patients de se rendre à l'hôpital à huit heures le matin du traitement (dans un

tout autre pavillon, bien sûr) pour une prise de sang et de se rendre ensuite à la clinique où ils rencontreront un médecin et recevront leur traitement au moment que l'on jugera opportun; durant ce temps, on les enjoint d'attendre leur tour bien sagement.

Comme on ne donne aucun rendez-vous et que l'ordre dans lequel on appelle les patients est tout à fait aléatoire, il ne reste, comme à la loterie, qu'à espérer et croire à sa chance: « Une heure ou l'autre, ce sera bien mon tour! »

De sorte que, mardi dernier, la personne que j'accompagnais, par un hasard pas très heureux ou parce que ce jour-là, elle n'avait pas de chance, a dû attendre pas moins de cinq heures (sur une chaise et non un fauteuil, faut-il le préciser), sans dîner, pour avoir un traitement (de une heure trente) déjà très éprouvant.

Inutile d'ajouter qu'elle n'était pas là dans les meilleures dispositions... Comme si on avait oublié qu'il s'agit de maladies des plus affligeantes, on semble ne pas s'être posé la question de la qualité de vie de ces personnes qui, très souvent, devront chaque semaine, pendant des mois, venir passer des journées à attendre.

Ont-elle tant de temps à perdre? Mais j'ai l'impression de ressasser des évidences. Le travail quotidien dans une telle clinique les aurait-il fait oublier?

Je me refuse ainsi, non pas à comprendre les raisons qui pourraient « justifier » un tel état de fait, mais bien à penser qu'il y ait seulement des raisons pour maintenir une situation proprement scandaleuse. Évoquera-t-on les coupures de budget, le manque de civières (plutôt que de lits) et le manque de personnel?

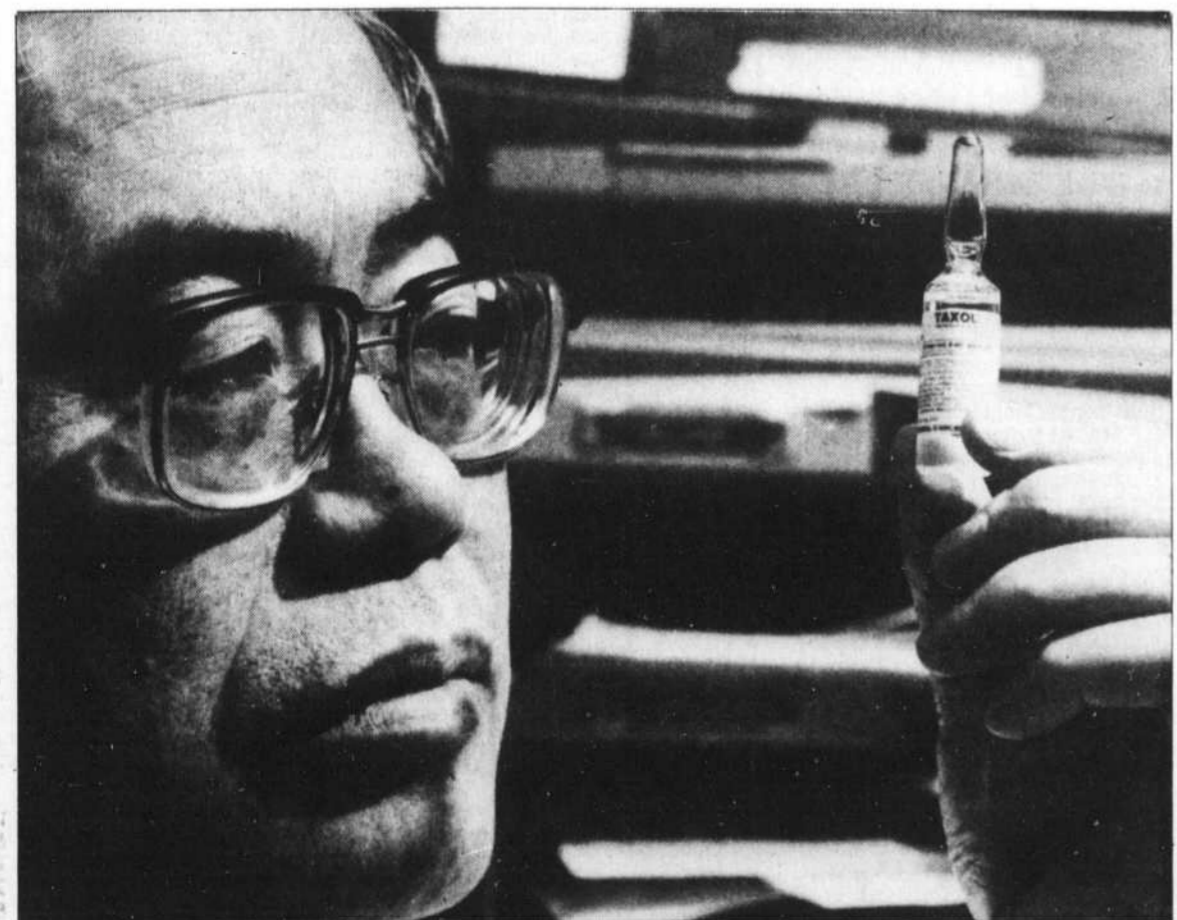
Et s'il y avait là d'abord un problème d'organisation, et si on pensait à ne pas faire venir tous les patients à la même heure...! Après l'engorgement des salles d'urgence et (cela étant une question tout aussi cruciale), devra-t-on maintenant parler de l'engorgement des cliniques de chimiothérapie?

Pour avoir fréquenté, régulièrement, depuis un an, les centres hospitaliers et avoir été témoin de plusieurs scènes malheureuses (dans tous les sens du mot), j'ai irrémédiablement perdu mes illusions.

Dans une société où l'heure est à l'austérité, on ne paie que pour ceux qui demandent haut et fort. Avec les malades, on a l'esprit tranquille, on ne risque pas qu'il y ait rébellion. Victime de la maladie, leur lutte est ailleurs.

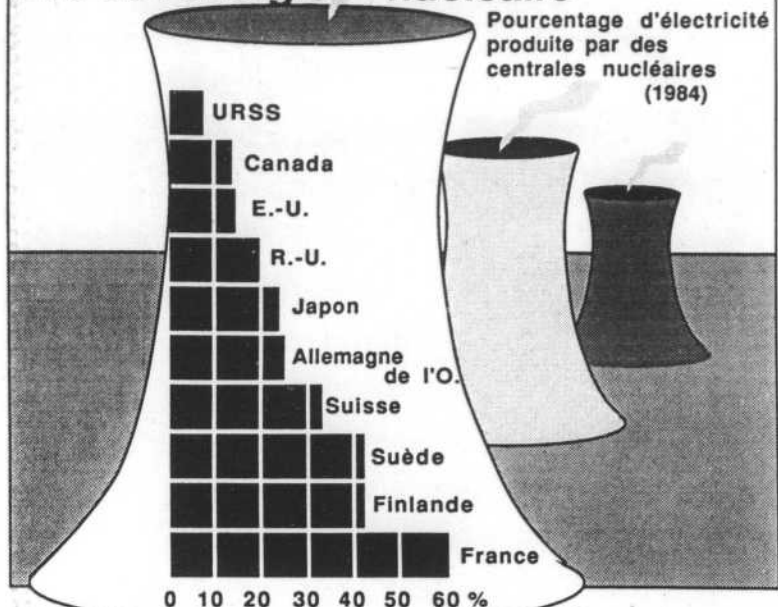
Facile de ne pas écouter celui qui ne peut pas crier, facile mais aussi scandaleux. Heureusement qu'il s'en trouvera toujours pour crier à sa place!

— JOHANNÉ BÉNARD  
Montréal, 28 avril



## COUP D'OEIL

## Ere de l'énergie nucléaire



Sources: Comité américain sur l'énergie / Statistiques Canada / Time

## CANDU

tre sur pied des programmes d'économie d'énergie, restreignant d'autant la vente de centrales nucléaires. De plus, l'endettement des pays du tiers monde a diminué les ressources disponibles », déclare M. Boucher. « Aujourd'hui, la situation a évolué. On prévoit que la demande d'é-

nergie pourrait augmenter d'environ 3 à 4 % par an d'ici quelques années et même en admettant que les prix du pétrole demeurent bas, ce qui est douteux, le besoin pour des centrales nucléaires se fera sentir surtout à l'étranger », dit-il.

Juste aux États-Unis, les analystes prévoient que le pays aura besoin d'environ 300,000 megawatts

(MGW) d'énergie supplémentaire d'ici l'an 2000. Seulement 100,000 MGW ont été planifiés et la solution serait de construire de nouvelles centrales nucléaires ou de faire appel à d'autres sources d'énergie comme les centrales au charbon ou l'énergie solaire.

L'Agence internationale de l'énergie atomique, qui siège à Vienne, prévoit que pour assurer en 1990 une production approchant 400,000 MGW, il faudrait construire encore 180 nouvelles centrales dans les 26 pays qui en possèdent déjà. On compte actuellement 374 réacteurs nucléaires dont 100 aux États-Unis et 46 en France qui tire 65 % de son énergie électrique de l'atome. Au Canada la proportion est de 12 % dont 40 % en Ontario et 3 % au Québec. Lorsque toutes les centrales nucléaires ontariennes seront complétées en 1992, cette province tirera 70 % de son électricité du nucléaire.

Le Canada détient le système de réacteur nucléaire le plus sécuritaire et le plus efficace du monde ce qui devrait le placer en bonne position sur un marché qui devrait reprendre. Cinq réacteurs de conception canadienne se sont classés parmi les 15 meilleurs réacteurs du monde en 1985. Les CANDU occupent en effets les deuxième, quatrième, cinquième, septième et quatrième rangs parmi 212 gros réacteurs commerciaux de 18 pays. Malgré cette excellente performance, reconnue même par les plus ardents critiques, les industries nucléaires des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale ne se laisseront pas dépas-

ser par celle du Canada.

Au pays, le marché du réacteur nucléaire est saturé et pourrait le demeurer encore longtemps. C'est l'Ontario qui est la province la plus nucléarisée du pays, comptant 14 des 16 centrales actuellement en fonctionnement. Deux autres sont fermées pour réparation. Or, le gouvernement ontarien n'a pas prévu la construction de nouvelles centrales après le parachèvement des quatre centrales Darlington en 1992. D'ailleurs, l'Hydro-Québec négocie actuellement avec l'Ontario des contrats d'approvisionnement en électricité pour la fin des années 90.

Selon M. Jacques Guévremont, vice-président aux marchés externes de l'Hydro-Québec, la province possède environ 40,000 MGW d'énergie électrique à développer. « Déjà, nous produisons 28,000 MGW et nous exportons des surplus au Nouveau-Brunswick, en Ontario et aux États de la Nouvelle-Angleterre. Nous pensons bien être en mesure de continuer et même d'alimenter ces régions dans les prochaines décennies à venir », déclare-t-il.

L'ÉACL ne conteste pas que le marché intérieur soit étroit. Ces dirigeants misent en fait sur l'exportation pour assurer la survie du programme nucléaire canadien.

« En ce moment nous négocions avec la Yougoslavie, la Corée du Sud, la Turquie et les Pays Bas pour vendre des réacteurs. Selon nos projections, le marché va reprendre d'ici peu », déclare M. Joel Liederman, directeur général des opérations CANDU à Montréal. Cependant, le doute persiste quant aux pro-

pos optimistes des dirigeants de l'ÉACL. Les Pays Bas ont annoncé, mercredi dernier, le report d'une décision concernant la construction de deux centrales nucléaires pour 1987. De plus, le 4 mars dernier, le quotidien LA PRESSE publiait des déclarations pour le moins pessimistes d'un porte-parole de l'ÉACL à Montréal, M. Claude Brunon. Il déclarait, en substance, que les marchés pour le CANDU se dégonflaient et que l'avenir était plus sombre que jamais.

« M. Brunon n'est pas un porte-parole autorisé de l'ÉACL et nous réfutons complètement ses déclarations », précise M. Boucher.

Pour M. Gordon Edwards, président de la Coalition canadienne pour la responsabilité nucléaire, ce genre de propos contradictoires est très révélateur de la situation qui prévaut à l'ÉACL et dans l'ensemble de l'industrie nucléaire canadienne.

« Cela fait des années que l'ÉACL prétend que le marché des centrales nucléaires est en voie d'expansion mais les faits prouvent le contraire. Les dirigeants de l'ÉACL et ceux de l'industrie nucléaire au Canada sont prêts à dire n'importe quoi pour sauver leur peau. Le lobby pro-nucléaire est extrêmement puissant au pays et obtient pratiquement tout ce qu'il veut », déclare M. Edwards.

Le gouvernement canadien a dépensé plusieurs milliards de dollars depuis 1960 pour la recherche, le développement et la commercialisation du réacteur CANDU et d'autres dérivés de l'énergie nucléaire (irradiation des aliments, stérilisation des appareils médicaux et fabrica-

tion d'appareils de radiothérapie). Cependant, précise M. Edwards, les revenus de l'ÉACL n'ont cessé de diminuer alors que l'implication financière du gouvernement augmentait toujours jusqu'à tout récemment.

De 1981 à 1985, les revenus de l'ÉACL sont passés de \$ 505 millions à \$ 309 millions alors que les subventions et crédits gouvernementaux bondissaient de \$ 219 millions à \$ 325 millions. Pour la même période de temps, le nombre d'employés passait de 8,000 à 6,000, la division de design et de mise en marché des réacteurs CANDU subissant une coupure de 1,000 emplois depuis 1982. D'autres mise à pied sont prévues.

Au ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, la situation délicate de l'ÉACL est prise au sérieux et depuis un an on pousse la société d'État sur le sentier de la rentabilité et du marketing de ses produits. Les subventions à la recherche vont passer de \$ 200 millions actuellement à \$ 100 millions par an d'ici cinq ans.

« L'ÉACL doit maintenant financer une partie de ses opérations et de sa recherche en commercialisant de façon agressive ses produits. De plus, certaines divisions vont être privatisées pour rationaliser les activités de la société d'État. Nous n'avons pas encore décidé quand cette privatisation aura lieu mais nous en discuterons toutes les conséquences », déclare M. Bob Morrisson, directeur général de la division Uranium et Énergie nucléaire du ministère de l'Énergie.

Demain: Le déclassement des centrales nucléaires.

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## Tension

Les autorités britanniques n'ont pas explicitement accusé les Syriens d'être impliqués dans l'affaire mais, dans les milieux officiels, on se déclare convaincu de leur implication. Un ressortissant jordanien, Nezar Hindawi, a été arrêté et inculpé après l'attentat avorté. Il est accusé d'avoir remis à sa fiancée irlandaise un sac contenant une bombe, au moment où elle s'appretait à prendre un vol à destination de Tel-Aviv. L'engin était réglé pour exploser peu après le décollage.

Hier, la presse syrienne a critiqué la décision de Londres. Pour le quotidien pro-gouvernemental *Technine*, la décision de Londres fait partie d'une campagne israélo-américaine lancée contre le monde arabe « sous prétexte de combattre le terrorisme ».

Mais l'ambassade de Syrie s'est gardée hier de tout commentaire. En milieu de semaine, cependant, elle avait démenti toute implication dans des actes terroristes au Royaume-Uni, particulièrement contre la compagnie El Al. Elle avait, à cette occasion, affirmé avoir offert à Scotland Yard la possibilité d'interroger les trois diplomates syriens incriminés, sans pour autant faire tomber leur immunité.

Balayant les accusations portées contre trois de ses représentants, l'ambassade avait affirmé que l'incident s'inscrivait dans une campagne internationale de dénigrement visant à justifier une attaque militaire israélo-américaine contre la Libye.

Revendiquant, avec le président Ronald Reagan, un rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme, le gouvernement britannique avait jusqu'ici surtout concentré ses critiques contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi.

Mme Margaret Thatcher a soutenu le raid américain en Libye, elle a expulsé 22 ressortissants libyens et promis le même sort à 350 autres. Au plan diplomatique, elle a prôné l'adoption par la CEE et les sept pays participants au sommet de Tokyo de mesures sans concession contre Tripoli.

En dépit de mises en garde volées contre le soutien qu'apporterait Damas à des organisations tel le groupe Abou-Nidal, Londres avait évité de s'en prendre directement au régime syrien.

Cette réserve a toujours été justifiée par un double souci de ne pas provoquer de détérioration des relations anglo-syriennes, et de ne pas s'aliéner une partie importante aux négociations sur le processus de paix au Proche-Orient.

Par ailleurs, Israël a renouvelé publiquement hier ses déclarations apaisantes, dans le but de mettre un terme au « climat de guerre » créé dans la région par des rumeurs de presse, faisant état d'une attaque « imminente » d'Israël contre la Syrie.

Israël « fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter une guerre avec la Syrie », a indiqué un communiqué officiel du bureau du premier ministre israélien, lu à la presse à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire.

« Le monde, de son côté, devra faire en sorte que cesse le terrorisme international et l'implication de la Syrie dans ce terrorisme », soulignait le communiqué officiel israélien.

Tout en soulignant « l'implication » de la Syrie dans le terrorisme international, Israël se garde cependant de formuler des accusations directes et précises contre son puissant voisin du nord, notent les observateurs.

En effet, malgré les déclarations du ministre israélien de la Défense, M. Yitzhak Rabin, Israël n'a pas cru bon d'accuser publiquement la Syrie d'avoir préparé l'attentat avorté à la bombe du 17 avril dernier. Le ministre israélien de la Défense avait affirmé que la décision d'attaquer l'avion d'El Al « n'a pas été prise à un niveau subalterne et a été mise en oeuvre et exécutée sous l'autorité

d'un organe syrien autorisé ».

En dépit de la multiplication des déclarations apaisantes d'Israël, le chef d'état-major israélien, le général Moshe Levy, en visite « récemment » sur le front nord, n'a pas écarté pour sa part, la possibilité d'une « attaque surprise » syrienne et il a préché la « vigilance » aux troupes israéliennes, a rapporté hier la radio nationale israélienne.

## Blattes

lui ouvrant leur porte lors de sa visite. Invariablement, l'exterminateur, lors de sa visite professionnelle, dont la date a été annoncée par écrit à chacun des locataires, se heurte à une ou plusieurs portes closes dans un édifice.

« La collaboration des locataires est essentielle, explique Harold Leavy, ancien président de l'Association des spécialistes en extermination du Québec. Quand on nous refuse l'accès à un ou à plusieurs appartements, il est évident que les résultats de notre travail ne sont que partiels. Nous en informons nos clients, généralement le propriétaire de l'immeuble, qui a fait appel à nos services à la suite des plaintes de ses locataires ».

Certains quartiers de Montréal, commente M. Leavy, connaissent de très sérieuses infestations de blattes, à tel point que ces insectes, pour la première fois de son histoire d'exterminateur, ont été aperçus en plein jour sur les murs extérieurs de certains édifices. Jamais, affirme M. Leavy, avait-on vu des coquerelles dehors, puisqu'elles préfèrent l'obscurité et la sécurité des interstices des murs et des armoires dans lesquels elles se cachent.

M. Leavy, comme tous les autres qui ont bien voulu parler de blattes, cherche prudemment ses mots pour expliquer que les moeurs et les habitudes alimentaires de certains locataires favorisent la prolifération des blattes dans les appartements. Tous et chacun se défendent d'être racistes, mais conviennent que ces insectes se trouvent souvent chez des locataires originaires d'îles ensoleillées ou de pays d'Asie. Comme pour excuser ces affirmations, ils parlent de cuisine exotique, de tolérance de ces gens à l'endroit des insectes, de négligence et enfin de malpropreté.

Ces néo-Canadiens s'approvisionnent dans des petits marchés spécialisés, où ils peuvent trouver fruits, légumes, épices et viandes leur rappelant leur pays d'origine. Comme l'accent, dans ces petits établissements, n'est pas très souvent sur l'hygiène et la propreté, les blattes y trouvent un environnement propice à leur développement et les clients, sans le savoir, rapportent quelques insectes à la maison dans leurs sacs à provision. À leur tour, les enfants transportent à leur insu ces insectes dans leurs sacs d'écoles, dans leurs boîtes « à lunch ».

Infestées, les écoles deviennent un autre centre de propagation de blattes. « L'automne dernier, déclare M. Pierre Lamothe, directeur de l'école Saint-Pascal Baylon, rue Carleton, dans le quartier Côte-des-Neiges, on avait un problème sérieux (de blattes). On a pris les grands moyens, sensibilisation auprès des parents, recours à l'exterminateur, insecticides puissants. Chaque enseignant a sa petite bonbonne et s'en sert quand il aperçoit un insecte dans sa classe ».

Un autre vecteur de propagation est le locataire qui, une fois installé dans son nouveau logement, s'aperçoit qu'il est infesté de blattes. Il résilie son bail et transporte ses pénates ailleurs, sans se douter que dans ses boîtes et ses caisses il héberge quelques uns de ces détestables insectes. C'est ainsi que sans le vouloir il fait émigrer avec lui dans un autre logement ce qui deviendra toute une colonie de coquerelles.

L'organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges (OEIL), a reçu il y a quelques mois une subvention de \$ 4,900 de M. John Ciaccia pour étudier comment les trois niveaux de gouvernement pourraient concerter leurs efforts dans cette guerre aux blattes. M. Ciaccia a aussi sollicité la collaboration de députés fédéraux des circonscriptions d'Outremont et de Mont-Royal, Mmes Sheila Finestone et Lucie Pépin.

Quand les coquerelles n'auront plus de place dans Côte-des-Neiges, elles s'en iront peut-être dans les

quartiers limitrophes, qui sont justement Outremont et Mont-Royal, remarque en ricanant Claude Daigneault, de l'OEIL. Les propriétaires, déplore-t-il, ne sont pas obligés de faire appel aux services d'un exterminateur professionnel quand leurs locataires se plaignent à la ville. Ils entreprennent eux-mêmes le travail, avec des moyens artisanaux, se heurtent eux aussi à des locataires qui ne sont pas obligés de les laisser entrer dans leur appartement, et le problème n'est jamais résolu.

Les exterminateurs professionnels déplorent eux aussi l'usage de ces moyens artisanaux. D'abord, explique M. Leavy, ils impliquent la plupart du temps un usage immodéré d'insecticides dangereux, sans les précautions préalables. Ensuite, parce que l'application de ces insecticides a été mal faite, les blattes y survivent, et en sortent souvent immunisées. La sélection naturelle faisant son oeuvre, il en résulte des lignées plus résistantes aux insecticides et par conséquent plus difficiles encore à éliminer.

M. Leavy, pour bien être compris, compare une infestation de blattes à un foyer d'infection dans le corps humain. Quelqu'un atteint de pneumonie peut être guéri rapidement s'il consulte sans tarder un médecin et prend les médicaments prescrits. S'il cherche à se soigner avec des remèdes de grand-mère, son mal s'aggrave, et sa convalescence sera d'autant plus longue et difficile s'il tarde à s'adresser à un spécialiste.

Le directeur du service de restauration de logements de la ville de Montréal, M. Guy Legault, a piloté l'étude sur les blattes qui a abouti la semaine dernière à la modification de règlements municipaux devant faciliter la lutte à ces insectes nuisibles, en obligeant notamment les propriétaires à avoir recours à des exterminateurs professionnels et en contrôlant ces derniers pour s'assurer qu'ils sont qualifiés et qu'ils utilisent des insecticides prescrits.

En vertu de ces règlements, un locataire qui refuserait d'ouvrir la porte de son appartement à un exterminateur pourrait être traduit devant la Cour municipale et condamné à l'amende. Mais nos inspecteurs, se vante M. Legault, ont une grande expérience, sont fins psychologues et usent de persuasion pour convaincre les récalcitrants d'ouvrir leurs portes. Lui aussi parle de la nécessaire collaboration des locataires dans cette lutte.

Les exterminateurs professionnels sont offusqués de voir que la ville entend les régimenter. Ils se sont eux-mêmes regroupés en association professionnelle (ASEQ), se sont donné un code d'éthique et ont même créé un programme de cours dispensés par Télé-université et qui portent sur la biologie, la chimie, etc. L'Association des spécialistes en extermination du Québec est partie à un protocole signé avec le ministère de l'Environnement du Québec régissant la formation de ses membres. Certains membres de l'ASEQ font même des études supérieures en extermination à l'université de Purdue, aux États-Unis, sous l'égide de la National Pest Control Association, en quelque sorte la Sorbonne des exterminateurs. « On ne peut pas laisser des exterminateurs empoisonner les gens et nuire à l'industrie. Ça découle d'un sentiment altruiste ».

Pendant ce temps, maman blatte germanique, la plus prolifique de toutes les blattes, pond durant les 200 jours de sa courte vie quatre ou cinq oothèques, capsules membranées qui peuvent contenir de 30 à 40 oeufs dont la période d'incubation peut varier de 60 à 200 jours, selon le degré de température et d'humidité. La femelle peut porter l'oothèque dans les derniers segments de son abdomen jusqu'à l'éclosion, ou encore la déposer avant l'éclosion. Les insecticides n'ont aucun effet sur l'oothèque déposée avant l'éclosion, ce qui nécessite plusieurs applications de poison pour éliminer une famille en devenir.

Comme elle secrète une huile qui lubrifie sa carapace, huile à odeur de beurre rance, la blatte, à part l'homme, n'a aucun ennemi naturel. Sa seule utilité serait de dévorer les punaises des lits.

Un exterminateur au nez fin peut déceler la présence de blattes par leur seule odeur. Dans certains logements, c'est quelques insectes seu-

lement qu'on aperçoit. Dans d'autres, ce sont de véritables grappes qui grouillent dans les armoires. Des cuisines aux murs gras abritent des milliers de ces insectes ailés, mais qui ne volent pas.

Les histoires d'horreur abondent: des logements si sales que les blattes ont envahi toutes les pièces, et ont même élu domicile dans les lits... des blattes si nombreuses que les murs paraissent bouger, des excréments de blattes dans les céréales, dans le riz, etc. Dans des logements, les immondices et les déchets s'accumulent dans toutes les pièces depuis des mois, à tel point qu'il est presque impossible d'y bouger. Dans l'état de New York, une maison était à ce point infestée de blattes qu'il a fallu l'incendier...

« Noé a raté une bien belle occasion! »

## Tchernobyl

niveau de radiation aux frontières occidentales de l'URSS est normal. Ce taux reste inchangé sur le territoire de l'Ukraine et de la Biélorussie.

Par ailleurs, selon des témoignages parvenus hier à Moscou, une véritable psychose de la radioactivité règne à Kiev où la population s'organise pour sortir le moins possible. Les difficultés d'approvisionnement accroissent l'inquiétude de la population et les magasins proposent surtout des conserves et des produits surgelés.

Cette psychose gagne peu à peu Moscou. L'agence Tass a évoqué pour la première fois samedi les dangers potentiels de contamination par voie alimentaire, ce qui a poussé bon nombre d'acheteurs à s'enquérir de l'origine des produits avant de les acheter.

D'autre part, les 12 États membres de la Communauté économique européenne ne sont pas arrivés à se mettre d'accord samedi sur le seuil à partir duquel la santé des Européens était en danger. Aussi n'ont-ils pas réussi à adopter, samedi à Bruxelles, un projet d'accord visant à se prémunir contre les retombées de Tchernobyl.

Le projet d'accord soumis aux Douze constituait un paquet global en deux volets indissociables, dont l'adoption ne pouvait se faire qu'à l'unanimité des voix. Il prévoyait, d'une part, la suspension de certaines importations en provenance de sept pays de l'Est (URSS, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Bulgarie, Roumanie et Yougoslavie) et, d'autre part, la fixation d'un taux de radioactivité acceptable pour les produits en circulation à l'intérieur même de la Communauté.

Rome a jugé que le taux maximum accepté par la RFA de 350 becquerel (95 nanocuries) d'iode 131 par kilo de légumes à feuilles, était trop bas et a réclamé un taux de 1,000 becquerel (27 nanocuries), soulignant que le taux « dangereux » n'était atteint, pour les normes de la plupart des pays, qu'à 150 nanocuries.

La négociation a donc échoué, non sans quelques malentendus: samedi soir en effet la Commission européenne avait annoncé, sur avis de la présidence néerlandaise, qu'un accord était intervenu entre les Douze.

## Beaudoin

René Lévesque, la nomma Déléguée générale à Paris, succédant à M. Yves Michaud. Première femme à occuper une fonction semblable pour le Québec, Madame Beaudoin entretient depuis longtemps des relations étroites et suivies avec les milieux diplomatiques et politiques français, ayant ses entrées aussi bien chez les socialistes du président François Mitterrand que chez les partis de droite, regroupés autour du nouveau premier ministre, M. Jacques Chirac.

Aussitôt après avoir pris la succession de M. Lévesque, début octobre, M. Pierre Marc Johnson fit appel à Mme Beaudoin, une amie de longue date, pour prendre la relève de M. Bernard Landry aux Relations internationales. À la mi-octobre M. Landry était muté aux Finances, son autre ministère, le Commerce extérieur, étant confié à un nouveau venu, M. Jean-Guy Parent, maire de Boucherville. Ce dernier fut le seul, des quatre nouveaux ministres nommés par M. Johnson, à se faire élire aux élections générales du 2 décem-

## CANNES

## Le dernier Arcand est chaleureusement reçu

FRANCINE LAURENDEAU

Collaboration spéciale

CANNES — C'est un film québécois qui avait le redoutable honneur d'ouvrir la quinzième des réalisateurs, très certainement la section parallèle la plus prestigieuse et la plus suivie du Festival de Cannes. Après une présentation houleuse où les représentants du nouveau gouvernement furent copieusement hués, Denys Arcand, visiblement inquiet exprima le voeu que les sifflets soient réservés aux politiciens et non à son film...

Ses craintes étaient vaines. *Le Destin de l'empire américain* a été bien reçu et chaleureusement applaudi.

Les conversations sont d'abord séparées: celles des femmes et celles des hommes. Des deux côtés, on échange des propos amusés et désabusés sur sa vie sexuelle. Et puis tout ce beau monde se mélange pour un dîner fin à la campagne. On ne change pas de sujet mais les considérations s'élevèrent au niveau des généralisations historiques. C'est que nous sommes dans un milieu petit bourgeois et intellectuel. Certaines vérités éclatèrent cependant. Diane (Louise Portal) est littéralement envolée par un amant aux fantasmes sadiques (Gabriel Arcand). Et l'attendrissante Louise (Dorothy Berryman), dont la naïveté contraste avec le cynisme ambiant, découvre que son adorable mari (Rémy Girard) qu'elle croyait loyal et transparent, n'est en réalité qu'un baiseur chronique qui enfle tout ce qui bouge, pourvu que ce soit de sexe féminin...

Ce n'est pas un monde très encourageant qui nous est révélé. Dans certains propos, on frôle presque le désespoir. La grande préoccupation c'est l'amour (une figure de style car c'est bien plutôt de lui qu'il s'agit), mais une préoccupation qui a désormais la franchise de son égoïsme.

Nous reviendrons également sur ce film où l'on retrouve le Denys Arcand de *La maudite galette* et de *Réjeanne Padovani*, le Denys Arcand auteur. Intelligence, finesse d'observation qui va jusqu'à la cruauté, art de camper des personnages et surtout celui, rarement maîtrisé chez nous, de manier les dialogues. La direction des comédiens est excellente. Le réalisateur a su composer une distribution qui sort des sentiers battus. Mentionnons Dominique Michel en historienne dont on s'arrache le dernier livre mais dont la solitude est profonde. Heureuse idée de l'avoir sortie de son sempiternel personnage comique.

Également à la quinzième, *She's Gonna Have It* dont l'héroïne a la franchise de vivre sans cachotteries les aventures qu'elle mène de front. Elle voudrait tellement que ses trois amants fraternisent... mais chacun réclame l'exclusivité. Problème... Ce premier long métrage de Spike Lee tourné exclusivement par et avec des noirs, est extrêmement vivant, drôle et sympathique. Les amours sont compliqués aussi dans *Laputa*, de la cinéaste allemande Helma Sanders-Brahms, présentée dans le cadre d'un certain regard sélection officielle non compétitive. Une photographe polonaise (Krystyna Janda) et un architecte français (Sami Frey) se rencontrent épisodiquement à Berlin. Le titre est emprunté aux *Voyages de Gulliver*: Laputa, c'est cette bizarre île volante dont les habitants sont perdus dans leurs pensées. Laputa, c'est aussi sans doute le No Man's Land de Berlin-Ouest, entre deux mondes, et le No Man's Land des amours sans espoir... Un film en mineur où on parle comme dans la vie (les dialogues sont en grande partie improvisés) avec des emportements soudains, des hésitations et des silences.

Mon collègue Marcel Jean revendra demain sur les films en compétition. Mais je conclurai en disant que l'oeuvre la plus intéressante de ce week-end projetée dans cette section aura été, pour moi en tout cas, *Fool For Love*, de Robert Altman (que l'on peut voir du reste sur les écrans montréalais me dit-on). Exaspérée par les infidélités de son amant (Sam Shepard) une femme (Kim Basinger) l'a quitté pour aller s'enterrer au bout du monde, dans un vieux motel crasseux et dégingénil aux confins du désert Mojave. Mais il décide qu'il ne peut vivre sans elle... ils commentent par se chercher et s'entredéchirer. L'enfer du couple. Et voilà qu'imperceptiblement, on quitte le réalisme pour l'imaginaire, un indescriptible délire verbal où les images (de Pierre Minot) contredisent allègrement les paroles... Un film curieusement construit, singulièrement captivant, superbement interprété.

Nous attendions avec impatience des extraits du *Don Quichotte Inachevé* d'Orson Welles, 40 minutes d'images inédites nous avait-on promis. Mais la cinémathèque française a décidé au dernier moment de ne pas faire courir à cet inestimable document un risque irréparable. Les cinéphiles se consolent avec *Les vampires* de Louis Feuillade, dont on présente chaque soir un épisode, à minuit bien sûr...

bre. M. Parent a battu M. Robert Bourassa dans le comté de Bertrand. Quant à Mme Beaudoin, elle mordit la poussière dans le comté de Louis Hébert, en banlieue de Québec.

Ayant pris un congé sans solde pour être ministre, puis candidate, ainsi que la loi et les règlements le permettent, Mme Beaudoin réintégra à nouveau la fonction publique mais elle fut l'objet de mésequeries de la part de certains libéraux, inquiets de la voir occuper encore des fonctions prestigieuses.

Elle fut finalement prêtée, non pas à l'Université du Québec, mais à l'OUI. Entretemps, elle fut décorée de la Légion d'honneur par le gouvernement français, qui n'a accordé cette haute distinction qu'à une demi-douzaine de québécois vivants. Pour ne pas mécontenter ses zélés partisans de Québec, M. Bourassa refusa de payer les frais de séjour de la récipiendaire en France qui dû s'y rendre par ses propres moyens, pour recevoir sa cocarde des mains du premier ministre d'alors, M. Laurent Fabius.

Femme vive et brillante, déterminée et très au fait des arcanes capricieuses de la politique québécoise et internationale, Mme Beaudoin a soulevé de nombreuses polémiques autour d'elle. Par exemple, un ancien ministre libéral, le docteur François Cloutier, a parlé d'elle comme de l'égérie de la haute fonction publique. De retour à Paris après 7 mois d'absence, Mme Beaudoin y retrouva M. Jean-Louis Roy, ancien directeur du DEVOIR qui lui a succédé au poste de Délégué général, en début d'année. Durant la campagne électorale, les deux avaient eu maille à partir à propos de l'interprétation à donner à l'entente avec Ottawa concernant la participation du Québec au sommet des pays francophones, qui a eu lieu à Paris, en février dernier.

Mme Beaudoin est mariée à M. François Dorlot, qui est également fonctionnaire à Québec. Durant le premier séjour de sa femme à Paris, M. Dorlot était demeuré en poste au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

## MACRO-ÉCONOMIE

JOCELIN DUMAS

### LES EXPORTATIONS DU CANADA ONT CHUTÉ DE 6.9 % EN MARS

Les estimations provisoires pour mars indiquent que le total des exportations canadiennes a baissé de 6,9 %, ou \$ 689 millions, pour tomber à \$ 9,3 milliards, après avoir baissé de 7,5 % en février. Les importations enregistrent une baisse inhabituellement importante en mars (- 18,3 %, ou \$ 1,8 milliard) par rapport à leur niveau record de \$ 9,9 milliards de février.

L'effet net de ces mouvements sur le solde du commerce de marchandises se traduit par une augmentation de \$ 1,1 milliard de l'excédent, qui atteint ainsi \$ 1,3 milliard. Les utilisateurs des statistiques devraient noter que la baisse inhabituelle des importations correspond à un nombre mois élevé de jours ouvrables en raison de la présence de la fête de Pâques en mars, pour la première fois en huit ans.

Les exportations au premier trimestre de 1986 reculent ainsi de 2,6 % pour s'inscrire à \$ 30,2 milliards, après avoir augmenté de 4,8 % au quatrième trimestre de 1985. Cette diminution s'explique principalement par un recul de 26,7 % des exportations de produits énergétiques. Les importations s'accroissent de 2,7 % pour atteindre \$ 27,8 milliards au premier trimestre, en dépit de leur importante diminution en mars. Il s'agit de la cinquième augmentation trimestrielle consécutive des importations. Pour cette raison, l'excédent du commerce de marchandises baisse de \$ 1,5 milliard au premier trimestre de 1986.

### Le nombre de visiteurs américains au Canada augmente de 16.1 %

Statistique Canada rapporte que 1,3 million d'Américains ont franchi la frontière canadienne au cours du premier trimestre de 1986, ce qui représente une augmentation de 16,1 %, par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Les visites de touristes d'autres pays ont par ailleurs augmenté de 9,1 %, par rapport à l'an dernier.

### Les prix des produits industriels ont baissé de 0.4 % en mars

L'indice des prix des produits industriels (IPPI, 1981 = 100) a atteint le niveau préliminaire de 119,9 au mois de mars 1986, en baisse de 0,4 % par rapport à l'indice révisé de 120,4 enregistré en février 1986. La progression annuelle, calculée en comparant le niveau de mars 1986 à celui de mars 1985, s'est établie à 1,3 %; soit le plus bas taux de variation annuel observé depuis le mois de mai 1971.

Du point de vue de l'agrégation des produits, le changement mensuel de - 0,4 % a résulté principalement de la baisse, estimée à - 5,7 %, des prix des produits du pétrole et du charbon.

### Les prix des matières brutes ont chuté de près de 20 % depuis un an

L'indice des prix des matières brutes (IPMB, 1981 = 100) s'est établi, d'après les chiffres préliminaires, à 95,3 en mars 1986, en baisse de 9 % par rapport au chiffre révisé de 104,7 enregistré en février dernier. Comparativement au niveau affiché en mars 1985, l'IPMB a fléchi de 19,6 %.

Sans compter la composante des combustibles minéraux, l'indice des prix des matières brutes a augmenté de 0,7 % au cours du mois et dépasse maintenant de 1,4 % le niveau atteint il y a un an. Des sept composantes de l'indice des prix des matières brutes, quatre ont enregistré une augmentation entre février et mars 1986 tandis que deux accusaient une diminution et qu'une autre demeurait inchangée.

C'est surtout en raison du fléchissement de 37,8 % affiché depuis décembre 1985 par la composante des combustibles minéraux que l'IPMB a chuté de 19,2 % au cours de cette période. Si l'on ne tenait pas compte de cette composante, l'IPMB aurait augmenté de 1,7 % entre décembre 1985 et mars 1986.

### Le nombre de salariés diminue

Selon les données préliminaires de Statistique Canada, le nombre de salariés pour l'ensemble des activités économiques au Canada atteignait 8,872,5 milliers de personnes en février 1986, ce qui représente une diminution de 9,6 milliers de personnes (- 0,1 %) entre janvier et février. On observe très peu de changements, voire aucun, au niveau des industries. L'emploi a diminué en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Colombie-Britannique alors que les autres provinces et territoires n'ont pratiquement pas varié.

La rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des activités économiques a par ailleurs diminué, passant de \$ 428,93 en janvier à \$ 427,95 en février.

## Actions ordinaires admissibles à la déduction RÉA : 50 % et 75 % Les firmes de courtage Lévesque, Beaubien et Geoffrion, Leclerc deviennent sociétés ouvertes

### RÉAction

PAUL DURIVAGE

Après avoir aidé nombre d'entreprises à atteindre une taille adulte en arrangeant pour elles des financements souvent très complexes, c'est au tour aujourd'hui des courtiers en valeurs mobilières eux-mêmes de recourir à l'épargne du public à la faveur du régime d'épargne-actions du Québec (RÉA). Et pour avoir bien défriché le terrain, leur émission reçoit un accueil enthousiaste.

Signe des temps. Alors qu'il n'y a pas si longtemps on confondait encore courtiers en valeurs mobilières et agents d'immeubles, les épargnants se disputent aujourd'hui une participation de la propriété de ces institutions financières d'un type tout autre que les caisses populaires.

C'est au courtier montréalais McNeil Mantha qu'il appartient d'avoir ouvert la voie il y a deux ans maintenant. Cette jeune firme gagna rapidement la faveur du public investisseur. Depuis son inscription au tableau électronique en avril 1984, le titre a plus que triplé de valeur, passant de \$ 3 à plus de \$ 10 aujourd'hui. Le courtier escompteur Disnat, aujourd'hui une filiale de McNeil Mantha, emboîta le pas récemment. Le succès fut immédiat. À son inscription en Bourse jeudi matin, le titre cotait à \$ 4, soit le double du prix d'émission, à la suite d'une vague de surenchère importante sur le marché au comptoir.

Ces succès boursiers sont d'autant plus remarquables que les titres des courtiers en valeurs mobilières profitent en général d'une faible couverture de la part des analystes financiers, ceux-ci étant peu enclins à porter des opinions sur des sociétés concurrentes.

Aujourd'hui, deux autres courtiers montréalais se présentent aux investisseurs à l'occasion d'un premier appel public à l'épargne. Les sociétés Lévesque, Beaubien et Geoffrion, Leclerc visent en effet à recueillir, dans le premier cas, \$ 40 millions et, dans le second, \$ 10 millions.

Signe d'un marché boursier haussier qui arrive à un sommet? Les courtiers en valeurs mobilières connaissent bien le jeu boursier: acheter quand le marché est bas et vendre quand il est haut. Nul doute qu'ils ont choisi le bon moment pour procéder à leur émission et leurs actions ne sont certes pas démodées.

Mais les courtiers sont aussi des spécialistes de l'économie. Leurs appels publics à l'épargne témoignent de leur conviction que l'essor du marché financier québécois est appelé à se poursuivre. Car même pour

ces grands stratèges financiers, il faut un minimum de capital pour participer pleinement à l'effervescence des marchés.

Pour les investisseurs, il s'agit donc de déterminer si l'engouement pour les marchés financiers manifesté par leurs pairs ainsi que par les compagnies, et qui fait la fortune des courtiers, est appelé à s'amplifier, ou à tout le moins s'il se maintiendra.

Il faut savoir que le pain quotidien des courtiers c'est l'activité boursière. L'activité et non la hausse de la Bourse, car qu'ils vendent ou qu'ils achètent, les courtiers tirent les mêmes taux de commissions. S'il y a généralement plus d'activité dans un marché à la hausse qu'à la baisse, le pire, en fait, c'est un marché stagnant.

Or les courtiers sont présentement très affairés. Ils le demeureront vraisemblablement lorsque le marché boursier haussier des quatre dernières années se retournera; comme il est prévisible. La venue au marché boursier d'un nombre toujours plus grand d'adéquats au Québec pourrait par ailleurs contrebalancer les montants moindres des transactions, advenant une baisse des prix.

Les courtiers tirent aussi une grande partie de leurs bénéfices des financements réalisés par les entreprises ou les gouvernements. On sait le montant record de ces financements ces dernières années. Les courtiers Lévesque, Beaubien et Geoffrion, Leclerc, se disputent d'ailleurs le premier rang pour les prises fermes réalisées tant pour les nouvelles émissions d'actions admissibles au RÉA que pour les émissions d'obligations municipales.

Si le RÉA n'est plus aussi alléchant que par les années passées, il aura néanmoins servi de catalyseur et l'activité demeure toujours aussi fébrile chez les courtiers, comme en fait foi le nombre imposant d'émissions en cours. D'autre part, les déficits toujours colossaux des gouvernements, ne laisseront certainement pas les courtiers inoccupés pour encore quelques années.

Pour juger de ces occasions et réagir aux éventuelles menaces, les courtiers Lévesque, Beaubien et Geoffrion, Leclerc sont tous deux en bonne position, s'il est vrai que l'expérience y est pour quelque chose. Leurs origines remontent en effet au début du siècle, plus précisément en 1902 dans le premier cas et en 1901 pour Geoffrion, Leclerc, ce qui en fait les deux plus anciennes firmes de courtage du Québec.

Les deux sociétés sont par ailleurs solidement implantées dans leur mi-

lieu. Ces dernières années ont d'ailleurs été l'occasion d'une expansion impressionnante des réseaux de vente pour les deux entreprises, bien qu'à des niveaux différents.

C'est ainsi que la force de vente de Geoffrion, Leclerc est passée de 65 représentants à près de 233, de 1980 à aujourd'hui. Celle-ci est essentiellement concentrée au Québec avec des ramifications dans toutes les régions. Elle dessert quelque 105,000 comptes-clients.

Lévesque, Beaubien compte pour sa part sur environ 200 représentants au Québec, mais est étendue dans tout le Canada et possède même des succursales en Europe. Au total, quelque 326 représentants y gèrent 205,000 comptes-clients.

Lévesque, Beaubien profite cependant d'une nette longueur d'avance sur Geoffrion, Leclerc au chapitre de la capitalisation, un élément primordial pour les courtiers lorsqu'il s'agit de réaliser des prises fermes sur de nouvelles émissions, de constituer des stocks de titres pour leurs clients ou encore pour agir sur le marché financier à leur propre compte.

Le courtier de la rue Saint-Jacques compte en effet des capitaux propres de l'ordre de \$ 25,5 millions et l'émission en cours ajoutera quelque \$ 15 millions, après avoir pourvu au rachat de façon indirecte des actions de l'ex-actionnaire majoritaire, M. André Charron. Son rival de la Place Ville-Marie compte pour sa part sur des avoirs propres de \$ 6,2 millions, mais l'essentiel de son émission de \$ 10 millions ira à ce poste.

Lévesque, Beaubien a de plus prouvé au cours des dernières années qu'il savait tirer des bénéfices supérieurs de ses capitaux propres, toute proportion gardée. Le rendement sur l'avoir de ses actionnaires s'établit en effet à près de 21 % pour les cinq dernières années. Geoffrion, Leclerc affiche pour sa part un rendement moyen de 16 %, ce qui n'est pas négligeable non plus.

Les prix différents demandés pour ces actions, s'ils demeurent aux niveaux supposés, ainsi que les particularités fiscales qui y sont rattachées, compensent par ailleurs en bonne partie pour ces distinctions, du point de vue de l'investisseur. Reste alors à choisir le niveau de risque que l'on est prêt à assumer, sachant que les gains sont souvent en conséquence.

Ses avoirs relativement peu importants permettent en effet à Geoffrion, Leclerc d'assortir ses actions d'un coupon de déduction fiscale supérieure, de 75 %, au lieu de 50 %, au bénéfice de ses actionnaires. Ceux de Lévesque, Beaubien, s'ils investissent dans une compagnie plus solide, ne bénéficient pour leur part que d'une déduction de 50 % de leur coût d'achat.

Réalisant un rendement moindre sur son capital, Geoffrion, Leclerc a de plus assorti chacune des actions émises d'une plus grande part d'actif. Le prix d'émission prévu de \$ 5,50, en excluant une valeur théorique de 50 cents pour le bon de souscription, ne représente en effet que trois fois la valeur comptable du titre après l'émission. En supposant un prix d'émission de \$ 10, ce ratio est de 3,5 dans le cas de Lévesque, Beaubien.

Le prix d'émission de l'action de Lévesque, Beaubien est par contre beaucoup plus réservé, sur la base des bénéfices. Celui-ci ne représente en effet que 15 fois environ le bénéfice extrapolé pour l'exercice en cours alors que l'on en arrive à un ratio de près de 18 dans le cas de Geoffrion, Leclerc, le bon de souscription exclu.

C'est dire que ce dernier aura beaucoup plus à faire et devra se montrer particulièrement dynamique et ingénieux pour satisfaire ses actionnaires. Le bon de souscription, s'il représente un facteur d'amplification des gains boursiers intéressants pour l'investisseur, n'aura d'ailleurs de sens que si la compagnie livre les résultats escomptés.

## Taxe US d'inspection de bagages

WASHINGTON (AFP) — Les douanes américaines imposeront au début de l'été une taxe d'inspection de bagages de \$ 5 US pour toute personne entrant aux États-Unis par avion ou par bateau, à l'exception officielle dimanche.

Cette taxe, qui autorise une loi votée l'année dernière par le Congrès et qui a été approuvée par le président Ronald Reagan le mois dernier, sera perçue dès le 7 juillet, ont précisé les services de

douane. Elle ne concernera pas les passagers venant du Canada ou du Mexique, à moins que les voyageurs ne viennent à bord de leur propre avion ou bateau. Les transactions commerciales en seront également exemptées.

Cette taxe, qui devrait rapporter \$ 220 millions par an, est rendue nécessaire, selon les douanes américaines, pour faire face à leur énorme augmentation de travail.

## LES TITRES RÉA

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 05-05-86	Prix au marché 09-05-86	Var.
10-12-85	ACSI	150 %	2,0 \$	2,0 \$	5 \$	5 \$	- 1/2
24-04-84	Allgro	150 %	3,5 \$	5,0 \$	21 1/2 \$	22 \$	+ 1/2
14-11-85	Artopex	150 %	5,0 \$	5,0 \$	10 \$	10 1/2 \$	+ 1/2
22-06-84	Bercley pr. conv.	150 %	4,0 \$	4,0 \$	470	475	+ 5
07-11-85	Bilrite	100 %	11,5 \$	8,0 \$	11 1/2 \$	12 1/2 \$	+ 1/2
28-05-85	Bombardier B	75 %	28,6 \$	13,0 \$	21 1/2 \$	22 1/2 \$	+ 1
27-11-84	Biotech Electronics	150 %	7,0 \$	5,0 \$	5 \$	5 \$	+ 1/2
15-06-84	Canam Manac Inc. A	100 %	9,5 \$	3 \$	42 1/2 \$	16 \$	+ 2 1/2
08-12-84	Cancom	150 %	20,0 \$	5,0 \$	12 1/2 \$	11 1/2 \$	- 1/2
06-09-85	Cascades	100 %	17,2 \$	10 1/2 \$	23 1/2 \$	13 \$	+ 1 1/2
22-03-84	CB Pak Inc.	75 %	27,0 \$	12 1/2 \$	27 \$	27 \$	-
27-12-84	CB Pak Inc.	75 %	24,0 \$	12 1/2 \$	27 \$	27 \$	-
10-09-85	Ciment St-Laurent A	50 %	14,0 \$	22,0 \$	35 \$	35 1/2 \$	+ 1/2
03-10-84	Circo Craft Inc.	150 %	23,1 \$	8 1/2 \$	11 \$	10 \$	- 1/2
15-06-85	CFCF Inc.	75 %	44,0 \$	13 1/2 \$	21 1/2 \$	21 1/2 \$	+ 1/2
23-04-85	Consolidated Bathurst	50 %	100,0 \$	16 1/2 \$	26 1/2 \$	24 1/2 \$	- 1 1/2
14-11-85	Cont. Pharma Cryosan A	150 %	6,0 \$	5,0 \$	7 \$	7 \$	-
14-11-85	Cont. Pharma Cryosan B	150 %	6,0 \$	5,0 \$	7 \$	7 \$	-
07-05-85	Corp. Fin. Power	50 %	27,4 \$	27 1/2 \$	45 1/2 \$	45 1/2 \$	+ 1/2
11-12-84	Datagram Inc.	150 %	3,0 \$	3,0 \$	310	320	+ 10
26-06-85	Datamark	150 %	2,0 \$	2,0 \$	6 \$	5 1/2 \$	- 1/2
08-05-86	Disnat (Investissements)	75 %	2,0 \$	2,0 \$	—	385	—
15-06-85	Dofor Inc.	50 %	25,0 \$	9 1/2 \$	12 1/2 \$	13 1/2 \$	+ 1/2
06-06-85	Domtar	50 %	56,2 \$	17 1/2 \$	32 \$	28 \$	- 4
05-12-85	Donohue Inc.	50 %	16,0 \$	17 1/2 \$	27 1/2 \$	25 1/2 \$	- 1 1/2
18-12-84	Entreprises Hartco	150 %	7,0 \$	7,0 \$	400	390	- 10
30-09-85	Équipements Denis	150 %	2,0 \$	2,0 \$	340	335	- 5
04-12-85	F. Armtec Pr. conv.	150 %	2,2 \$	2,0 \$	205	210	+ 5
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12,5 \$	18,0 \$	17 1/2 \$	16 1/2 \$	- 1/2
07-08-85	Gaz Métropolitain Inc.	100 %	75,9 \$	11 1/2 \$	11 1/2 \$	12 1/2 \$	+ 1 1/2
29-10-84	Goodfellow	150 %	5,0 \$	5,0 \$	7 1/2 \$	6 1/2 \$	- 1 1/2
26-11-85	Groupe Cogeco	100 %	8,3 \$	7 1/2 \$	10 \$	9 \$	- 1
23-10-85	Groupe Kaufel	150 %	6,3 \$	6,0 \$	13 1/2 \$	12 1/2 \$	- 1 1/2
30-12-85	Groupe Lacroix	150 %	2,7 \$	3 1/2 \$	300	300	-
24-10-85	Groupe La Laurentienne	50 %	30,0 \$	10,0 \$	13 \$	12 \$	- 1
06-01-86	Groupe Totec	150 %	2,0 \$	2,0 \$	5 1/2 \$	5 1/2 \$	- 1/2
29-10-84	Groupe Trans. GTC.	150 %	10,0 \$	6 1/2 \$	—	12 \$	- 10
21-11-85	Groupe Vidéotron	75 %	23,3 \$	7 1/2 \$	14 1/2 \$	13 1/2 \$	- 1/2
07-06-85	Guardcor Invest.	150 %	10,0 \$	9 1/2 \$	6 1/2 \$	6 \$	- 1/2
19-12-85	Ideal Métal	150 %	13,0 \$	5 1/2 \$	7 1/2 \$	6 1/2 \$	- 1/2
12-11-85	IPL Inc.	150 %	5 1/2 \$	5 1/2 \$	10 \$	10 \$	-
29-11-85	Industries Charan Inc.	100 %	10,0 \$	10,0 \$	13 1/2 \$	13 1/2 \$	-
11-12-85	Lambert-Somec	150 %	5,0 \$	3 1/2 \$	5 \$	5 \$	-
07-01-86	Lavalin Tech.	100 %	10,0 \$	4 1/2 \$	360	350	- 10
25-03-84	Louven Inc. pr. conv.	150 %	8,0 \$	5,0 \$	230	225	- 5
15-11-85	M-Corp Inc.	150 %	4,8 \$	14 1/2 \$	24 1/2 \$	25 1/2 \$	+ 1 1/2
16-12-85	Matco Mart Inc.	150 %	2,5 \$	2,5 \$	255	250	- 5
22-10-85	MPA Vidéo Inc.	150 %	3,5 \$	425	300	285	- 15
09-04-84	McNeil, Mantha Inc.	150 %	3,0 \$	300	10 1/2 \$	11 1/2 \$	+ 1/2
03-01-86	Mines Abcourt pr. conv.	150 %	7,0 \$	7,0 \$	360	360	-
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2,2 \$	150	220	225	+ 5
20-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0,5 \$	160	37	38	+ 1
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27,5 \$	12 1/2 \$	25 1/2 \$	25 1/2 \$	+ 1/2
22-11-85	Memotec Data	150 %	10,5 \$	7 1/2 \$	10 \$	10 1/2 \$	+ 1/2
27-03-84	Morgan Trustco	100 %	6,0 \$	6,0 \$	276	291	+ 15
10-07-85	Multidev Immobilia Inc.	150 %	2,5 \$	3,0 \$	6 1/2 \$	6 1/2 \$	+ 1/2
12-11-85	O E Inc.	100 %	9,6 \$	8,0 \$	16 1/2 \$	14 1/2 \$	- 1 1/2
19-12-85	Ordinateurs Hypocrat	150 %	2,0 \$	3,3 \$	9 \$	8 1/2 \$	- 1/2
27-02-86	Peerless (les tapis)	75 %	16,0 \$	8 1/2 \$	13 1/2 \$	14 1/2 \$	+ 1 1/2

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 05-05-86	Prix au marché 09-05-86	Var.
22-11-84	Perkins	150 %	7,2 \$	5 1/2 \$	10 1/2 \$	10 1/2 \$	- 1/2
15-11-84	Petro-Sun pr. conv. sr1	150 %	4,0 \$	3 1/2 \$	295	305	+ 10
20-11-85	Premier Choix-TVEC	150 %	6,0 \$	5,0 \$	8 1/2 \$	8 1/2 \$	+ 1/2
17-10-85	Promatek Ltée	150 %	3,9 \$	325	325	345	+ 20
09-12-85	Provig	100 %	32,0 \$	16,2 \$	19 1/2 \$	19 1/2 \$	+ 1/2
19-09-85	Radiomutuel	100 %	12,5 \$	5,0 \$	8 1/2 \$	8 1/2 \$	-
12-07-85	Ressources Algubelle	100 %	9,0 \$	5,0 \$	225	260	+ 35
20-06-85	Ressources AuNore	150 %	12,0 \$	250	100	75	- 25
03-01-86	Ressources La Pause	100 %	0,3 \$	70	30	38	+ 8
15-07-85	Ressources Yorbeau	150 %	2,2 \$	70	85	84	- 1
31-12-85	Restaurants Sportscene	150 %	2,5 \$	250	5 1/4	4805	- 45
23-12-85	Boutiques San Francisco	150 %	5,8 \$	5 1/2 \$	9 1/2 \$	9 1/2 \$	- 1/2
23-12-85	Sanivan	100 %	5,0 \$	4 1/2 \$	6 1/2 \$	6 1/2 \$	- 1/2
12-12-85	Sico Inc.	100 %	27,5 \$	13 1/2 \$	22 1/2 \$	22 \$	- 1/2
17-06-85	Sumabus Inc.	100 %	10,0 \$	5,0 \$	7 1/2 \$	7 1/2 \$	+ 1/2
09-04-85	Techmire Ltée	150 %	2,6 \$	4,0 \$	315	420	+ 105
21-12-84	Télé-Capitale	100 %	23,0 \$	5,0 \$	14 1/2 \$	13 1/2 \$	- 1/2
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8,0 \$	17 1/2 \$	29 1/2 \$	29 1/2 \$	+ 1/2
27-12-84	Unigesco pr. conv. 1	100 %	8,0 \$	6,0 \$	12 \$	12 \$	-
16-09-85	Unigesco B	100 %	55,0 \$	47 1/2 \$	6 1/2 \$	5 1/2 \$	- 1/2
27-11-85	Uni-Select						

## LE DEVOIR ECONOMIQUE

Claire Léger, v.-p. au conseil d'administration des Rôtisseries St-Hubert

# La deuxième génération des Léger lance Saint-Hubert vers de nouveaux sommets

## PORTRAIT

CLAUDE TURCOTTE

Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, dont la croissance fut constante depuis 35 ans, procède présentement à un examen en profondeur de ses stratégies de développement et pourrait d'ici à quelques années prendre des virages importants, alors que la deuxième génération des Léger est maintenant bien préparée pour une participation de plus en plus grande à la direction de l'entreprise.

Les fondateurs, M. René Léger et son épouse Hélène, sont toujours aux commandes de l'entreprise en tant que président du conseil et président du comité exécutif, mais ils ont déjà tout prévu en ce qui concerne la succession. En vertu d'une formule de « gel successoral », toutes les actions de la compagnie appartiennent déjà en parties égales à leurs deux enfants, Claire et Jean-Pierre, qui agissent comme vice-présidents du conseil.

Mme Claire Léger, âgée de 43 ans, s'est particulièrement fait remarquer au cours des dernières années et on doit inscrire son nom dans la liste encore courte des femmes qui occupent une place très importante dans le monde des affaires. On la retrouve non seulement au conseil d'administration de l'entreprise familiale, mais aussi à celui de Québecor, de Radio-Québec, d'Hydro-Québec et de la Corporation du Groupe La Laurentienne.

Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, avec un chiffre d'affaires de \$ 150 millions en 1985 et des prévisions de ventes de \$ 180 millions cette année, représente en soi un défi fort intéressant pour un administrateur, particulièrement à ce moment-ci, alors que la direction de l'entreprise se penche sur un plan d'orientation à plus ou moins long terme, « pour voir où on ira dans trois ou cinq ans », précise Mme Léger.

« Quand on regarde Québecor et La Laurentienne, on voit que par des acquisitions on peut grossir considérablement », ajoute-t-elle. Aucun scénario n'est mis de côté dans la période de réflexion actuelle, sauf celui d'une vente de l'entreprise, même si plus d'un investisseur sérieux a déjà frappé à la porte.

La famille Léger se demande en fait si l'expansion de Rôtisseries St-Hubert passera par une offensive majeure sur le marché américain en y vendant des franchises de ses restaurants, ou bien si elle ne sera pas préférable de mettre l'accent sur les produits alimentaires, ou encore de se diversifier d'une autre façon. Dépendant de l'ampleur des projets d'acquisition ou d'expansion qui pourraient surgir, on n'écarte pas davantage l'hypothèse de convertir un jour cette entreprise familiale en société ouverte inscrite en bourse.

Le conseil d'administration doit se pencher ce mois-ci sur une ébauche de plan stratégique, qui fera l'objet sans doute de nombreuses discussions et modifications, mais qui ne devrait pas être rendu public. De toute cette démarche jaillira éventuellement une nouvelle étape dans l'évolution des Rôtisseries St-Hubert, qui a parcouru un long chemin depuis son premier restaurant en 1951.

Le réseau comprend aujourd'hui 88 restaurants St-Hubert, soit 64 au Québec, 17 en Ontario, 4 au Nouveau-Brunswick et un en Floride ; il y a aussi 14 restaurants Pastelli, dont deux à Québec et à Hull et trois à La Ronde pendant l'été. Enfin, on a commencé récemment deux services au comptoir au centre-ville de Montréal, une expérience-pilote qui pourrait bientôt faire bouillir de neige. L'entreprise comprend enfin une division des produits alimentaires, qui consiste en une trentaine de produits

(surgelés, conserves, déshydratés, bouillons concentrés, etc.) offerts essentiellement sur le marché québécois.

Pour le moment, la division des restaurants St-Hubert est de loin la plus importante, avec des ventes de \$ 136 millions en 1985, alors les restaurants Pastelli (mets italiens) ont enregistré des ventes de \$ 8 millions et que les produits alimentaires ont rapporté \$ 6 millions. Les prévisions pour 1986 sont respectivement pour les trois secteurs de \$ 160 millions, \$ 12 millions et \$ 8 millions.

Ce sont là de très grosses affaires pour une femme qui, à l'âge de 20 ans, n'avait pas vraiment l'idée de travailler dans une entreprise, comme l'indiquent ses études : une 12e année scientifique et un diplôme de Lauréat en musique après 10 ans de piano. « C'était pour moi très difficile de choisir entre les arts et les affaires », rappelle-t-elle.

Vint tout de même un jour où son père lui a imposé « d'apprendre ce que c'est qu'un restaurant ». Pendant deux ans et demi elle a fait « un stage pratique » au restaurant, aujourd'hui disparu, qui se trouvait au coin des rues Peel et Sainte-Catherine ; elle y fut caissière, barmain, serveuse, plâcière et, finalement, directrice adjointe. Elle n'a pas travaillé dans les cuisines, parce qu'à cette époque c'était une interdiction absolue faite aux femmes. « Ce fut très difficile, confesse-t-elle. J'étais très timide et ça m'a aidé à l'être moins. Ce fut difficile aussi, parce qu'en étant la fille du patron, les employés me trait-



Le fait d'être femme peut constituer un atout dans les milieux d'affaires de nos jours, « mais à la condition d'être compétente », ajoute Mme Claire Léger. Celle-ci siège aux conseils d'administration de Québecor, de Radio-Québec, d'Hydro-Québec et de la Corporation du Groupe La Laurentienne, en plus, bien sûr, d'occuper un siège au sein du conseil de Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, l'entreprise familiale.

pour elle une période « très plaisante ». Elle devient l'année suivante vice-présidente à l'administration, puis adjointe au président.

En 1984, elle entre à l'UQAM pour y suivre des cours intensifs de 12 mois en vue de l'obtention d'un MBA pour cadres. « J'ai trouvé cette expérience très stimulante, raconte-t-elle. J'ai réalisé que j'avais beaucoup appris de notre entreprise en y travaillant. » De ce cours à l'UQAM, elle a par ailleurs fait des découvertes concernant les stratégies d'entreprise et le cycle de vie des produits : « J'avais l'impression qu'un produit est éternel, alors qu'il ne l'est pas. Je suis devenue très consciente de cet aspect pour nos propres produits. »

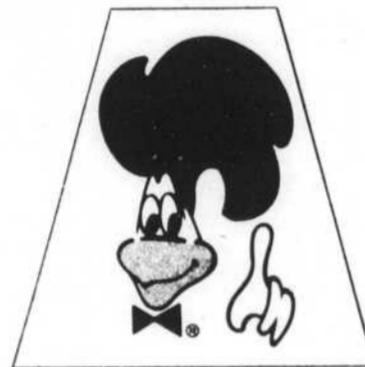
Son frère, Jean-Pierre, de deux ans son cadet, a parcouru pour sa part une route bien différente ; il a toujours travaillé au sein de l'entreprise familiale, y compris dans les cuisines. Il n'a pas fréquenté les grandes écoles d'administration ; selon sa sœur, il est tout à fait imprégné de « la mentalité St-Hubert » et connaît parfaitement tous les rouages de la maison. Mme Léger soutient que tout en ayant des cheminement de carrière très différents, son frère et elle se complètent très bien et visent le même objectif, à savoir que St-Hubert se porte bien, ce qui est en même temps la meilleure façon de protéger leurs intérêts respectifs personnels.

Comme vice-présidents du conseil sur un pied d'égalité, les deux héritiers participent de très près aux décisions importantes de la compagnie, mais ils ne sont pas sur la ligne de feu, ce qui leur laisse toujours un

certain recul pour juger de l'évolution des affaires. L'automne dernier, Les Rôtisseries St-Hubert nommait un président-directeur général, M. Robert Panet-Raymond, à qui la famille Léger laisse les coudees franches. « C'est lui l'autorité ; les gens qui ont des choses à dire doivent s'adresser à lui ; cela donne une stabilité à l'entreprise », explique Mme Léger. En revanche, cela permet aux propriétaires de concentrer leur attention sur le développement global de l'entreprise, de rester à l'écart des conflits qui peuvent surgir entre l'autorité et le personnel ou des intervenants extérieurs.

En ce qui concerne Claire Léger, cela lui permet aussi une certaine disponibilité pour participer à d'autres conseils d'administration, de connaître d'autres expériences et d'en faire profiter éventuellement Les Rôtisseries St-Hubert. Enfin, cela lui donne du temps pour prononcer des conférences. C'est d'ailleurs par le circuit des causeries qu'elle s'est fait connaître dans le monde des affaires montréalais, ce qui a incité M. Pierre Péladeau à lui offrir de participer au conseil d'administration de Québecor. Les autres invitations ont suivi naturellement.

S'il est vrai que pendant très longtemps le fait d'être femme a pu nuire dans les milieux d'affaires, on peut se demander si ce n'est pas devenu un atout de nos jours. « Peut-être, mais à la condition d'être compétente, sinon elle ne recevrait pas plus d'une invitation à faire partie d'un conseil d'administration », répond Mme Léger.



taient de deux façons : on m'en demandait trop ou pas assez ; en outre, les parents exigeaient plus de moi que des autres employés. » En 1968, elle se retrouve au siège social à Laval, où elle participe à la formation du personnel. C'était une période intense d'expansion : St-Hubert passait de cinq à neuf restaurants !

En 1970, la vie de famille et un fils la retiennent à la maison, ce qui lui permet tout de même de prendre des cours de flûte traversière et de suivre des cours d'arts plastiques. Il faut voir son bureau pour constater que la peinture et la sculpture occupent encore une place de choix dans ses centres d'intérêt.

On peut croire que c'est à partir de 1976 que sa vocation d'administrateur professionnel prend véritablement forme, alors qu'elle devient directrice des services administratifs et qu'elle participe à une restructuration et une rationalisation de l'entreprise en vue d'une forte expansion par la vente de franchises. Ce fut

## SCIENCE ET TECHNOLOGIE

# Une nouvelle technique permet de fixer des dents de façon permanente aux maxillaires

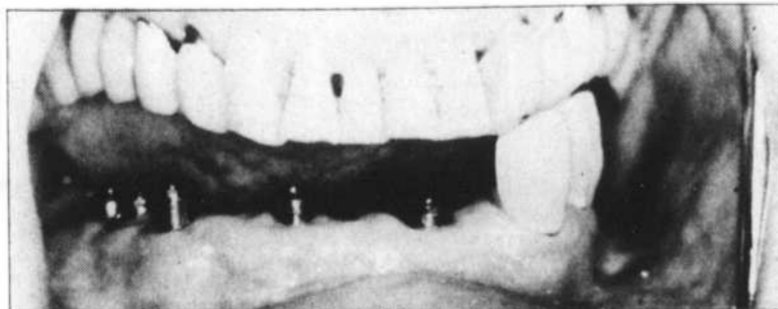
## SANTÉ

Espoirs pour les trois millions d'édentés canadiens : une nouvelle technique dentaire permet de fixer de façon permanente des dents artificielles aux maxillaires.

La technique a été découverte et mise au point par un spécialiste suédois, le Dr Per-Ingvar Branemark. Elle consiste à insérer de tous petits éléments, comparables à des vis, dans l'os du maxillaire. Ces éléments, faits de titane pur, font corps avec l'os et servent d'ancrages aux dents prothétiques.

Le système, commercialisé par la société Nobelpharma, a fait l'objet d'essais cliniques pendant plus de 20 ans en Europe. Le taux de réussite observé est de 100 % dans le cas de prothèses implantées dans la mâchoire inférieure et de 96 % dans la mâchoire supérieure. Les prothèses implantées en vertu de cette technique demeurent fixes pendant 20 ans ou plus.

L'élément essentiel de cette technique repose sur le phénomène de l'ossointégration, un néologisme créé par le Dr Branemark peu après qu'il eut découvert que le tissu osseux avait la capacité de s'unir directe-



ment au titane, un métal blanc brillant de l'ère spatiale.

La technique chirurgicale s'effectue en deux étapes. Le chirurgien installe d'abord la butée sur laquelle sera attaché le bridge fixe. Puis, quatre mois plus tard, après la cicatrisation, il installe les nouvelles prothèses. Toutes les étapes d'implantation, depuis l'examen médical préliminaire jusqu'au produit final, nécessitent entre cinq et six mois.

Le nouveau procédé s'adresse avant tout aux citoyens qui portent des dentiers et qui souffrent de rétrécissement de la mâchoire sous-jacente. Il n'y a aucune limite d'âge pour recevoir le traitement. En Suède, le Dr Branemark a déjà traité une femme de 87 ans !

Au Canada, environ 50 chirurgiens-

dentistes et parodontologistes, dont certains oeuvrent à l'Hôpital général de Montréal, utilisent déjà la méthode de Nobelpharma. On estime à 500 le nombre de Canadiens qui ont reçu des éléments de titane. Le nombre devrait s'accroître sous peu. Puisque 500 autres spécialistes recevront la formation nécessaire d'ici à la fin de l'année.

À l'échelle mondiale, plus de 16,000 prothèses ont été implantées aux États-Unis, en Suède, au Japon, en Australie et en Europe.

La semaine dernière, le Dr Branemark était de passage à Montréal afin de transmettre aux Canadiens ses connaissances sur les techniques d'ancrages.

Les personnes édentées qui voudront retrouver le sourire devront cependant en payer le prix. Il en

coûte en effet environ \$ 12,000 pour bénéficier du traitement.

## CARTES D'AFFAIRES

### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Conseils en propriété intellectuelle  
Agents de brevets d'invention  
et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield,  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514) 934-0272  
Télex: 05-268656  
Cable: MARION  
Télécopieur

### SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevet et de  
Marques de Commerce  
1001, Boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Québec H3A 3C8  
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355  
Fac-simile (514) 288-9389 (CIT 1-11-11)

# LOCATION SPECIAUX

**\* 131\$ PAR MOIS**  
\*\* 5,995 00\$  
renault 5-TL '86

**\* 179\$ PAR MOIS**  
\*\* 7,217 00\$  
ALLIANCE '86

**\* 310\$ PAR MOIS**  
\*\* 11,990 00\$  
JEEP YJ '87

**PROTECTION RENAULT 5/80**

\* Terme 48 mois avec échange ou mise au comptant de 1,000\$ transport et préparation inclus.  
\*\* Transport et préparation en sus.

**LE REGROUPEMENT DES CONCESSIONNAIRES AMC/JEEP/RENAULT de Montréal Inc.**

<b>MONTREAL</b> AUTOMOBILES MONTREAL-DAUPHINE LTEE 12050 Laurentien 331-6130 AUTOMOBILES NEWMAN LTEE 7290 Newman, LaSalle CONCORDIA AUTO LTEE 8065 Lajeunesse 273-2373 LE CARTIER A M C - JEEP RENAULT LTEE 10300 Pie IX 323-4330 MOTOR AUTO INC. 12305 Sherbrooke est, Pointe-aux-Trembles 645-1611 RENAULT VILLE-MARIE INC. 2995 Hochelaga 527-8525	<b>BANLIEUE OUEST</b> A MA BAYE AUTOMOBILE INC. 9790 Gouin ouest, Pierrefonds GARAGE DOYLE 2280 St-Joseph, Lachine GARAGE SPECIALE SERVICE INC. 10 Auto Plaza, Pointe-Claude LAVAL AUTO GIBRALTAR (1981) INC. 2032 Curé-Labelle, Chomedey AUTO VOISIN INC. 1215 des Laurentides, Vimont	<b>GARAGE FORTIN H. LTEE</b> 148 Curé-Labelle, Ste-Rose 625-2491 <b>TERREBONNE</b> HOULE & FRERES GARAGE LTEE 401 des Seigneurs 471-4647 <b>RIVE SUD</b> AUTO MONTREAL-SUD INC. 2066 Chambly, Longueuil 670-8410 <b>BLAINVILLE</b> AUTOMOBILES ESCRIVA 1053 Curé-Labelle 437-7175
--	--	---

# LE DEVOIR ECONOMIQUE

Dans une perspective à long terme

## Les titres du secteur bancaire font l'objet de fortes recommandations de la part des courtiers

**PIERRE LUSSIER, M.B.A.**  
collaboration spéciale  
L'auteur est professeur au Cégep de Saint-Laurent

Le leadership de la Bourse des dernières années a été en partie assumé par les titres du secteur bancaire. Depuis la mi-84 jusqu'à la fin de l'année dernière, le cours des actions des banques a augmenté de 60 %, alors que l'indice TSE 300 profitait d'une hausse de 40 %. Toutefois, il est important de faire la distinction suivante : certaines des banques voient leurs bénéfices fortement influencés par les variations du prix du pétrole, alors que le rendement des autres banques est corrélé à celui du marché boursier en général. Ainsi, pour les deux mois qui ont suivi le début de la baisse du prix de l'or noir, l'indice général des banques a chuté de 20 %. Mais les titres des banques qui ont peu ou pas de prêts consentis à des entreprises ou à des pays dont la santé financière est dépendante d'un prix du pétrole élevé, n'ont été que très peu influencés par la baisse généralisée du secteur. D'ailleurs, depuis cette baisse, l'indice bancaire a remonté de 17 %. Des perspectives positives à long terme relèguent à des rangs inférieurs les préoccupations pétrolières des investisseurs.

### Raisons de l'optimisme

Selon M. Neil Withers, de Richardson Greenshields, les raisons qui à long terme favorisent ce secteur sont les suivantes :

1. les bénéfices après impôt des banques au cours des 12 derniers mois sont en hausse de 25 % comparativement à 10 % pour la période précédente ;
2. les avoirs des actionnaires ont été augmentés ;
3. les provisions pour créances douteuses sont assez élevées ;

## LA BONNE ACTION

4. les programmes de rationalisation des activités commencent à porter fruit ;
5. la santé économique du pays laisse entrevoir une hausse de la demande des prêts de l'ordre de 10 % et plus.

Donc, à long terme, les revenus devraient augmenter plus vite que les dépenses et ce, malgré les éventuelles pertes causées par la baisse du prix du pétrole.

Cependant, à court terme, peu de changements sont à prévoir concernant le prix de l'or noir. C'est ce qui amène M. John Mc Coll (McLeod, Young, Weir) à affirmer qu'en 1986 les bénéfices ne devraient pas augmenter de façon sensible, même si la réduction des taxes fédérale et provinciales aidera ce secteur. Considérant que le prix du pétrole est proche de son plancher, la question qu'il faudrait se poser est la suivante : « Quand augmentera-t-il ? ». Réponse : « Personne ne le sait... ». Il faut donc assumer ce prix-plancher et compter sur les profits anticipés reliés aux autres raisons mentionnées plus haut.

### Sensibilité aux prix du pétrole

C'est la Banque Royale qui est la « banque énergétique du Canada ».

### LES TITRES QUI FONT PARLER D'EUX CETTE SEMAINE

**Compagnie : Innopac** Cote : \$ 17 ¼ (Mtl : Innopac)

Risque : spéculatif

Secteur d'activité : produits industriels

Recommandations / sociétés : Achat. Long terme / Bache ; Burns Fry ; Canadian Business Service ; McLeod, Young, Weir ; Tassé

Raisons : Par sa stratégie dynamique d'acquisitions aux États-Unis, Innopac connaît une croissance spectaculaire de ses ventes. Depuis trois ans, l'augmentation de ses profits varie entre 15 % et 71 % par année, grâce à une plus grande utilisation de sa capacité de production. Toutefois, la concurrence vive, les fluctuations du taux de change et l'intégration des acquisitions représentent des facteurs de risque pour cette entreprise, qui souffrirait d'une éventuelle récession.

**Compagnie : John Labatt** Cote : \$ 46 ¼ (Mtl : Labatt)

Risque : conservateur

Secteur d'activité : produits de consommation

Recommandations / sociétés : Achat. Long terme / Arachnae ; Geoffrion, Leclerc ; Merrill Lynch ; Richardson Greenshields

Raisons : Dans le marché de la bière (à maturité), Labatt a vu sa part de marché passer de 35 % en 1984 à 40,7 % aujourd'hui. Cette tendance devrait se poursuivre, mais à un rythme plus lent. Sa productivité élevée, ses activités américaines qui bénéficient de la forte croissance du marché de l'alimentation aux États-Unis et ses dernières acquisitions justifient cette recommandation.

**Compagnie : Trimac** Cote : \$ 2,41 (Mtl : Trimac)

Risque : spéculatif

Secteur d'activité : transport

Recommandations / sociétés : Vente / McLeod, Young, Weir ; Nesbitt, Thomson, Bongard

Raisons : Les bénéfices des neuf derniers mois sont à la baisse de 75 %. Les activités de camionnage de la compagnie au Canada profitent d'une faible marge, tandis que celles qui ont cours aux États-Unis se soldent par des pertes à cause d'un surplus de capacité. D'autre part, même si ses activités canadiennes de forage vont bien, le marché dans ce domaine stagne aux États-Unis. L'avenir de ce titre est donc incertain.

Compilation LE DEVOIR  
La bonne action

Elle a prêté \$ 6 milliards (sur un actif totalisant \$ 100 milliards) à des entreprises ou à des pays qui dépendent des revenus pétroliers. Vient ensuite la Banque de Montréal,

avec ses prêts au Mexique, et, dans une moindre mesure, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Toronto-Dominion, qui ont Dome Pete comme client. Quant à la Banque de Nouvelle-Écosse et à la Banque Nationale, elles ne sont pratiquement pas engagées dans le secteur énergétique.

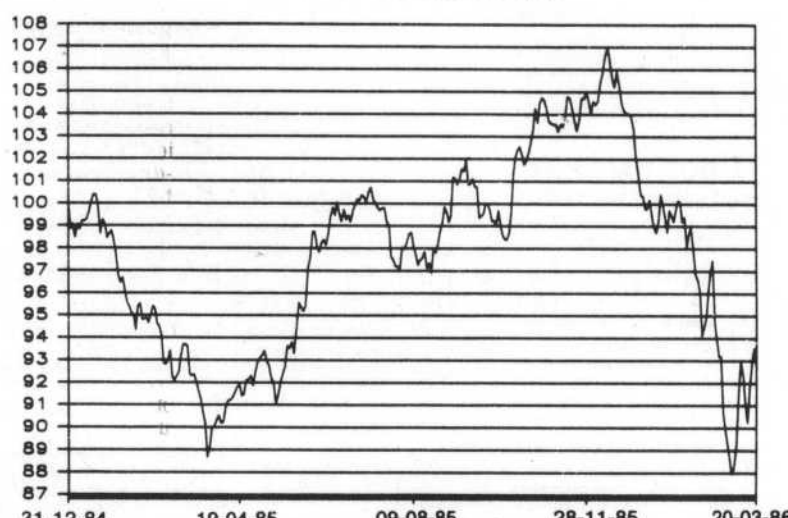
### Recommandations

M. Neil Withers favorise la BNE, dont les activités internationales devraient profiter de l'augmentation de la croissance économique mondiale. Le prix-cible : \$ 18. M. Withers recommande aussi la Banque Toronto-Dominion, qui est probablement la banque la mieux gérée au Canada et qui possède une solide base d'exploitation nord-américaine. Elle ne devrait pas trop souffrir des problèmes de Dome Pete. Prix-cible : \$ 30. Le titre de la Banque de Montréal devrait être vendu car ses bénéfices devraient souffrir des mauvais effets de la baisse du prix du pétrole.

M. John Mc Coll, lui, recommande d'acheter les actions de la Banque Toronto-Dominion à cause de sa haute qualité et de sa bonne rentabilité.

### INDICE BANCAIRE

PAR RAPPORT AU TSE 300



Source: Merrill Lynch

Mlle Mary Lesslie (Nesbitt Thomson), en plus de favoriser la Banque Toronto-Dominion, suggère le titre de la Banque de Montréal, dont les bénéfices prévus pour 1986 devraient augmenter en raison d'une modification des pratiques comptables. Cela aurait pour effet de faire passer le retour sur capital à plus de 10,6 %. Mlle Lesslie aime aussi le ratio cours-bénéfices relativement bas de la Banque Nationale.

Pour ce qui est de M. Terry Shaunnessy, de Merrill Lynch, à long terme, il favorise toutes les grosses banques. Toutefois, pour l'instant, il recommande celles qui donnent un dividende élevé. Ses choix, en ordre de priorité, sont les suivants : Banque de Montréal, Banque Royale et Banque de Nouvelle-Écosse.

Finalement, M. Peter Sears, de Geoffrion Leclerc, recommande la Banque de Montréal parce que son bénéfice est sous-estimé par rapport aux autres banques, et ce, en raison de pertes réelles inférieures aux prévisions du début de l'année.

## SCIENCE ET TECHNOLOGIE

### La conquête spatiale chinoise

**PÉKIN (Reuter)** — Le malheur des uns fait le bonheur des autres : la désastreuse série d'échecs actuellement essuyée par la Nasa est une aubaine, non seulement pour la société Arianespace, qui fait des pieds et des mains pour profiter du malheur des Américains, mais aussi pour un concurrent très inattendu : la Chine.

Pékin a fait une entrée fracassante dans le cercle très fermé des lanceurs de satellites, grâce à des prix défiant toute concurrence, et a d'ores et déjà obtenu une option de lancement de la Suède. Même si Stockholm a encore jusqu'au mois de janvier pour signer la version définitive du contrat, c'est un beau pavé dans la mare qu'ont ainsi lancé les Chinois.

Pourquoi la Suède envisage-t-elle si sérieusement de faire lancer son satellite de télécommunications *Mailstar* par une fusée chinoise *Longue marche* ?

La réponse, donnée par l'attaché technique de l'ambassade de Suède Christer Nilsson, est très claire : « Le prix est compétitif et prévoit une assurance », explique-t-il, tout en se refusant d'en indiquer le montant.

De source diplomatique occidentale, on évalue cependant le lancement à moins de \$ US 10 millions. Or, un lancement par Arianespace coûte environ \$ US 27 millions (selon les conditions du lancement). De plus, les satellites lancés en Occident sont de moins en moins souvent assurés, les primes étant prohibitives. Le satellite détruit lors de l'explosion récente d'une fusée *Delta*, par exemple, n'était pas assuré.

« La décision de signer prise par la Suède est extrêmement importante, estime un diplomate occidental. Elle montre qu'un pays étranger a confiance dans la technologie chinoise. »

Effectivement, le contrat suédois pourrait ouvrir la porte à un énorme marché. Le *Quotidien de l'Économie*, organe officiel chinois, estime que 300 satellites de communications seront lancés au cours des 14 années à venir.

Arianespace, depuis le blocage du programme de la navette spatiale américaine, est leader du marché. Elle a des commandes fermes jusqu'en 1988, et est en mesure de faire, non plus quatre, mais sept lancements par an.

La Chine doit-elle pour autant être tenue pour quantité négligeable ? Certainement pas. « Le programme spatial de la Chine est jeune, et il n'est pas très bien testé, estime-t-on de source diplomatique occidentale. Mais, la Chine pratique une politique dynamique et recherche des clients dans le monde entier. Ce sera un concurrent sérieux sur le marché spatial. »

D'après la presse chinoise, le ministère de l'Espace, à Pékin, est en pourparlers avec des sociétés d'au moins six pays étrangers, dont certaines compagnies américaines depuis la catastrophe de *Challenger*. Le *Quotidien du Peuple* estime à plus de 100 les hommes d'affaires des États-Unis, du Canada, de France, du Japon, d'Inde, de Grande-Bretagne et d'Égypte qui ont contacté le ministère chinois de l'Espace en vue d'éventuels lancements lors de l'Exposition technologique organisée au début du mois dans la zone économique de Chenzhen.

Hawker Siddeley Canada inc.

**Avis de dividende sur actions ordinaires**

Avis est donné par la présente, qu'un dividende de vingt quatre cents (24¢) par action sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré payable le 4<sup>ème</sup> jour de juillet, 1986, aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 13<sup>ème</sup> jour de juin, 1986.

Par ordre du Conseil d'administration  
C. A. Haines  
Secrétaire

Le 8 mai, 1986  
TORONTO, ONTARIO

Hawker Siddeley Canada inc.

**Avis de dividende sur actions privilégiées**

AVIS est donné par la présente qu'un dividende d'un dollar et quarante trois cents et trois quarts (\$1.43¾) par action sur les actions privilégiées de la Compagnie, actions en circulation à 5¾%, à dividende cumulé rattachées à été déclaré payable le 2<sup>ème</sup> jour de juillet, 1986, aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 11<sup>ème</sup> jour de juin, 1986 soit un dividende sur telles actions à raison de 5¾% par année pour le trimestre se terminant le 2<sup>ème</sup> jour de juillet, 1986.

Par ordre du Conseil d'administration  
C. A. Haines  
Secrétaire

Le 8 mai, 1986  
TORONTO, ONTARIO

**Résultats**

**Provincial** Tirage du 09-05-86

NUMEROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS	Mise-tôt
5232698	500 000\$	6/6	1 363 547,00\$	2 4 17 26
232698	50 000\$	5/6 +	0 64 631,60\$	GAGNANTS LOT
32698	1 000\$	5/6	124 651,50\$	267 187,20\$
2698	100\$	4/6	5 166 57,80\$	
698	25\$	Ventes totales: 1 787 254,00\$		
98	10\$	Prochain gros lot 200 000,00\$ approx.		

**La Mini**

Semaine du: 09-05-86

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
774115	50 000 \$	774115	5 000 \$
4115	250 \$	4115	250 \$
115	25 \$	115	25 \$
15	5 \$	15	5 \$

Tirage du 09-05-86

77411 1 000 \$  
7741 100 \$  
774 10 \$

**INTER**

Tirage du 09-05-86

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
819753	250 000\$	026901	389618 511475
19753	2 500\$	25 000\$	
9753	250\$	Numéros mobiles:	
753	50\$	85524	7773 749
53	10\$	2 500\$	250\$ 50\$

**649**

Tirage du 10-05-86

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
4 10 17 26 39 47	no complémentaire 19	6/6	4 956 038,90\$
Prochain tirage: 14-05-86		5/6 +	11 76 806,00\$
		5/6	354 1 825,00\$
Gros lot (approx.):		4/6	16 299 76,20\$
1 400 000,00		3/6	293 128 10,00\$
		Ventes totales: 17 557 959,00\$	

**Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.**

**Super Loto**

Tirage du 11-05-86

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
2002571	1 000 000 \$	2365249	1 000 000 \$
002571	100 000 \$	365249	100 000 \$
02571	5 000 \$	65249	5 000 \$
2571	250 \$	5249	250 \$
571	50 \$	249	50 \$
71	10 \$	49	10 \$

**Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Le Consulat Général des États-Unis, le Centaur Theatre Company, la Société des Vins Américains, CJFM 96 et LE DEVOIR invitent**

## 10 COUPLES À LA CÉLÉBRATION DES VINS AMÉRICAINS

À cette occasion, nos heureux gagnants auront le loisir d'apprécier une cinquantaine d'excellents crus américains. De plus, un couple sera invité au dîner gastronomique du Centaur. Le conférencier du dîner sera l'Honorable Jean Chrétien.

Dîner gastronomique mardi le 27 mai 1986, 19h00  
Hôtel Le Quatre Saisons à Montréal

Célébration des vins américains:  
Mercredi le 28 mai 1986, 18h30  
Hôtel le Quatre Saisons à Montréal

Pour participer, vous n'avez qu'à remplir et retourner le coupon de participation avant le 21 mai 1986 à: Célébration des vins américains, Le Devoir, 211 St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1

---

**CONCOURS CÉLÉBRATION DES VINS AMÉRICAINS**

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

No TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

**CJFM96 LE DEVOIR**  
Consulat Général des États-Unis

## LE DEVOIR PASSEPORT

### SPECIAL TOURISME AU QUÉBEC

■ Un véhicule publicitaire de choix.

■ Un cahier à se procurer absolument!

Date de tombée-publicité: 14 mai 1986

Publicité Louise Hébert au (514) 842-9645

Date de parution: 17 mai 1986

Commandez vos copies supplémentaires au (514) 844-3361

**LE DEVOIR ESSENTIEL!**

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Accessoires de bureau App. / Logements Ameublement Animaux Antiquités App. à partager App. / Logements

App. / Logements App. à partager App. / Logements

App. à partager App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements Bureaux à louer Copropriétés à vendre

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

App. / Logements

Offres d'emplois Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Offres d'emplois

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

Société/Loisirs

METLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

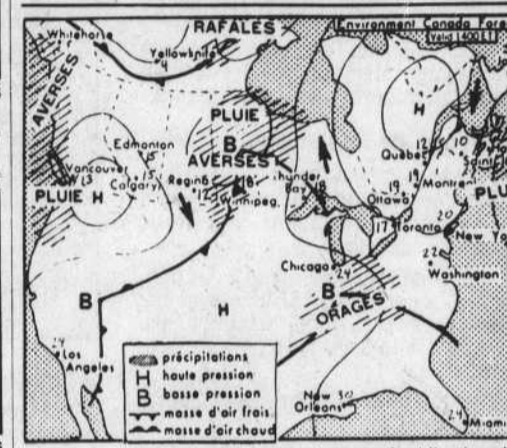
METLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

METLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

METLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

METLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

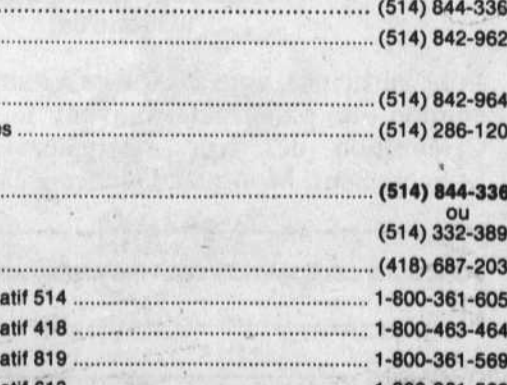
Situation générale: la faible perturbation qui a maintenu des nuages avec quelques averses dispersées sur plusieurs régions à l'est de Montréal dimanche continuera à s'affaiblir durant les prochains 24 heures. La crête de haute pression qui se situe sur le nord du Québec s'installera sur le sud de la province à l'arrière de ce faible système et aura tendance à dissiper les nuages qui touchent les secteurs mentionnés ci-haut. Les températures demeureront près des normales saisonnières.

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin; généralement ensoleillé. Max: 18. Mardi: beau. Ottawa-Hull, Pontiac, Gatineau, La Rivière; ensoleillé. Vents modérés par moments. Max: 20. Mardi: peu de changement. Montréal, Laurentides; ensoleillé. Vents modérés. Max: 18. Mardi: beau. Trois-Rivières, Drummondville, Estrie; ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max: 16. Mardi: peu de changement. Québec, Beauport; généralement ensoleillé. Vents modérés. Max: 13. Mardi: peu de changement. Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque; réserve laonique des Laurentides; ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Min: 3 à 5. Max: 18 à 20. Mardi: peu de changement. Charlevoix, Rivière-du-Loup; ensoleillé avec passages nuageux. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Max: 12. Mercredi: ensoleillé. Basse-Côte-Nord, Anticosti; ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max: 9. Mardi: beau.

LES ENFANTS MAL AIMÉS

ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS... Réagissons



LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30 LE DEVOIR ESSENTIEL!

LE DEVOIR RENSEIGNEMENTS Administration (514) 844-3361 Rédaction (514) 844-3361 Publicité Générale (514) 842-9628 Annonces classées (514) 286-1200 Abonnements Montréal (514) 844-3361 ou (514) 332-3890 Québec (418) 687-2034 Extérieur - Indicatif 514 1-800-361-6059 Indicatif 514 1-800-463-4645 Indicatif 819 1-800-361-5699 Indicatif 613 1-800-361-5699

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## PARAGUAY

### Ambiance de fin de règne à Asuncion

ASUNCION (AFP) — La poussée de fièvre sociale et politique qui agite le Paraguay depuis un mois est le signe précurseur que le pays est entré dans la dernière étape d'un régime dictatorial, celui du général Alfredo Stroessner en place depuis 32 ans, estiment les observateurs.

À 72 ans, il reste au général-président deux ans à accomplir pour achever son mandat et l'éventualité qu'il n'en sollicite pas un huitième en 1988 fait se débloquer les mentalités.

La succession n'est pas ouverte — le président n'a jamais dit qu'il était disposé à se retirer — mais le seul fait que la question soit dans les esprits constitue un changement fondamental.

Ce rappel aux réalités biologiques a ouvert la porte à une effervescence dont nul ne s'avisait de prédire sur quoi elle peut déboucher.

Tout est parti de l'hôpital de la Faculté de médecine d'Asuncion où le personnel réclame depuis plus d'un mois une amélioration des salaires. Depuis une semaine, la grève est décriée pour obtenir la libération d'un dirigeant étudiant arrêté le 2 mai. À plusieurs reprises les employés ont manifesté dans la rue et, malgré la répression policière, ils projettent de convoquer une « *marcha* » demain si leur camarade n'est pas libéré à cette date.

Leur mouvement a été comme un détonateur. Des milliers d'ouvriers et de paysans ont également manifesté. Les partis politiques sont sortis du silence pour s'associer aux protestations. La police leur a répondu avec la même vigueur. Pourtant, plusieurs milliers de personnes sont bien décidées à tenter de répondre, le 14 mai prochain, jour de la Fête nationale, à un appel à manifester à Asuncion.

La preuve que la situation est entrée dans une phase irréversible est, selon M. Miguel Abdon Seguier, dirigeant du Parti libéral radical authentique (illégal), le changement d'attitude de l'Église (90 % des trois millions de Paraguayens sont catholiques). « Ici, a-t-il déclaré à l'AFP, l'Église ne se lance jamais dans une entreprise vouée à l'échec. »



Promotion anti-apartheid

Une douzaine d'étudiants opposés à l'apartheid ont perturbé, hier, à l'université de Syracuse (New York), la cérémonie de collation des grades. Leur visage maculé de peinture rouge, les finissants ont brandi des toques arborant des messages invitant les Américains à se départir de leurs investissements en Afrique du Sud. Au cours des derniers mois, le mouvement en faveur du « *divestment* » (« désinvestissement ») a gagné de nombreux campus aux États-Unis et au Canada anglais.

## AFRIQUE DU SUD

### La police ratisse deux bidonvilles

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — Quatre Noirs ont été tués au cours de nouvelles violences raciales dans la nuit de samedi à hier en Afrique du Sud, tandis que les forces de sécurité lançaient une opération « coup de poing » dans deux cités noires.

Trois Noirs ont été abattus dans le quartier de Diepkloof, à Soweto, la grande township en banlieue de Johannesburg, où la police s'est affrontée à des groupes de jeunes. À Guguletu, près du Cap, une bande de jeunes a incendié un bus, dont le chauffeur a été brûlé vif.

D'autre part, les forces de sécurité ont investi samedi les localités d'Alexandra, près de Johannesburg, et de Bongoletu, dans la province du Cap, arrêtant au moins 31 personnes.

Des blindés bloquent tous les accès de la ville, et les personnes et les véhicules font l'objet de fouilles minutieuses, sous la surveillance de soldats en tenue de combat.

L'opération, menée tant contre la criminalité que les violences politiques, se « poursuivra jusqu'à nouvel ordre », a dit un porte-parole de la police.

À Alexandra, 16 personnes ont été arrêtées, la plupart pour avoir été trouvées en possession de drogue ou de biens volés.

Les habitants d'Alexandra, plus de 100.000 personnes qu'

s'entassent dans un peu plus de deux kilomètres carrés, préparent actuellement les funérailles qui auront lieu jeudi de 20 victimes de violence, tuées les mois derniers soit par des policiers, soit par des commandos d'extrême-droite. Quelque 30.000 personnes avaient participé en février à des funérailles qui donnèrent lieu à des affrontements se soldant par la mort de 20 manifestants.

À Bongoletu, près de Oudtshoorn, dans la province du Cap, plusieurs centaines de personnes ont été contrôlées au cours d'un raid des forces de sécurité. Treize personnes ont été arrêtées. Au moins une personne a été blessée.

Par contre, des funérailles à Zwijde, près de Port-Elizabeth, pour 11 personnes tuées par la police, se sont déroulées sans incident en présence de 15.000 habitants. Selon les observateurs, les forces de sécurité sont restées discrètes.

La région de Port-Elizabeth est la cible d'un boycottage des commerces blancs depuis plusieurs mois et, selon certains responsables, ce boycottage n'est pas étranger à la modération des policiers.

Avec les victimes de samedi, le bilan des violences raciales au cours du week-end s'élève maintenant à sept personnes. En tout, plus de 1.500 personnes ont perdu la vie en 17 mois de troubles.

### Sakharov libéré prochainement ?

■ De la désinformation, dit Bonner

WASHINGTON (AFP) — Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien soviétique Andreï Sakharov, affirme que les indications selon lesquelles son mari pourrait prochainement quitter l'Union soviétique relèvent de la désinformation, dans un article publié hier par le *Washington Post*.

« Je considère qu'il s'agit de désinformation. Ces indications sur un échange (de Sakharov) le 18 mai sont apparues dans la presse pour faire oublier à l'opinion qu'Andreï (...) fêtera ses 65 ans le 21 mai et afin de décourager les manifestations publiques qui ont marqué cette journée anniversaire dans les dernières années », écrit l'épouse du prix Nobel de la paix en exil intérieur à Gorki.

Mme Bonner, arrivée aux États-Unis en novembre pour y être soignée de maladies cardiaque et oculaire, indique qu'elle compte rentrer en URSS vers la fin du mois de mai et qu'elle a même dressé une liste d'achats à effectuer aux États-Unis avant son départ.

Dans son article, l'épouse de l'académicien brosse un tableau de la vie quotidienne du couple Sakharov coupé du reste du monde à Gorki (ville interdite aux étrangers à 300 km à l'est de Moscou). « J'ai de l'argent pour faire venir un laveur de carreaux, mais l'on m'interdit d'avoir des contacts avec les gens », écrit-elle.

« Andreï parle beaucoup au téléphone dans les films soviétiques montrés à l'Ouest », poursuit Mme Bonner. « Nous n'avons aucun téléphone dans notre appartement (...) Plusieurs fois, lorsque j'ai eu besoin de l'assistance urgente d'un médecin, Andreï a dû courir dehors, même par grand froid, à la recherche d'une cabine. Peu d'entre elles fonctionnent, en hiver. Et maintenant il est seul, et je ne sais pas ce qui se passerait en cas d'urgence. »

Mme Bonner précise que les entretiens téléphoniques qu'elle a eus avec son mari depuis les États-Unis se déroulaient à la poste numéro 107 à Gorki spécialement équipée d'une caméra cachée. « Les films soviétiques montrent avec quelle aisance, sans aucun égard pour la loi, ils écoutent les conversations entre mari et femme », relève-t-elle.

Pour échapper à un dispositif de brouillage installé dans leur appartement, les Sakharov vont écouter les stations de radio occidentales en lisère de la ville, sur un terrain de sport ou au cimetière. « Nous écoutons rarement la radio en hiver », ajoute-t-elle.

L'académicien Sakharov et son épouse peuvent lire toutes les revues soviétiques qu'ils désirent, poursuit Mme Bonner. De temps à autres, le « père » de la bombe à hydrogène soviétique lit également également des romans policiers en anglais.

### Un conseiller du gouvernement est-allemand passe à l'Ouest

HAMBURG (AFP) — Un ancien conseiller du gouvernement est-allemand, le professeur Hermann von Berg, a pu passer en RFA dans la nuit de samedi à hier, après des années de rapports de plus en plus tendus avec les autorités est-allemandes, a-t-on appris hier de sources informées.

M. von Berg, qui avait déposé une demande d'émigration depuis août dernier, a reçu récemment un visa de sortie. Sa femme et ses deux fils sont restés en RDA. Des hommes politiques influents de RDA seraient intervenus pour faciliter son départ, a-t-on précisé de mêmes sources.

Arrivé hier matin à Cologne (ouest de la RFA), il a expliqué, dans une interview à un quotidien de la région de Hambourg, l'*Allgemeine Zeitung Uelzen*, qu'il voulait s'installer en RFA pour poursuivre librement ses travaux d'économie politique en s'exprimant en vérité, sans entrer en conflit avec les lois, ni mettre ses étudiants en danger.

Le professeur, âgé de 53 ans, était un proche du premier ministre Willy Stoph. Membre du groupe de travail chargé des relations avec le pouvoir social-démocrate de Bonn, il avait contribué notamment à la prépara-

tion de la première rencontre entre M. Stoph et le chancelier Willy Brandt en 1970, ainsi que de l'accord fondamental entre les deux États allemands de 1972.

Il a déclaré hier que, de janvier à mars 1978, il avait été placé en détention préventive par le Stasi (services secrets est-allemands), qui l'accusait de trahison et de liens coupables avec le Parti social-démocrate et le gouvernement ouest-allemand, en raison de thèses trop favorables à la détente.

Détenteur d'une chaire d'économie politique depuis 1972 à l'université Humboldt de Berlin-Est, il s'est vu imposer des restrictions dans son activité dès le début des années 80. Cette mise à l'écart a conduit le professeur von Berg à rendre en août dernier sa carte du Parti communiste (SED) dont il était membre depuis 1950.

Dans son livre *L'Analyse*, tiré d'une étude réalisée à la demande du gouvernement de RDA et paru il y a quelques mois en RFA, M. von Berg donnait une image beaucoup plus positive de l'intégration européenne au sein de la CEE que ce que souhaitaient les responsables est-allemands.

## AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 14

Avis est donné à RICHER DUMAUCHEL, au 50 Principal à Cantley Québec, dans le but d'obtenir un permis de la Commission de Transport du Québec, un transport noisette, à partir de la région de la Ville Hull et Gagneau de toutes sortes d'excurions à travers le Canada, toute intervention peu produire une opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent.

La demande à partir du 12 mai 86. La demande à partir du 13 mai 86.

Avis est par les présentes donné que la compagnie I. Mendelsohn Investment Corp. — Société de Placement I. Mendelsohn Inc., constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. DATE À MONTRÉAL, le 8 mai 1986. PASCAL GARONCE COHEN Procureurs de la Société de Placement I. Mendelsohn Inc.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille)

NO 705-12-00632867

Dame PAULINE ELEMENT

partie requérante

—VS—

ANDRÉ LEROUX

partie intimée

La partie intimée, ANDRÉ LEROUX

est par les présentes requise de

comparaître dans un délai de 40

jours de la présente publication.

Une copie de la requête en divorce a

été laissée à la Division des Divorces

de JOLIETTE à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par

vous de signifier et de déposer votre

comparution ou contestation dans

les délais susdits, la partie requé-

rante procédera à obtenir contre

vous par défaut, un jugement de divorce

accompagné de toute ordonnance

accueillant les mesures accessoires

qu'elle sollicite contre vous.

JOLIETTE, le 6 mai 1986.

Nicole G. Lapointe, R.A.

Mes DUPONT & LANGLOIS, avocats

2, Place Yvon Plourde #202

Charlemagne P.Q.

TRANSFERT DE PERMIS

PRENEZ AVIS QUE M. REMÉ

RICARD, domicilié et résidant à 1591

50e avenue, Grand-Mère, QC, dé-

tenuer le permis O-504, 908 pour la

région 04, s'adressera à la Commission

des transports du Québec afin

de transférer ledit permis, système et

moyen de transport utilisé en faveur

de LES ENTREPRISES GIL BRO

INC., faisant affaires au 1000 boul.

Ducharme, La Tuque, QC, qui deman-

dera l'autorisation d'en continuer

l'exploitation.

Le requérant demande que la déci-

sion à être rendue devienne exécutoire

immédiatement conformément à

l'article 85 des règles de pratique et

de régie interne de la Commission.

Tout intéressé qui désire s'opposer

et/ou intervenir à la présente de-

mande peut s'adresser à la Commission

des transports du Québec, 585

est. boul. Charost, Québec, QC,

dans les cinq (5) jours de la deu-

xième publication du présent avis

dans ce journal.

ME YVON CHOUINARD

Chouinard & Lafamme,

480, Chemin St-Louis,

Québec, QC

Q1S 1B6

1ère publication: 12 mai 1986.

2ème publication: 13 mai 1986.

Prenez avis que la requérante s'adres-

sera à la C.T.Q., afin que cette

dernière maintienne en vigueur le

permis no M-600642 présentement

détenu par Location Cladon Ltée

suite au changement d'actionnaires

survenu en son sein.

Anciens actionnaires: Clarence C.

Donnan (18 actions ord.) — Michel

St-Julien (1 action ord.) — Muriel

St-Julien (1 action ord.)

Nouveaux actionnaires: 123441 CANA-

DA INC. (20 ord.)

Actionnaires de 123441 CANADA

INC.: Clarence C. Donnan (1349 C)

— Clarence C. Donnan (3651 B) —

Muriel St-Julien (44 ord.) — Michel

St-Julien (12 ord.)

Il s'agit d'un surplus que la déci-

sion devienne en vigueur au mo-

ment où elle sera rendue.

Tout intéressé peut introduire une

opposition ou intervention dans les

cinq (5) jours qui suivent la deu-

xième parution dudit avis en s'adres-

sant à la Commission des Trans-

ports du Québec, 505, rue Sher-

brooke Est, Montréal, Québec, H2L

1K2.

1ère publication: 12 mai 1986.

2e publication: 13 mai 1986.

PAQUETTE PERRÉAULT RIVER

TRUDEAU & ASS.

par Céline Trudeau

200, St-Jacques Ouest

Suite 900

Montréal, Québec

H2Y 1M1

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

DAME MARIELLE ALLARD

demanderesse

—VS—

PIERRE LACHAPPELLE

défendeur

—ET—

M. LE CURÉ DE LA PAROISSE

SAINT-GREGOIRE-LE-GRAND

—ET—

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION

DE LA JEUNESSE

—ET—

PROTONOTAIRE DE LA COUR

SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONT-

RÉAL

Mes-en-cause

PAR ORDRE LE LA COUR

La partie défenderesse Pierre La-

chapellet est par les présentes re-

quis de comparaître dans un délai

de 40 (quarante) jours de la présente

publication.

Une copie de la déclaration a été

laissée au greffe de la Cour Supé-

rieure de Joliette à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par

vous de signifier et de déposer votre

comparution ou contestation dans

les délais susdits, la partie deman-

deresse procédera à obtenir contre

vous par défaut, un jugement de dé-

chéance d'autorité parentale accom-

pagné de toute ordonnance accueil-

lant les mesures accessoires qu'elle

solicite contre vous.

JOLIETTE, le 6 mai 1986.

Nicole G. Lapointe

ICJ

Mes DUPONT & LANGLOIS, avocats

2, Place Yvon Plourde

Suite 202

Charlemagne, Qué.

J5Z 9E8

## la fierté à une ville

### montreal SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES

#### Soumission 1463 AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX AU PARC-ÉCOLE JEAN-BOSCO, PHASE I

Date d'ouverture des plis • 28 mai 1986

Obtention des documents à • Module Parcs —

compter du 14 mai 1986 au • Jardin botanique

4477, boul. Pie IX

bureau 116 — Tél. 872-1474

Contre un dépôt de • 100 \$

Sous forme de chèque visé à • Directeur des Finances de la Ville

l'ordre du • de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de

6 000 \$ doit accompagner chaque soumission.

#### Soumission 1462 AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX AU PARC BEAUBIEN-LANGELIER, PHASE I

Date d'ouverture des plis • 28 mai 1986

Obtention des documents à • Module Parcs —

SPORTS

Joe Hesketh savoure sa première victoire de la saison



Et de 8 d'affilée pour les Expos



DANIEL CAZA

(PC) - Les Expos ont balayé les honneurs d'une série contre Dodgers de Los Angeles pour la première fois, hier, depuis juillet 1977. Le pointage final: Montréal 4, LA 3.

allusion au système de jeu des A's d'Oakland, à l'époque du gérant Billy Martin.

À la septième manche, Andre Dawson a harponné Ken Landreaux au deuxième coussin, après que celui-ci eut cogné la balle à la clôture, ratant un circuit par trois pieds environ.

Les trois frappeurs suivants ont réussi des simples contre Tim Burke, mais ils ont été incapables de marquer quand Jeff Reardon, à la deuxième de Burke, a limité les deux prochains frappeurs à des chandeliers au champ intérieur.

Puis, après deux retraits à la neuvième manche et avec Steve Sax au

deuxième but, Bill Madlock a cogné un solide simple dans la gauche. Un coup trop solide, peut-être, puisque Tim Raines a pu retirer Sax qui n'a jamais pu atteindre le marbre, tellement le receveur Mike Fitzgerald bloquait toute ouverture possible.

« J'ai commencé à avoir confiance de l'emporter quand j'ai vu l'arbitre du marbre indiquer que Sax était retiré », a souri le pilote des Expos, Buck Rodgers.

Madlock avait précédemment fait compter deux des points des Dodgers, sur des offrandes du partant Joe Hesketh.

« Je ne peux pas croire que nous ayons groupé quatre coups sûrs sans pour autant réussir à marquer », a de son côté marmonné le gérant Tom LaSorda qui était plus d'humeur à dévorer son poulet qu'à discuter des derniers événements.

« Et Landreaux qui rate un circuit par quelques pieds... », a-t-il poursuivi, débouté.

Hesketh a enfin savouré son premier gain de la saison. Il avait subi trois revers à ses quatre premiers départs.

En six manches, le gaucher a donné deux points mérités sur cinq coups sûrs. Il a accordé un seul but sur balles et réalisé neuf retraits sur des prises.

« Si je n'avais pas retiré tant de

frappeurs sur des prises, j'aurais sans doute pu lancer davantage, a dit Hesketh, visiblement soulagé. Mais j'ai le sentiment, pour la première fois cette saison, d'avoir contribué au succès de l'équipe. C'est ma meilleure performance jusqu'ici et je pense commencer vraiment à retrouver mes moyens.

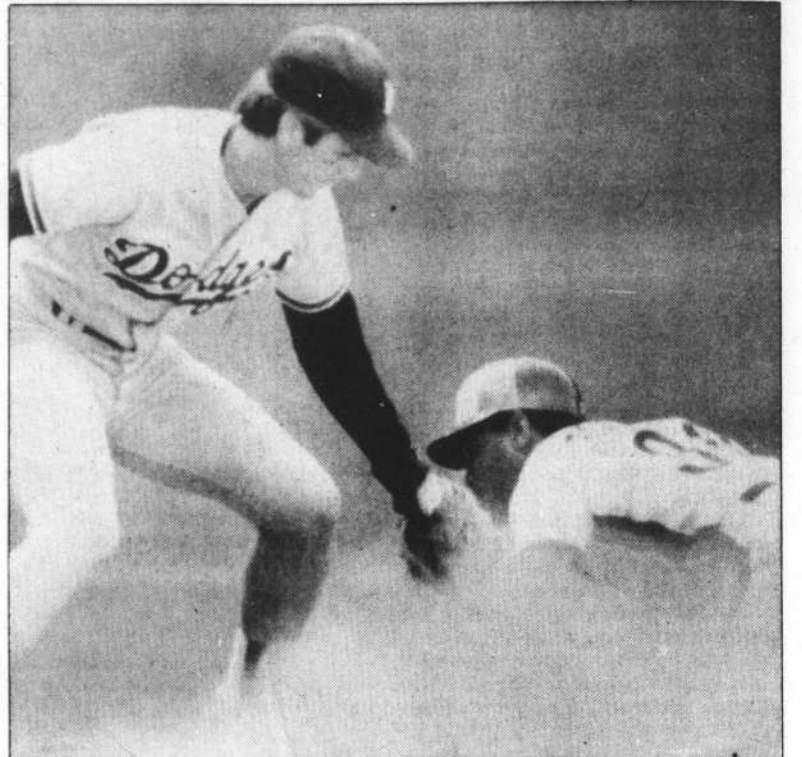
« Joe avait effectué plus de 100 tirs en six manches et il ressentait une légère raideur au bras, a expliqué Rodgers. Il fallait le remplacer ».

La défaite a été inscrite au dossier de Bob Welch (3-2). Le droitier des Dodgers a également travaillé pendant six manches, mais il a eu le malheur de voir les Expos grouper quatre de leurs huit coups sûrs à ses dépens à la deuxième reprise, lorsqu'ils ont enregistré trois points.

Si Dawson s'est affirmé à la défensive, il a par contre vu Fitzgerald se charger de produire deux points, dont celui de la victoire, et le doubler au classement dans ce domaine.

Fitzgerald a fait marquer ses 10e et 11e points de la saison pour couronner une deuxième manche de trois points.

Quand on lui a fait la remarque que Dawson avait 10 p.p. à sa fiche, Fitzgerald a eu l'air mal-à-l'aise: « J'essaie de profiter de chaque occasion que j'ai de produire des points... », s'est-il contenté d'émettre.



Tim Raines a devancé le lancer de l'artilleur des Dodgers à l'arrêt-court Dave Anderson pour réussir son 10e larcin de la saison.

Table with columns for Dodgers and Expos, showing game statistics for various players like Sax, Landreaux, Madlock, etc.

Table with columns for Dodgers and Expos, showing game statistics for various players like Cabell, Dowson, Madlock, etc.

Table with columns for Dodgers and Expos, showing game statistics for various players like Cabell, Dowson, Madlock, etc.

Table with columns for Dodgers and Expos, showing game statistics for various players like Cabell, Dowson, Madlock, etc.

Pour la troisième année consécutive

Alain Prost remporte le GP de Monaco

MONTE-CARLO (AP) - Pour la troisième année consécutive, le prince du Grand Prix de Monaco a été Alain Prost hier, facile vainqueur au volant de sa McLaren.

séments sont très difficiles, a mené pratiquement toute la course: mis à part sept des 78 tours, où il a dû temporairement laisser la première place au Brésilien Ayrton Senna (Lotus) alors qu'il changeait de pneus, Prost a fait toute la course en tête et n'a pas été inquiété.

Le seul changement dans l'ordre des pilotes était le passage de Rosberg en deuxième position, dès le 45e tour, c'est-à-dire peu après le changement de pneus de Senna: le doublé Prost-Rosberg était alors assuré, Senna ne pouvait que laisser filer les deux McLarens.

Au fil des tours les écarts grandissaient entre les voitures, sans que l'ordre ne soit changé, et c'est donc avec une confortable avance sur Rosberg, Senna, Mansell, Arnoux et Laffite que Prost remportait la 23e victoire de sa carrière. Encore un peu d'effort et le record de Jackie Stewart (27) sera atteint.

Don Quinn a joué le rôle de héros samedi

Les Flames à un match de la finale

CALGARY (PC) - Les unités spéciales et un effort constant de certains jeunes joueurs ont permis aux Flames de Calgary de savourer une victoire de 4-2, samedi soir, en finale de la Conférence Clarence-Campbell. Les Flames prenaient ainsi une avance de 3-2 dans la série au meilleur de sept rencontres.

gary, tandis que si les Blues parviennent à effacer le retard face aux Flames et accèdent face au Canadien, les deux premiers matchs auront lieu au Forum.

« Nous détenons une avance de 3-2 et avons deux matchs pour accéder à la série finale. Je suis très satisfait de cet avantage », a convenu Lanny McDonald, un vétéran de 12 saisons dans la LNH.

McDonald, John Tonelli et Doug Risebrough ont été les artisans de la victoire des Flames face aux Oilers plus tôt en série.

Mais l'entraîneur Bob Johnson avait indiqué avant le début du cinquième affrontement qu'un effort plus soutenu de la part des jeunes joueurs permettrait aux Flames de faire un pas de plus vers les grands honneurs.

« Nous jouons beaucoup ces temps-ci et il ne faut pas compter sur les mêmes joueurs à tous les soirs pour gagner tous les matchs, a dit Steve Bozek, un des joueurs qui s'est le plus affirmé sur les unités spéciales des Flames. Il faut que chaque joueur soit prêt à cette pé-

riode de l'année. En série de la coupe Stanley, quand vous avez l'occasion de jouer, vous devez de donner tout ce que vous avez ».

Le jeu de Bozek en désavantage a constamment placé les attaquants des Blues dans le trouble. Il a de plus effectué une passe précise à Colin Patterson pour le premier but du match, à 3:11 du premier engagement.

« Ce but nous a fait mal, a dit Jacques Demers à l'issue de la rencontre. Il n'y a pas beaucoup d'équipes qui remportent des matchs en accordant des buts dans de telles circonstances ».

Quinn était l'un des joueurs mentionnés par Johnson à l'aube de la cinquième partie.

« Ça fait du bien de savoir que je peux contribuer à la victoire, a dit Quinn à propos de son jeu samedi soir. Les vétérans avaient à peu près tout fait depuis le début des séries. Mon jeu et ceux des autres enlèvent un peu de pression sur l'exécution des vétérans ».

EN BREF...

Ryan Walter de retour?

(PC) - Ryan Walter a patiné avec vigueur lors de l'exercice optionnel du Canadien à la suite de l'entraînement, il n'a pas écarté la possibilité d'un retour au jeu lors de la finale de la coupe Stanley. « La douleur n'a pas complètement disparu mais ça va beaucoup mieux », a-t-il révéillé après avoir indiqué qu'il devra patiner pendant quelques jours avant de savoir s'il sera en mesure d'effectuer un retour au jeu d'ici la fin des éliminatoires. Walter s'est fracturé la cheville droite contre les Penguins de Pittsburgh, huit jours avant la fin de la saison régulière. On croyait alors qu'il s'agissait d'une entorse lorsqu'il a quitté le Forum pour se rendre à l'hôpital mais les radiographies ont révélé l'importance de la blessure.

Crampton vainqueur à San Antonio

SAN ANTONIO, Texas (AP) - Bruce Crampton a calé un important birdie de 25 pieds au 17e trou pour filer vers une victoire de deux coups sur Bob Charles au tournoi de golf senior de San Antonio, hier. Crampton a complété une carte de 68 pour un cumulatif de 202, 14 coups sous la normale. Charles, le meneur au terme des deux premières rondes, a joué 72, pour un total de 204. Doug Sanders, Gary Player et Dale Douglass ont terminé ex aequo à 207. Crampton et Charles étaient nez-à-nez jusqu'au 16e trou. Charles a alors raté un roulé facile qui lui aurait permis de sauver le par et Crampton en a profité pour s'emparer d'une avance d'un coup. Au 17e, Charles a encore loupé un court roulé pour un bogey, tandis que Crampton enregistrant un birdie pour creuser l'écart à trois coups.

Noah dispose de Vilas

NEW YORK (AFP) - Le Français Yannick Noah, 26 ans, a logiquement remporté hier le tournoi de tennis sur terre battue de Forest Hills, doté d'une bourse globale de \$615,000. Il a disposé du vétéran argentin Guillermo Vilas, 33 ans, en deux sets, 7-6 (7-3) et 6-0. Vingt-quatre heures plus tôt, Noah avait réussi l'exploit de sortir en deux manches, 6-3 et 7-5, le Tchèque Ivan Lendl, le numéro mondial. Actuellement 7e au classement de l'ATP, Noah avait déjà atteint cette saison la finale des tournois de la Quinta (Californie) et Monte Carlo. Il a empoché \$80,000 pour son premier succès 1986, le premier depuis sa victoire à Toulouse le 13 octobre 1985, et le 18e de sa carrière professionnelle.

Soccer: victoire du Canada

TORONTO (PC) - Igor Vrablic et Gerry Gray ont trouvé le fond du but à 10 minutes d'intervalle avant la fin de la première demie et le Canada a vaincu le Pays de Galles au compte de 2-0, hier après-midi, dans un match hors-concours de soccer, la première rencontre internationale entre les deux pays. La victoire, remportée devant 13,142 amateurs au Varsity Stadium de Toronto, est la première du Canada en cinq rencontres internationales depuis que l'entraîneur Tony Waiters a réuni la formation nationale en janvier.

Un second titre pour Andy Bean

DALLAS (AP) - Il s'en est fallu de peu, mais Andy Bean a esquivé une poussée de Mark Wiebe en fin de parcours et a remporté une victoire par un coup au tournoi de golf Byron Nelson. La poussée en extrême de Wiebe s'est arrêtée à un coup du vainqueur, une approche qu'il a presque calée au 72e trou lui aurait en effet procuré une égalité. Et Bean, avec trois coups d'avance et trois coups à jouer, a réussi une normale au dernier trou pour remporter son deuxième titre de la saison et son 11e en 11 ans de carrière.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 avril 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2169-5762 QUÉBEC INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Lac St-Jean Ouest le 1er jour de mai 1986, sous le numéro 226220. Ce bième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 135357 CANADA INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'avril 1986, sous le numéro 3706835. Ce 5ième jour de mai 1986.

BASEBALL

Table for Ligue Nationale, showing game results for various teams like New York, St. Louis, etc.

Table for Ligue Nationale, showing game results for various teams like New York, St. Louis, etc.

Table for Ligue Nationale, showing game results for various teams like New York, St. Louis, etc.

Table for Ligue Nationale, showing game results for various teams like New York, St. Louis, etc.

Table for Ligue Nationale, showing game results for various teams like New York, St. Louis, etc.

Table for Ligue Nationale, showing game results for various teams like New York, St. Louis, etc.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table for Ligue Américaine, showing game results for various teams like Boston, New York, etc.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table for Ligue Américaine, showing game results for various teams like Boston, New York, etc.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table for Ligue Américaine, showing game results for various teams like Boston, New York, etc.

HOCKEY

COUPE STANLEY FINALES DE CONFÉRENCES

Table for Coupe Stanley, showing game results for various teams like Montreal, St. Louis, etc.

COUPE STANLEY FINALES DE CONFÉRENCES

Table for Coupe Stanley, showing game results for various teams like Montreal, St. Louis, etc.

COUPE STANLEY FINALES DE CONFÉRENCES

Table for Coupe Stanley, showing game results for various teams like Montreal, St. Louis, etc.

Advertisement for Canada Museums Construction Corporation, including contact information and details about museum construction services.